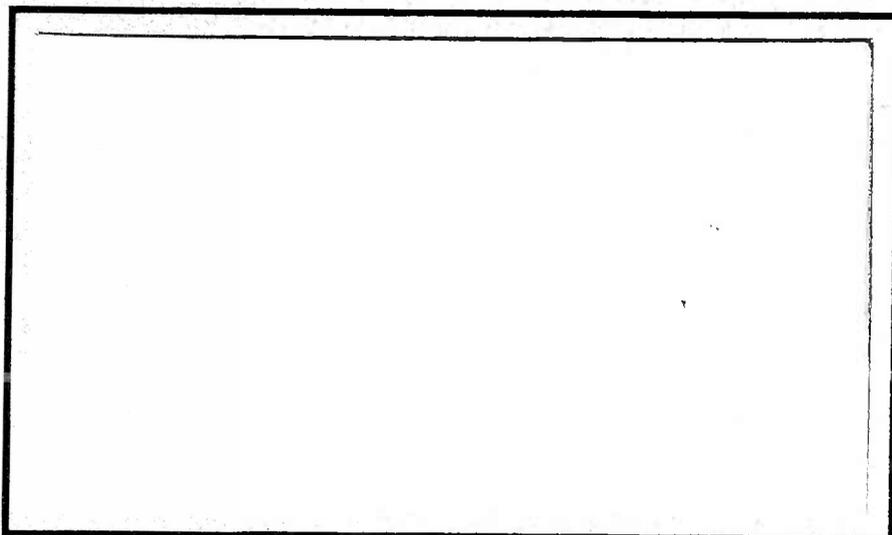


# COLLECTION DES RaPPORTS

■



**CREDOC**

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE



Enquête "Conditions de vie et aspirations des Français"

**LES OPINIONS DES FRANÇAIS  
EN MATIÈRE D'ÉNERGIE**

(Vague de fin 1992)

Collection des Rapports N°142

Département "Conditions de vie et Aspirations"

**Décembre 1993**

142, rue du Chevaleret  
7 5 0 1 3 - P A R I S

---

## **CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS**

### **Etude réalisée à la demande de :**

- . L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- . L'Electricité de France
- . Le Gaz de France
- . Le Ministère de l'Industrie et du Commerce Extérieur (Observatoire de l'Energie)

### **Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :**

- . Georges Hatchuel (Directeur adjoint du CREDOC)
- . Franck Berthuit, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Lucette Laurent,

## **CREDOC**

Président : Bernard Schaefer  
Directeur : Robert Rochefort

# SOMMAIRE

Pages

Résumé .....	I à IX
Avant-propos .....	1

<b>PREMIERE PARTIE : Choix et coût de l'énergie consommée par les ménages</b>
---

<b>CHAPITRE I - Le chauffage du logement .....</b>	<b>7</b>
<b>1. Le mode de chauffage principal des Français .....</b>	<b>7</b>
1.1 Le choix de l'énergie utilisée .....	9
1.2 Investir pour maîtriser individuellement ses charges de chauffage ? .....	10
<b>2. Les sources d'énergie préférées .....</b>	<b>11</b>
2.1 La source d'énergie idéale .....	11
2.2 L'énergie choisie en cas de remplacement du système de chauffage dans le logement actuel .....	12
2.3 L'énergie choisie pour un futur logement .....	13
<b>3. Les critères de choix .....</b>	<b>14</b>
3.1 Les éléments déterminants en cas de remplacement du système de chauffage	15
3.2 Intérêt ou agrément des diverses sources d'énergie .....	16
<b>CHAPITRE II - Le système de production d'eau chaude .....</b>	<b>19</b>
1. Le type de système utilisé. Le type de système préféré .....	19
2. L'énergie utilisée pour l'eau chaude. L'énergie préférée .....	21
3. Les critères de choix en cas de remplacement du système actuel .....	25
<b>CHAPITRE III - Les équipements de cuisson .....</b>	<b>29</b>
<b>1. L'énergie choisie en cas de remplacement des équipements de cuisson .....</b>	<b>29</b>
1.1 Le four .....	29
1.2 Les plaques de cuisson .....	33
<b>2. Les critères de choix en cas de remplacement des équipements .....</b>	<b>36</b>
2.1 Le cas du remplacement du four .....	36
2.2 Le cas du remplacement des plaques de cuisson .....	38
<b>CHAPITRE IV - Les risques ressentis d'augmentation des prix des différentes énergies .....</b>	<b>41</b>
1. L'énergie la plus menacée de risques d'augmentation de prix .....	41
2. Les critères socio-démographiques les plus significatifs .....	43

<b>DEUXIEME PARTIE : Trois grands pôles de la politique énergétique en France :</b> Le nucléaire, la maîtrise de l'énergie, la protection de l'environnement
---

<b>CHAPITRE I - Les centrales nucléaires .....</b>	<b>49</b>
<b>1. Connaissance de la part représentée par le nucléaire dans la production d'électricité .....</b>	<b>49</b>
1.1 Les résultats .....	49
1.2 Les principales caractéristiques des personnes "le mieux informées" .....	52
1.3 Les caractéristiques des personnes "le moins bien informées" .....	53
<b>2. Inquiétudes vis-à-vis du nucléaire .....</b>	<b>54</b>
2.1 L'inquiétude vis-à-vis d'un éventuel accident de centrale nucléaire .....	54
2.2 La protection des populations par les autorités .....	57
<b>CHAPITRE II - La maîtrise de l'énergie, les économies d'énergie .....</b>	<b>59</b>
<b>1. Connaissance d'un organisme qui s'occupe de l'environnement et de maîtrise de l'énergie .....</b>	<b>59</b>
<b>2. Les informations ou conseils attendus en matière d'économies d'énergie dans le logement .....</b>	<b>67</b>
<b>CHAPITRE III - Opinions sur la dégradation et sur la protection de l'environnement .....</b>	<b>71</b>
<b>1. Le constat des Français sur la dégradation de l'environnement et ses conséquences .....</b>	<b>73</b>
1.1 Constat sur l'état de l'environnement .....	73
1.2 En quoi consiste l'effet de serre ? .....	80
1.3 Les atteintes à l'environnement jugées les plus importantes .....	86
1.4 Les installations considérées comme les plus gênantes pour les habitants vivant à proximité .....	88
1.5 Le principal inconvénient des lignes à haute tension .....	90
1.6 Les conséquences ressenties des problèmes d'environnement .....	95
<b>2. Les jugements des Français sur les actions visant à protéger l'environnement .....</b>	<b>99</b>
2.1 L'opinion sur l'efficacité de l'action des pouvoirs publics .....	99
2.2 L'impact du progrès scientifique et technique .....	102
2.3 La voiture électrique et la lutte contre la dégradation de l'environnement .....	105
2.4 Actions individuelles pour lutter contre la dégradation de l'environnement .....	112
2.5 Les sacrifices acceptés pour préserver et protéger l'environnement .....	116
2.6 Accepter une augmentation du prix de l'électricité .....	121
<b>Annexe : Quelques tableaux d'évolution sur l'énergie idéale ou préférée pour le chauffage du logement .....</b>	<b>125</b>

# LES OPINIONS DES FRANÇAIS EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

(Vague de fin 1992)

## Résumé de l'étude

### PREMIÈRE PARTIE : Choix et coût de l'énergie consommée par les ménages

Depuis plusieurs années, l'enquête "*Conditions de vie et Aspirations des Français*" du CREDOC fournit toute une série d'informations sur les énergies utilisées et préférées par les Français en matière de chauffage du logement, de production d'eau chaude et d'équipements de cuisson. Elles sont complétées d'indications sur les types d'énergies présentant, selon les Français, les risques les plus importants d'augmentation des prix.

#### *Le chauffage du logement*

C'est le gaz naturel qui est le plus souvent utilisé pour le chauffage principal du logement : 28% des Français sont chauffés au gaz, contre 25% à l'électricité et 23% au fioul. Quand il s'agit d'une installation individuelle (82% de l'ensemble), gaz naturel et électricité dominent (respectivement 30% et 29% des cas) ; quand il s'agit d'un chauffage collectif, c'est le fioul qui est en tête (36% des cas).

La source d'énergie considérée idéale pour le confort (sans considération de coût) est avant tout, pour 38% des Français, l'électricité. Le gaz arrive en deuxième place (33%), devançant assez largement le fioul (16%). Par contre, la source d'énergie idéale en tenant compte du coût est, sans conteste, le gaz, avec 41% des réponses ; l'électricité n'obtient que 13% des citations, passant à 9 points derrière le fioul.

C'est le gaz naturel qui serait le plus fréquemment choisi (39% des cas) en cas de remplacement du chauffage dans le logement actuel, tandis que l'électricité serait choisie dans 24% des cas. L'énergie qui serait choisie en cas de remplacement est assez fréquemment la même que celle utilisée actuellement ; ceci est surtout vrai pour le gaz naturel (69% des individus l'utilisant actuellement le choisiraient de nouveau en cas de remplacement). Cette stabilité des préférences vaut aussi en cas de changement de logement. Ainsi, 62% des Français choisiraient, pour un prochain logement, la même énergie que celle qu'ils utilisent actuellement : 81% choisiraient de nouveau le

gaz naturel, 55% resteraient fidèles à l'électricité et 54% au fioul. Pour ceux qui ne choisiraient pas, en cas de changement de logement, la même énergie que celle utilisée actuellement, les préférences se portent d'abord sur le gaz naturel, puis sur l'électricité.

Enfin, en cas de remplacement du système de chauffage dans le logement actuel, l'élément le plus déterminant du choix de l'énergie serait, pour 36% des Français, le coût d'utilisation. Par contre, en cas d'installation dans un futur logement, l'élément le plus déterminant du choix d'une énergie (autre que celle utilisée actuellement) serait avant tout le confort d'utilisation. Que ce soit pour le logement actuel ou pour un futur logement, quand on choisit le gaz naturel ou le fioul, c'est surtout pour le coût d'utilisation. Le confort d'utilisation est l'avantage majeur conféré à l'électricité ; on est également sensible à son côté "sécuritaire".

### *Le système de production d'eau chaude*

60% des Français disposent actuellement, pour l'eau chaude, d'un appareil indépendant (chauffe-eau, chauffe-bain) et 39% disposent du chauffage central. S'ils devaient changer de système de production d'eau chaude, la plupart des Français adopteraient un système identique à celui dont ils disposent actuellement.

L'électricité est la principale source d'énergie utilisée pour l'eau chaude : elle fournit 48% des Français, tandis que le gaz naturel permet l'approvisionnement de 29% de nos compatriotes. Lorsque le système est assuré par appareil indépendant, la part de l'électricité atteint 75% ; par contre, quand le système est du type "chauffage central", le gaz naturel prend la tête et alimente 49% des systèmes collectifs de production d'eau chaude.

L'énergie choisie par les Français pour effectuer le remplacement de leur équipement de production d'eau chaude actuel serait, dans 50% des cas, l'électricité ; le gaz naturel arrive en seconde place avec un tiers des réponses. En cas de remplacement du système actuel, 27% des Français se détermineraient en fonction du confort d'utilisation (simplicité, propreté) de l'appareil et 24% en fonction de son coût d'utilisation. "Le confort d'utilisation" est plus souvent associé à l'électricité et "le coût d'utilisation" au gaz naturel et au fioul.

### *Les équipements de cuisson*

C'est, de loin, l'électricité qui est l'énergie la plus souvent utilisée pour le **four** (65 % des Français), devant le gaz bouteille (19 %) et le gaz naturel (15 %). L'énergie choisie pour effectuer un remplacement du four serait l'électricité pour les deux tiers des Français ; 20 % opteraient pour le gaz naturel et 12 % pour le gaz bouteille (butane, propane).

La formule la plus employée pour les **plaques de cuisson** est la formule mixte "gaz bouteille + électricité" (23 %), suivie de très près par le gaz bouteille seul (23 %). Le gaz naturel seul représente 20 % des cas et l'électricité seule, 19 %. C'est la formule "gaz bouteille + électricité" qui serait choisie en premier (25 %) en cas de remplacement des plaques de cuisson, suivie par l'électricité seule (22 %). Deux types de relations peuvent être mises en évidence :

1. L'énergie qui serait choisie pour les plaques est assez souvent celle qui est déjà utilisée (cela concerne de 43 % à 74 % des cas selon les sources d'énergie considérées).
2. L'énergie choisie pour le remplacement des plaques est assez souvent celle qui serait adoptée pour le remplacement du four.

Les critères les plus déterminants du choix pour le remplacement du four sont "la qualité de la cuisson" et "la simplicité d'utilisation" (chaque critère est cité par 24 % de la population) ; ce sont les mêmes critères qui sont le plus souvent cités comme élément déterminant en cas de remplacement des plaques (avec respectivement 20 % et 24 % des réponses).

### *Les risques ressentis d'augmentation des prix des différentes énergies*

En fin 1992, 37 % des Français craignent une augmentation relative du prix du carburant-auto dans les cinq ans à venir et 35 % redoutent le même effet pour l'électricité. Ensuite, viennent les craintes pour le prix du fioul (12 % des citations).

Les craintes vis-à-vis du prix de l'électricité, qui s'étaient sensiblement amenuisées en fin 1990, sont maintenant revenues à la situation de fin 1989. Les craintes concernant le prix du fioul, après la forte pointe de fin 1990 (précédant la guerre du Golfe), sont, quant à elles, redescendues aujourd'hui à leur niveau le plus bas depuis cinq ans. Les opinions sur les risques relatifs d'augmentation des prix dépendent surtout du sexe de l'enquêté, de son âge, de son niveau de diplôme et de la taille de son agglomération de résidence.

**DEUXIEME PARTIE : Trois grands pôles de la politique énergétique en France: le nucléaire, la maîtrise de l'énergie, la protection de l'environnement.**

L'enquête réalisée en décembre 1992 - Janvier 1993 fournit également un grand nombre d'indications sur les opinions des Français sur le nucléaire, sur la maîtrise de l'énergie et sur la protection de l'environnement :

- Connaissances et craintes vis-à-vis du nucléaire.
- Degré d'information sur les organismes s'occupant de maîtrise de l'énergie et conseils attendus en matière d'économies d'énergie dans le logement.
- Constat sur la dégradation de l'environnement, opinions sur ses conséquences, jugements sur les actions visant à mieux préserver la nature.

*Les centrales nucléaires*

En fin 1992, la part du nucléaire dans la production d'électricité en France a été estimée, par la population, à 59 % en moyenne. On note une progression régulière de la part estimée : elle était de 18 % en fin 1980, de 44 % en fin 1986 et de 52 % en fin 1991. Depuis 1981, les Français sous-estiment environ d'un tiers la part du nucléaire dans la production d'électricité française, mais cette sous-estimation a tendance à se réduire ces dernières années (elle est de 22 % fin 1992).

Le niveau de craintes enregistré pour un accident de centrale nucléaire a suivi des évolutions très spécifiques dûes à l'accident de Tchernobyl. Plus récemment, de fin 1989 à fin 1991, les proportions d' "inquiets" étaient restées relativement stables (entre 48 % et 50 %). En fin 1992, on constate une baisse assez sensible, avec un taux de 46 % d'individus "inquiets" (54 % de "non-inquiets").

D'autre part, 40 % des Français sont confiants dans la capacité des autorités à protéger les populations en cas d'accident nucléaire. Les proportions de réponses mettant en doute cette capacité sont toujours les plus nombreuses, oscillant de 56 % à 63 % de fin 1987 à fin 1992. En fin 1992, 59 % des Français ne sont pas convaincus de la capacité des autorités à assurer cette fonction en cas d'accident.

### *La maîtrise de l'énergie, les économies d'énergie*

Un quart des Français déclare pouvoir citer un organisme qui s'occupe, en France, de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. L'exploitation des réponses apportées à la question sur le nom de l'organisme connu apporte deux d'éléments d'informations supplémentaires :

1. 8% des individus ayant indiqué pouvoir citer un organisme n'ont pu, en réalité, fournir de nom.
2. On relève une forte proportion de citations de EDF, seul (31% des réponses fournies) ou en commun avec GDF (9% des réponses). Les réponses ADEME (4%) ou AFME (4%) et celles assez proches représentent, au total, 14% des citations. Les organisations "écologiques" diverses ont été citées par 10% des répondants.

D'autre part, 18% des Français ont déclaré avoir entendu parler de l'ADEME depuis moins de quatre mois. Il s'agit d'une population plutôt aisée, masculine et diplômée. Plus de la moitié de ces répondants (57%) ont entendu parler de l'ADEME par la télévision. Les journaux viennent en seconde position, avec 18% des cas.

Enfin, un quart de la population (23%) déclare ne pas souhaiter, pour l'instant, d'informations sur les économies d'énergie à faire dans son logement. Il s'agit avant tout de personnes âgées. C'est d'abord une "**documentation avec des conseils pratiques**" que les Français souhaiteraient avoir en matière d'économies d'énergie dans leur logement (22% des réponses). Le souhait de disposer d' "**essais comparatifs de produits et de matériels**" arrive en deuxième place (16%).

### *Opinions sur la dégradation et sur la protection de l'environnement*

#### *1. Le constat des Français sur la dégradation de l'environnement et sur ses conséquences*

L'opinion des Français sur l'état de l'environnement a été recueillie, en fin 1992, à quatre niveaux différents : la région, la France, la CEE et le monde. Trois conclusions principales se dégagent des réponses :

1. L'état de l'environnement de leur région ou de leur pays apparaît globalement "moyen" ou "bon" aux Français. Mais 63 % considèrent "mauvais" l'état de l'environnement dans le monde.
2. Les jugements sont d'autant plus défavorables sur l'état de l'environnement que la zone géographique est vaste et éloignée de l'enquête.
3. Entre fin 1991 et fin 1992, l'appréciation sur l'état de l'environnement s'est systématiquement dégradée, quel que soit le niveau géographique retenu.

"A votre avis, en quoi consiste l'effet de serre ?". Soumis à cette question ouverte, 40 % des Français ont indiqué clairement "ne pas savoir" ou n'ont pu fournir de réponse. Par contre, 26 % ont parlé "du réchauffement" de la terre ou de la planète. Si on y ajoute les 5 % d'enquêtés ayant évoqué "l'émission de CO<sub>2</sub>", on a là le coeur des réponses que l'on peut considérer comme exactes. La référence à la couche d'ozone (son "trou", sa "destruction") regroupe 10 % des réponses. Enfin, on remarque que l'incertitude concerne, en plus des "ne sait pas", environ 15 % des Français (par exemple 5 % évoquent, sans autre indication, "la pollution"). Le niveau d'études est, avec l'âge, le critère distinctif le plus significatif des réponses fournies.

Quelles sont les **atteintes à l'environnement** auxquelles les Français sont le plus sensibles ? D'abord "les déchets radioactifs", qui représentent 25 % des réponses. Très proche, "la pollution de l'air" regroupe 24 % des citations, talonnée par "les déchets industriels et toxiques" (19 %). Enfin, la "destruction de la couche d'ozone" (16 %) prend la quatrième place. En définitive, les Français semblent, en tout premier lieu, sensibles à la toxicité des déchets : 44 % d'entre eux citent, en première réponse, soit les déchets radioactifs, soit les déchets industriels ou toxiques.

Parmi les **installations** qui peuvent être considérées comme les plus **gênantes** pour les habitants vivant à proximité, c'est l'aéroport qui apparaît être, de loin, celle qui est la plus "redoutée" (38 % des Français l'évoquent). Le bruit n'a pourtant été cité que par 2 % des Français comme l'atteinte à l'environnement la plus importante. Trois autres installations apparaissent ensuite assez redoutées : la centrale nucléaire, la décharge d'ordures ménagères et l'usine chimique. Elles sont évoquées chacune par 15 à 20 % de la population. La voie TGV est relativement peu citée (moins de 2 % des réponses). De même, la ligne électrique à haute tension n'est évoquée que par 3 % de la population.

A la question : "Quel est pour vous le principal inconvénient des lignes à haute tension ?", 20% des Français n'ont pu fournir de réponse. Remarquons aussi que 6% de la population ont clairement indiqué ne pas voir d'inconvénient à ces lignes. D'autre part, c'est le côté "peu esthétique" de ces lignes qui constitue l'inconvénient spontanément le plus souvent cité (19% des réponses). Mais leur dangerosité, surtout en cas de rupture, retient aussi l'attention d'un même nombre de nos concitoyens. Ensuite, le bruit et les parasites sont évoqués par 15% de la population, tandis que 13% évoquent les problèmes de santé liés à ces lignes.

Enfin, les problèmes d'environnement peuvent avoir diverses **conséquences** sur les populations. Ce sont celles concernant "les générations futures" qui sont le plus souvent considérées par les Français comme les plus importantes : 43% les ont citées en première réponse. Les conséquences concernant "les hommes qui vivent aujourd'hui sur terre" sont ensuite évoquées par 35% de la population. Par contre, seulement 15% des Français pensent d'abord être eux-mêmes concernés. Quant aux autres espèces vivantes, elles ne retiennent, en premier lieu, l'attention que de 6% de nos compatriotes.

## *2. Les jugements des Français sur les actions visant à protéger l'environnement*

Les Français portent un jugement sévère sur l'**efficacité de l'action des autorités** en la matière. Une nette majorité (58%) considère en effet que "les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez" des problèmes de protection de la nature et un petit tiers (29%) estiment qu'ils s'en occupent, mais que "ce n'est pas efficace". De plus, un dixième de la population pensent que les pouvoirs publics "ne s'occupent pas du tout" de ces problèmes. Traduction du jugement des Français : 4% seulement admettent que les pouvoirs publics s'occupent avec efficacité des problèmes de protection de l'environnement.

Les Français pensent-ils que le progrès scientifique et technique permettra de résoudre les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe ? La réponse est plutôt négative : 56% de la population ne le pensent pas. A l'opposé, 43% considèrent que le progrès permettra de résoudre, d'ici vingt ans, ces problèmes : 36% l'espèrent ("oui, probablement"), 7% en sont sûrs ("oui, certainement").

La **voiture électrique** est connue, à en croire leurs déclarations, par 58% des Français. Ceux-ci la connaissent principalement par la télévision (53% des citations), puis par "la presse" (15% des réponses). Plus nombreux sont ceux qui pensent que la voiture électrique est un moyen efficace pour lutter contre la dégradation de l'environnement : c'est le cas de quatre Français sur cinq. Autrement dit, l'image de cette efficacité est probablement forte, puisque les trois quarts de ceux qui disent ne pas connaître la voiture électrique y croient aussi. Les raisons de l'efficacité de la voiture électrique vont pour ainsi dire de soi : 51% de ceux qui y croient déclarent que c'est parce qu'elle "ne pollue pas ou pollue moins" et 34% font référence à l'absence de gaz d'échappement. Ceux qui ne croient pas en l'efficacité de la voiture électrique en matière d'environnement (18% de la population) avancent comme raisons de cette inefficacité : la pollution des voitures est négligeable comparée à tous les autres types de pollution (19% des personnes concernées) ; la voiture électrique n'est pas au point (15%) ; la voiture électrique ne changera rien, car il faudra produire de l'électricité, production qui elle-même pollue (15%).

Enfin, pour lutter contre la dégradation de l'environnement, la quasi-totalité des Français se déclare d'accord, cette année encore, pour se surveiller ou se contraindre au quotidien: 92% se déclarent prêts à **modifier**, à cette fin, **leurs comportements**. A cette population prête à ces modifications de comportements, huit types d'actions ont été proposées. Elles peuvent se classer en trois groupes :

- celles qui suscitent un accord massif (90% ou plus) : rapporter les déchets dangereux dans les points de vente, utiliser des aérosols non polluants, trier les ordures ménagères, faire régler sa chaudière, voire installer sur sa voiture un pot catalytique ;
- celles qui suscitent un net accord, mais moins massif : payer un peu plus cher des produits moins nocifs pour l'environnement (76% d'accords), participer bénévolement à des actions locales pour l'environnement (62%) ;
- enfin, celle qui est rejetée par une majorité de la population : donner de l'argent pour des actions de protection de l'environnement (61% de refus). Mais ce type d'action est cependant nettement moins rejeté aujourd'hui qu'il y a trois ans.

Au-delà de leurs engagements personnels, les Français paraissent d'ailleurs prêts à accepter, pour préserver et protéger l'environnement, certaines **concessions** relatives au niveau de vie et au confort. Ainsi, un peu plus de la moitié des Français (51 %) se déclarent prêts à accepter, dans le but de préserver et protéger l'environnement, "moins de confort". 50 % accepteraient aussi "un ralentissement économique". 40 % seraient prêts à accepter "un niveau de vie plus faible". Par contre, seulement 6 % de la population tolèreraient "une augmentation du chômage". L'acceptation d'un niveau de vie plus faible va de pair avec l'idée de tolérer un moindre confort et l'acceptation d'une augmentation du chômage se conjugue plus souvent à la renonciation d'une croissance économique forte.

Dans ce contexte, il apparaît que les Français sont aussi globalement disposés, pour mieux protéger l'environnement, à accepter **une augmentation du prix de l'électricité**. Certes, 46 % ne désirent subir aucune augmentation, mais 53 % l'acceptent. Bien entendu, l'augmentation qui serait acceptée est très variable : 17 % des Français sont prêts à admettre une augmentation de 1 % au maximum, 24 % une variation de 5 points au plus ; enfin, 13 % accepteraient une augmentation de 10 % ou plus du prix de l'électricité.

## AVANT-PROPOS

Ce rapport présente les résultats des questions relatives **aux opinions des Français sur l'Energie** posées dans la vague de fin 1992 de l'enquête du CREDOC sur "Les Conditions de vie et les Aspirations des Français".

Les **organismes demandeurs** pour cette vague d'enquête, et pour le thème Energie en particulier, étaient l'ADEME, EDF, GDF et l'Observatoire de l'Energie du Ministère de l'Industrie et du Commerce Extérieur. On trouvera ci-après la liste des questions et leur répartition selon les organismes demandeurs.

**Précisons que les enquêtes** ont été réalisées en Décembre 1992 et Janvier 1993, auprès d'un échantillon de 2013 personnes de nationalité française, âgées de 18 ans et plus. Les quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, pcs) ont été calculés d'après le recensement de 1990. Un redressement (à partir des variables : sexe-âge, pcs et taille d'agglomération) a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale.

### **RAPPEL :**

*Les participants de l'enquête ne sont autorisés à diffuser au public que les résultats des questions qu'ils ont effectivement financées.*

On trouvera ci-après la liste des questions demandées par chaque financeur pour la vague de fin 1992. La publication éventuelle des résultats doit être accompagnée de l'indication de la source. Par exemple : Source CREDOC-EDF.

Liste des questions financées par l'ADEME (vague de fin 92)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance d'un organisme qui s'occupe de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie</li> <li>- Quel organisme ?</li> <li>- Avez-vous entendu parler de l'Ademe ?</li> <li>- Par quel canal d'information ?</li> <li>- Informations ou conseils sur les économies d'énergie dont on souhaiterait disposer</li> <li>- Les deux atteintes à l'environnement qui paraissent les plus importantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle et efficacité des pouvoirs publics pour les problèmes de protection de l'environnement</li> <li>- Modifications des comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement</li> <li>- Attitudes qui seraient adoptées personnellement pour lutter contre la dégradation de l'environnement</li> </ul>

Liste des questions financées par EDF (vague de fin 92)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le mode de chauffage principal du logement</li> <li>- Les occupants actuels ont-ils fait le choix de l'énergie utilisée actuellement pour le chauffage ?</li> <li>- Année du choix de l'énergie par les occupants.</li> <li>- La source d'énergie idéale pour le confort</li> <li>- La source d'énergie idéale en tenant compte du coût</li> <li>- La connaissance de la part du nucléaire dans la production d'électricité</li> <li>- L'inquiétude vis-à-vis d'un éventuel accident de centrale nucléaire</li> <li>- La protection des populations par les autorités en cas d'accident tel que Tchernobyl</li> <li>- Comment qualifier l'état de l'environnement aujourd'hui (région, France, CEE, monde) ?</li> <li>- En quoi consiste l'effet de serre ?</li> <li>- Les deux installations les plus gênantes pour les habitants qui vivent à proximité.</li> <li>- Principal inconvénient des lignes à haute tension</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conséquences les plus importantes des problèmes d'environnement (celles qui concernent soi-même, les hommes, les générations futures, les autres espèces vivantes).</li> <li>- Le progrès scientifique et technique résoudra-t-il d'ici 20 ans les problèmes d'environnement ?</li> <li>- Connaissance de la voiture électrique</li> <li>- Par quels moyens l'avez-vous connue ?</li> <li>- Fréquence d'utilisation de son véhicule</li> <li>- Importance des trajets effectués</li> <li>- La voiture électrique est-elle un moyen efficace pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?</li> <li>- Pourquoi la voiture électrique est-elle efficace ?</li> <li>- Pourquoi n'est-elle pas efficace ?</li> <li>- Concessions acceptées pour préserver et protéger l'environnement (ralentissement économique, augmentation du chômage, niveau de vie plus faible, moins de confort)</li> <li>- Augmentation acceptée du prix de l'électricité.</li> </ul>

Liste des questions financées par GDF (vague de fin 92)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le système de chauffage dont on dispose chez soi</li> <li>- Somme investie pour maîtriser individuellement les charges de chauffage</li> <li>- Energie choisie en cas de remplacement du système de chauffage dans le logement actuel</li> <li>- Le système de production d'eau chaude est-il assuré par chauffage central ou appareil indépendant ?</li> <li>- Choix d'un nouveau système de production d'eau chaude</li> <li>- Energie utilisée pour l'eau chaude</li> <li>- Energie choisie pour le remplacement du système de production d'eau chaude</li> <li>- Élément déterminant du choix du remplacement du système de production d'eau chaude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possession d'un four (hors micro-ondes)</li> <li>- Energie utilisée pour le four</li> <li>- Energie choisie en cas de remplacement du four</li> <li>- Possession de plaques de cuisson (ou cuisinière)</li> <li>- Dispose-t-on de plaques vitro-céramiques ?</li> <li>- Energie utilisée pour les plaques de cuisson</li> <li>- Energie choisie en cas de remplacement des plaques de cuisson</li> <li>- Élément le plus déterminant en cas de remplacement du four</li> <li>- Élément le plus déterminant en cas de remplacement des plaques de cuisson</li> <li>- Choix du type de plaques (classiques ou vitro-céramiques)</li> </ul>

Liste des questions financées par l'Observatoire de l'Energie (vague de fin 92)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élément déterminant en cas de remplacement du système de chauffage dans le logement actuel</li> <li>- L'énergie choisie pour un futur logement est-elle identique à celle utilisée actuellement ?</li> <li>- Energie choisie pour un futur logement (si différente de celle utilisée actuellement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Raison principale du choix de l'énergie (si différente de celle utilisée actuellement)</li> <li>- Energie qui présente le plus d'intérêt ou d'agrément pour le chauffage selon 5 critères (coût d'équipement, coût d'utilisation, confort d'utilisation, qualités thermiques, sécurité)</li> <li>- L'énergie la plus menacée de risques d'augmentation de prix dans les 5 ans à venir.</li> </ul>

## **PREMIERE PARTIE**

### **Choix et coût de l'énergie consommée par les ménages**

## CHAPITRE I

### Le chauffage du logement

Ce premier chapitre est consacré à l'étude **du système de chauffage utilisé dans le logement**. Un double choix s'offre le plus souvent aux consommateurs : celui du système de chauffage lui-même, celui de l'énergie utilisée. Certes, ces choix n'ont pas toujours été directement effectués par les occupants actuels du logement. Mais leurs préférences ont aussi été relevées à travers deux types de questions : la source d'énergie qui serait choisie en cas de remplacement du système de chauffage actuel, la source d'énergie idéale.

#### 1. Le mode de chauffage principal des Français

Le système de chauffage peut être, soit une installation individuelle propre au logement, soit de type collectif. C'est la première possibilité qui est, de loin, majoritaire dans notre pays : **82% des Français disposent chez eux d'une installation de chauffage individuelle**. Autrement dit, seuls 18% ont un système de chauffage collectif ou un système de chauffage concernant un ensemble de logements<sup>1</sup>. Les installations individuelles concernent, dans 77% des cas, des pavillons ; dans 7% des cas, il s'agit d'immeubles de type HLM/ILN et dans 15%, d'immeubles d'un autre type. Les systèmes de chauffage collectif sont répartis pour 53% dans des HLM/ILN et pour 43%, dans d'autres types d'immeubles.

L'analyse des sources d'énergie utilisées met en évidence trois types de constats principaux :

\* Dans l'ensemble de la population, **c'est le gaz naturel qui est le plus souvent utilisé** (tableau 1) : 28% des Français sont chauffés par cette source d'énergie, contre 25% pour l'électricité et 23% pour le fioul.

<sup>1</sup> La question était ainsi libellée : *"Le système de chauffage dont vous disposez chez vous est-il :*  
 - *une installation individuelle propre à votre logement ?*  
 - *un système de chauffage collectif (concernant un ensemble de logements) ?"*

\*Par comparaison avec la situation d'il y a cinq ans (soit en fin 1988), **les variations restent faibles<sup>1</sup>** : le gaz naturel a vu sa situation s'améliorer légèrement (26% en 1988, 28% en 1992), tandis que l'électricité et le fioul, après quelques variations en 1990 et 1991, sont restés globalement au même niveau (graphique 1).

**Tableau 1**  
**Le mode de chauffage principal des Français en fin 1992**

(en %)

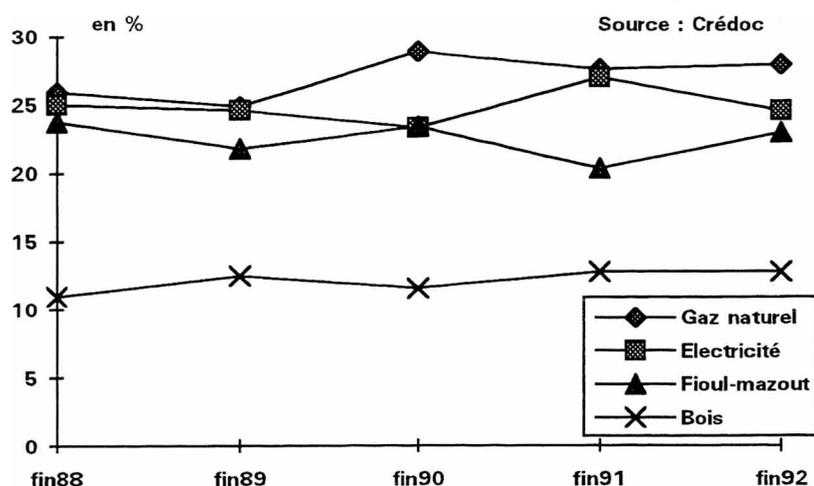
	Ensemble de la population	Dont :	
		dispose d'une installation individuelle	dispose d'un chauffage collectif
. Gaz naturel (réseau) .....	28,0	29,6	20,8
. Electricité .....	24,6	28,6	5,9
. Fioul-mazout .....	23,0	20,1	36,5
. Bois .....	12,9	15,5	0,3
. Chauffage urbain .....	2,5	0,1	13,9
. Gaz bouteille .....	2,4	2,6	1,5
(butane, propane)			
. Charbon .....	1,8	2,0	0,9
. Autre .....	-	0,8	1,1
. Ne sait pas, non réponse	4,0	0,7	19,1
Total .....	100,0	100,0	100,0

\*Les sources d'énergie utilisées diffèrent assez sensiblement selon le type d'installation: quand il s'agit d'une installation individuelle, gaz naturel et électricité dominant, avec respectivement 30% et 29% des cas. Quand il s'agit d'un chauffage collectif, c'est le fioul qui passe en tête : 36% des individus disposant d'une installation collective sont chauffés au fioul (tableau 1).

<sup>1</sup> Voir tableau d'évolution en annexe.

Graphique 1

Le mode de chauffage principal du logement de 1988 à 1992



### 1.1 Le choix de l'énergie utilisée

Un peu moins de la moitié (48%) des Français ont choisi eux-mêmes l'énergie qu'ils utilisent actuellement pour le chauffage de leur logement<sup>1</sup>. Bien entendu, lorsque le système est collectif, le choix de l'énergie n'a pas été fait par les occupants actuels du logement. Par contre, lorsque le système est individuel, l'énergie a été choisie par les occupants actuels dans 58% des cas. Le plus souvent, ce choix a été fait après 1980 (tableau 2).

Tableau 2

En quelle année les occupants actuels du logement ont-ils choisi l'énergie de leur logement ?

(Champ : individus ayant choisi eux-mêmes l'énergie utilisée actuellement, soit 48% de la population en fin 1992)

Périodes de choix	(en %)		
	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992
. Avant 1970.....	13,7	12,9	12,3
. De 1970 à 1979.....	28,0	24,8	27,2
. De 1980 à 1984.....	22,5	20,3	20,4
. De 1985 à 1988.....	20,2	17,2	16,9
. De 1989 à 1992.....	8,7	15,1	18,2
. Ne sait pas, non réponse .	6,9	9,7	5,0
Ensemble.....	100,0	100,0	100,0

<sup>1</sup> La question était ainsi libellée : "Le choix de l'énergie que vous utilisez actuellement pour le chauffage a-t-il été fait par vous-même ou quelqu'un de votre foyer ?" Réponses possibles : Oui - Non.

Ce sont surtout les individus chauffés au bois qui ont fait eux-mêmes ce choix (90%, contre 48% en moyenne), ainsi que les personnes résidant en pavillon (68%). De même, les propriétaires ont très souvent choisi eux-mêmes leur énergie (71%, contre 48% en moyenne); c'est aussi le cas de 64% des accédants, mais de seulement 16% des locataires. Ces résultats sont liés à un effet d'âge. En effet, plus l'âge est élevé, plus la proportion de personnes ayant choisi elles-mêmes leur énergie est forte (63% des individus âgés de 60 ans et plus ont eux-mêmes choisi leur énergie de chauffage, contre 35% des individus âgés de 24 ans et moins).

### 1.2 Investir pour maîtriser individuellement ses charges de chauffage ?

Peu nombreux sont les individus disposant d'une installation collective qui sont prêts à investir pour pouvoir maîtriser individuellement leurs charges de chauffage : 70% d'entre eux ne souhaitent engager à ce titre aucune somme supplémentaire (contre 66% en fin 1991, cf. tableau 3). Seuls 5% seraient prêts à investir à cette fin plus de 2 000 Francs.

Tableau 3

**Combien seriez-vous prêt(e) à investir pour pouvoir maîtriser individuellement vos charges de chauffage et la température de votre logement ?**

(Champ : individus disposant d'une installation collective, soit 18% de la population en fin 1992)

	(en %)	
	Fin 1991	Fin 1992
. Rien .....	66,4	<b>70,3</b>
. De 1 à 499 francs .....	14,4	15,3
. De 500 à 1 999 francs.....	11,3	7,1
. De 2 000 à 4 999 francs .....	3,1	0,7
. 5 000 francs et plus.....	3,7	4,5
. Ne sait pas .....	1,1	2,1
Ensemble.....	100,0	100,0

## 2. Les sources d'énergie préférées

Le questionnaire d'enquête permet d'apprécier les préférences des Français en matière de sources d'énergie de trois façons différentes :

- la première concerne la source d'énergie considérée comme **idéale** pour le chauffage du logement ;
- la deuxième a trait à l'énergie qui serait choisie **en cas de remplacement du système de chauffage actuel** ;
- la troisième concerne l'énergie choisie **pour un futur logement**.

### 2.1 La source d'énergie idéale<sup>1</sup>

**La source d'énergie idéale pour le confort (sans considération de coût)** est avant tout, pour 38% des Français, l'électricité (tableau 4). Le gaz naturel arrive en deuxième place (33%) devançant assez largement le fioul-mazout (16% des citations) et le bois (8%). La baisse régulière enregistrée pour l'électricité entre 1984 et 1988 (de 49% à 39%) semblait s'être stabilisée dans les années 1989-1991 (42% fin 1991), mais on enregistre cette année une nouvelle baisse du taux de citations de cette source d'énergie (38%). Le gaz, de plus en plus estimé pour son confort (il passe de 19% à 32% entre 1984 et 1990), consolide encore sa montée (33% des citations fin 1992), tandis que le fioul est revenu en fin 1992 à son niveau de fin 1989<sup>2</sup>.

**La source d'énergie idéale en tenant compte du coût est, sans conteste, le gaz, avec 41% des réponses** (contre 26% en fin 1980 et 36% en fin 1987). L'électricité n'obtient que 13% de citations cette année (16% fin 1991, 23% fin 1985), passant à 9 points derrière le fioul-mazout, dont le coût semble être redevenu attirant pour une partie de la population<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Le libellé exact de la question est le suivant : "*Quelle source d'énergie vous paraît idéale pour le chauffage de votre logement ? : a) Tout d'abord pour son confort (sans considération de coût) b) Puis en tenant compte du coût*".

<sup>2</sup> Voir tableau d'évolution en annexe.

**Tableau 4**  
**La source d'énergie idéale pour le chauffage du logement (fin 1992)**

Pour le confort (sans considération de coût) (en %)		En tenant compte du coût (en %)	
. Electricité .....	37,6	. Gaz .....	40,5
. Gaz .....	33,1	. Fioul-Mazout .....	21,9
. Fioul-Mazout .....	16,2	. Bois .....	15,8
. Bois .....	7,5	. Electricité .....	12,7
. Charbon .....	0,6	. Charbon .....	1,6
Total (y.c. divers)....	100,0	Total (y.c. divers) ....	100,0

## 2.2 L'énergie choisie en cas de remplacement du système de chauffage dans le logement actuel<sup>1</sup>

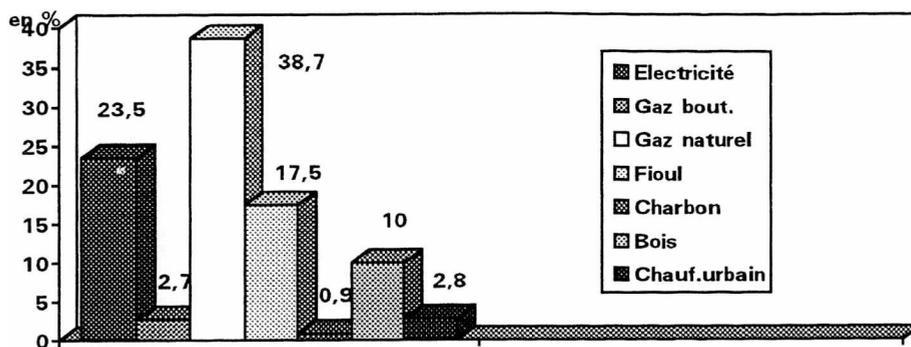
C'est le gaz naturel qui serait le plus fréquemment choisi en cas de remplacement dans le logement actuel (graphique 2). Avec 39% des réponses en fin 1992, cette source d'énergie confirme la progression régulière enregistrée entre fin 1988 et fin 1990 (de 27% à 36%)<sup>2</sup>. A l'inverse, les taux de citations en faveur de l'électricité ne font que régresser depuis fin 1988 (36% à l'époque) : après la stabilisation de 1990 et 1991 (29%), le pourcentage est passé à 24% en fin 1992. On enregistre, par contre, une assez grande stabilité pour le fioul (18% en 1992 comme en 1988) et pour le bois (10% en 1992, 9% en 1988)

<sup>1</sup> Le libellé exact de la question était le suivant : "Si vous deviez, aujourd'hui, remplacer votre système de chauffage dans votre logement actuel, quelle énergie choisiriez-vous pour effectuer ce remplacement ?"

<sup>2</sup> Voir tableau d'évolution en annexe.

Graphique 2

Energie choisie en cas de remplacement du système de chauffage dans le logement actuel (fin 1992)



L'énergie qui serait choisie en cas de remplacement dans le logement actuel est assez fréquemment la même que celle utilisée actuellement. Ceci est surtout vrai pour le gaz naturel : 69% des individus l'utilisant actuellement le choisiraient de nouveau en cas de remplacement. C'est le cas de 41% des individus chauffés au fioul-mazout, de 35% de ceux chauffés à l'électricité et de 39% de ceux chauffés au bois.

### 2.3 L'énergie choisie pour un futur logement

Deux questions du même type, concernant cette fois un prochain logement, étaient posées aux enquêtés : "Si vous vous installiez prochainement dans un logement dont vous auriez à choisir le mode de chauffage, choisiriez-vous la même énergie qu'actuellement ?". "Si non, laquelle choisiriez-vous ?".

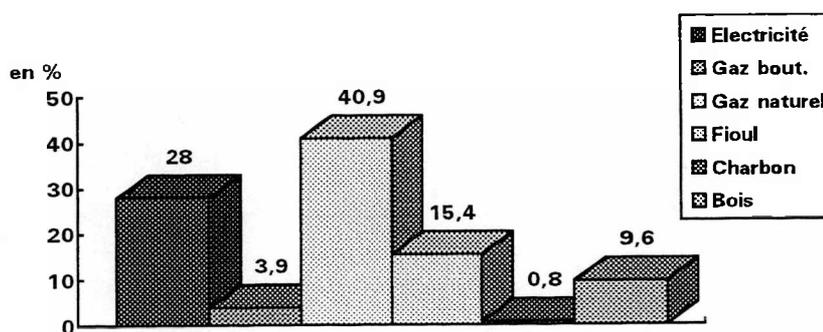
Les résultats mettent encore en évidence des préférences en faveur du gaz naturel. Ainsi, **62% des Français choisiraient, pour un prochain logement, la même énergie que celle qu'ils utilisent actuellement** (cette proportion est stable depuis 1987). Mais ce pourcentage varie selon les sources d'énergie utilisées : parmi ceux qui sont chauffés au gaz naturel, 81% le choisiraient de nouveau. Par contre, seulement 55% des utilisateurs actuels de l'électricité lui resteraient fidèles, ainsi que 54% des usagers du fioul et 59% des utilisateurs du bois.

Parmi ceux qui ne choisiraient pas, en cas de changement de logement, la même énergie que celle utilisée actuellement, 41% choisiraient le gaz naturel, 28% l'électricité, 15% le fioul (graphique 3). Le pourcentage de réponses en faveur du gaz naturel ne fait que progresser depuis fin 1988, où il était de 24%. A l'inverse, les réponses en faveur de l'électricité ont régressé : elles sont passées de 50% en fin 1987 à 28% en fin 1992. L'augmentation en faveur du fioul est sensible cette année, avec un taux de 15%, contre 9% en 1991 (mais 14% en fin 1989).

Graphique 3

### Energie choisie en cas d'installation dans un futur logement

(Champ : individus qui ne choisiraient pas, en cas de changement de logement, la même énergie que celle utilisée actuellement, soit 38% de la population)



### 3. Les critères de choix

Aux préférences évoquées précédemment, relatives aux énergies choisies, soit en cas de remplacement dans le logement actuel, soit en cas de changement de logement, étaient associées, dans ces deux cas, des questions relatives **aux critères de choix** retenus. Les informations collectées, associées à celles concernant l'intérêt accordé par les Français à chaque type d'énergie, permettent de se faire une idée de l'image respective de chaque source d'énergie.

### 3.1 Les éléments déterminants en cas de remplacement du système de chauffage

En cas de remplacement du système de chauffage dans le logement actuel, l'élément le plus déterminant du choix de l'énergie serait, pour 36% des Français, le coût d'utilisation<sup>1</sup> (tableau 5). Le confort d'utilisation (simplicité, propreté) arrive en deuxième place (31%), suivie par la sécurité (19% de citations) et le coût d'équipement (11%)<sup>2</sup>.

En cas d'installation dans un futur logement<sup>3</sup>, l'élément le plus déterminant du choix d'une énergie (autre que celle utilisée actuellement) est avant tout le confort d'utilisation (47% de citations), puis le coût d'utilisation (37%). La sécurité ne recueille que 9% des voix et le coût d'équipement 3% (tableau 6).

Tableau 5

Préférences en cas de remplacement du système de chauffage dans le logement actuel :  
élément déterminant du choix selon l'énergie choisie

	(en %)				
	Electricité	Gaz naturel	Fioul	Bois	Ensemble*
. Coût d'équipement....	11,2	9,3	13,5	17,5	11,3
. Coût d'utilisation.....	19,4	41,9	41,0	43,4	36,1
. Confort d'utilisation ..	41,9	30,5	30,9	17,4	31,3
. Sécurité .....	27,1	17,3	13,7	16,0	19,3
Ensemble** .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Ensemble, y compris les autres énergies

\*\* Ensemble, y compris autres et nsp

Tableau 6

Préférences en cas de changement de logement :  
élément déterminant du choix selon l'énergie choisie

(Champ : individus qui ne choisiraient pas la même énergie que celle utilisée actuellement,  
soit 38% de la population)

	(en %)				
	Electricité	Gaz naturel	Fioul	Bois	Ensemble *
. Coût d'équipement....	3,0	3,0	4,6	4,2	3,3
. Coût d'utilisation.....	6,0	46,2	51,6	55,5	36,8
. Confort d'utilisation ..	70,7	44,5	33,1	19,5	46,6
. Sécurité .....	19,9	4,0	5,8	4,4	8,8
Ensemble** .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Ensemble, y compris les autres énergies

\*\* Ensemble, y compris autres et nsp

<sup>1</sup> La question posée était la suivante : "Si vous deviez aujourd'hui remplacer votre système de chauffage dans votre logement actuel, quel serait l'élément le plus déterminant de votre choix ?"

<sup>2</sup> Voir tableau d'évolution en annexe.

<sup>3</sup> Les questions posées étaient les suivantes : "Si vous vous installiez prochainement dans un logement dont vous auriez à choisir le mode de chauffage, choisiriez-vous la même énergie qu'actuellement ?"  
"Si non, laquelle choisiriez-vous et pour quelle raison principalement ?"

A chaque source d'énergie apparaît associée une certaine image de l'intérêt qu'elle apporte (tableaux 5 et 6) :

- Quand on choisit le **gaz naturel**, c'est surtout pour le **coût d'utilisation**.
- Le **confort d'utilisation** est l'avantage majeur conféré à l'**électricité**. On est également sensible à son côté "sécuritaire".
- Enfin, le regain d'intérêt qui semble apparaître ces derniers temps envers le **fioul** est lié à son **coût d'utilisation**.

### 3.2 Intérêt ou agrément des diverses sources d'énergie

Pour compléter et mieux détailler les images respectives des différentes sources d'énergie, cinq questions successives ont été posées aux Français. Le libellé exact des questions était : "*Parmi les six sources d'énergie suivantes<sup>1</sup>, quelles sont actuellement, selon vous, les deux qui présentent pour le chauffage le plus d'intérêt ou d'agrément, selon les critères suivants*" :

1. *Le coût d'équipement*
2. *Le coût d'utilisation*
3. *Le confort d'utilisation (simplicité, propreté)*
4. *Les qualités thermiques (niveau de température, degré d'humidité de l'air)*
5. *La sécurité.*

Les résultats figurent au tableau 7. Ils permettent d'avancer quelques remarques intéressantes :

\* **L'électricité est citée en première position pour quatre critères sur cinq.** Son handicap, à en croire les réponses des Français, consiste dans son coût d'utilisation: pour ce critère, l'électricité prend seulement la quatrième place, avec 13% des réponses, loin derrière le gaz naturel (37% des voix). La position de l'électricité est particulièrement bonne en ce qui concerne le confort d'utilisation (62%) et la sécurité (66%), deux critères pour lesquels l'écart de citations avec les autres sources d'énergie est considérable. L'électricité partage, avec le gaz naturel, la première place en ce qui concerne les qualités thermiques.

---

<sup>1</sup> Electricité - gaz bouteille (butane, propane) - gaz naturel (gaz de réseau) - fioul - charbon - bois.

**Tableau 7**  
**Les sources d'énergie préférées pour ...**  
 (première réponse citée)

**... le coût d'équipement**

	(en %)
. Electricité .....	39,4
. Gaz naturel .....	24,4
. Bois .....	13,8
. Fioul .....	11,1
. Gaz bouteille .....	6,6
. Charbon .....	3,4
. Ne sait pas .....	1,3
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

**... le coût d'utilisation**

	(en %)
. Gaz naturel .....	36,7
. Fioul .....	20,7
. Bois .....	19,5
. Electricité .....	12,5
. Gaz bouteille .....	5,4
. Charbon .....	3,8
. Ne sait pas .....	1,4
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

**... le confort d'utilisation**  
 (simplicité, propreté)

	(en %)
. Electricité .....	62,3
. Gaz naturel .....	25,6
. Fioul .....	6,6
. Bois .....	2,8
. Gaz bouteille .....	1,9
. Charbon .....	0,5
. Ne sait pas .....	0,3
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

**... les qualités thermiques**  
 (niveau de température, degré d'humidité de l'air)

	(en %)
. Electricité .....	30,7
. Gaz naturel .....	30,6
. Bois .....	15,7
. Fioul .....	15,0
. Charbon .....	3,3
. Ne sait pas .....	2,4
. Gaz bouteille .....	2,3
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

**... la sécurité**

	(en %)
. Electricité.....	65,9
. Gaz naturel .....	14,2
. Fioul .....	10,1
. Bois .....	5,7
. Charbon .....	1,9
. Gaz bouteille .....	1,3
. Ne sait pas .....	0,9
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

Analysés en évolution<sup>1</sup>, les résultats mettent cependant en évidence que le taux de citations de l'électricité a diminué sensiblement entre fin 1991 et fin 1992 et ce pour tous les critères évoqués (de -3 à -7 points), sauf le coût d'équipement.

- \* **Les pourcentages de réponses en faveur du gaz naturel sont cette année en progression pour tous les critères (de +2 à +5 points).** L'intérêt principal du gaz naturel réside, à en croire les réponses des Français, dans son coût d'utilisation (37% des citations, c'est-à-dire la première place, loin devant le fioul). Si ses qualités thermiques sont reconnues, son "point noir" réside plutôt dans la sécurité : le gaz naturel prend certes la deuxième place pour ce critère, mais à 50 points derrière l'électricité.
- \* **Le fioul connaît aussi, par rapport à la situation de fin 1991, une progression sensible pour tous les critères (de +2 à +5 points).** Mais c'est surtout le coût d'utilisation qui constitue l'avantage qui lui est le plus reconnu par les Français (21% des citations).
- \* **Enfin, les réponses concernant le bois sont à peu près stables pour tous les critères depuis un an.** Elles sont relativement élevées pour les qualités thermiques (16%) et surtout pour le coût d'utilisation (20%), comparativement au critère "confort d'utilisation" évoqué pour le bois par seulement 3% des enquêtés.

---

<sup>1</sup> Voir tableaux d'évolution en annexe.

## CHAPITRE II

### Le système de production d'eau chaude

Ce chapitre est consacré au système de production d'eau chaude dont sont pourvus les Français à leur domicile. *De quel système disposent-ils ? Utilisant quelle énergie ? S'ils devaient remplacer leur équipement, quel serait l'élément le plus déterminant de leur choix et quelle énergie choisiraient-ils ?* Voilà les questions, déjà posées sous la même forme en fin 1991, auxquelles ce chapitre apporte quelques éléments de réponse.

#### 1. Le type de système utilisé. Le type de système préféré

60% des Français disposent actuellement, pour l'eau chaude, d'un appareil indépendant (chauffe-eau, chauffe-bain). Cette proportion était à peu près identique l'an dernier (tableau 8).

Tableau 8

Quel est votre système de production d'eau chaude<sup>1</sup>

	(en %)	
	Fin 1991	Fin 1992
. Chauffage central .....	37,0	38,8
. Appareil indépendant .....	62,0	59,7
. Non concerné, ne sait pas .....	1,0	1,5
Ensemble .....	100,0	100,0

<sup>1</sup> Le libellé exact de la question était : "Votre système de production d'eau chaude est-il assuré ?" :

1. Par l'installation de chauffage central (chaudière produisant chauffage et eau chaude).
2. Par appareil indépendant (chauffe-eau, chauffe-bain).

Les variations sont faibles selon le type de logement occupé : ainsi 61 % des résidents en pavillon disposent d'un appareil indépendant pour l'eau chaude (37 % ont une installation de chauffage central). C'est aussi le cas de 57 % des habitants de HLM/ILN et de 56 % des habitants d'immeubles d'autre type.

Par contre, les différences sont nettement plus sensibles en fonction du mode de chauffage principal : 88 % des individus dont le logement est chauffé à l'électricité possèdent un appareil indépendant pour l'eau chaude, contre 46 % de ceux chauffés au fioul et 34 % seulement de ceux chauffés au gaz naturel. Par contre, 87 % des utilisateurs du bois disposent d'un appareil indépendant.

Dans la plupart des cas, les Français adopteraient, s'ils devaient changer leur système de production d'eau chaude, un système identique à celui dont ils disposent actuellement (tableau 9).

Tableau 9

Le système de production d'eau chaude qui serait adopté en cas de remplacement<sup>1</sup>  
(en %)

	Fin 1991	Fin 1992
. Chauffage central .....	41,9	45,7
. Appareil indépendant.....	56,6	53,4
. Ne sait pas .....	1,5	0,9
Ensemble.....	100,0	100,0

Ainsi, s'ils devaient changer de système, environ les trois quarts (71 %) de ceux possédant actuellement un appareil indépendant choisiraient de nouveau cette formule; de même, parmi ceux disposant actuellement du chauffage central, 74 % adopteraient un même système.

En cas de remplacement de leur équipement actuel, les **individus qui choisiraient un système de chauffage central** opteraient plus fréquemment pour le gaz naturel (46 %, contre 33 % en moyenne) ou pour le fioul (18 %, contre 9 % en moyenne), mais moins souvent pour l'électricité (29 %, contre 50 % en moyenne). **Par contre, parmi ceux qui choisiraient un système indépendant**, 68 % préféreraient l'électricité et 23 % le

<sup>1</sup> Le libellé exact de la question était : "Si vous deviez changer votre système de production d'eau chaude, choisiriez-vous un système assuré :

1. Par une installation de chauffage central (chaudière produisant chauffage et eau chaude).
2. Par un appareil indépendant (chauffe-eau, chauffe-bain)".

gaz naturel (2% seulement citent le fioul). Les partisans du système indépendant résident, pour 68 % d'entre eux, en pavillon (64 % en moyenne).

## 2. L'énergie utilisée pour l'eau chaude. L'énergie préférée

L'électricité est la principale source d'énergie utilisée pour l'eau chaude : elle fournit 48% des Français. Le gaz naturel permet l'approvisionnement de 29% de la population et le fioul de 13% (tableau 10). Lorsque le système de production d'eau chaude est assuré par un appareil indépendant, la part de l'électricité est encore plus forte, atteignant 75 %, contre seulement 16 % pour le gaz naturel.

Par contre, quand le système possédé est du type "chauffage central", l'électricité passe en troisième position, tandis que le gaz naturel prend la tête : il alimente 49% des systèmes collectifs de production d'eau chaude, suivi par le fioul dans un tiers des cas.

**Tableau 10**  
**L'énergie utilisée pour l'eau chaude**  
**(fin 1992)**

<i>(Modalités classées par ordre décroissant de l'ensemble des réponses)</i>	Ensemble	(en %)	
		Dont eau chaude assurée par :	
		Chauffage central	Appareil indépendant
. Electricité .....	48,3	8,9	74,9
. Gaz naturel .....	28,8	49,2	16,2
. Fioul .....	12,9	32,3	0,6
. Gaz bouteille .....	6,2	3,9	7,9
. Autre .....	2,4	5,3	0,3
. Non concerné et ne sait pas .....	1,4	0,4	0,1
<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Globalement, on n'observe pas d'évolution majeure depuis l'année dernière : seul le fioul a progressé de 3 points entre fin 1991 et fin 1992.

L'énergie utilisée pour l'eau chaude varie sensiblement selon le type de logement (tableau 11) : l'électricité est plus souvent présente dans les pavillons (54% des cas) alors que le gaz naturel l'est dans les HLM/ILN (47%) ou les autres immeubles (41%). Le fioul est, quant à lui, utilisé à peu près de la même façon quel que soit le type de logement.

**Tableau 11**  
**L'énergie utilisée pour la production d'eau chaude,**  
**selon le type de logement occupé**  
**(fin 1992)**

(en %)

	Type de logement occupé :			Ensemble
	Pavillon	HLM/ILN	Autres immeubles	
. Electricité .....	54,3	30,8	41,9	48,3
. Gaz bouteille .....	8,3	3,8	1,5	6,2
. Gaz naturel .....	20,7	46,7	41,2	28,8
. Fioul .....	13,8	12,3	11,0	12,9
. Autre .....	1,7	4,0	3,4	2,4
. Non concerné, ne sait pas .....	1,2	2,4	1,0	1,4
<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Exemple de lecture :** 54,3% des individus résidant en pavillon ont un système de production d'eau chaude qui utilise l'électricité.

L'électricité est surtout présente, pour la production d'eau chaude, dans les logements récents : elle alimente 53% de ceux construits entre 1974 et 1982 et presque sept sur dix (69%) de ceux qui ont moins de dix ans. Mais l'électricité fournit également plus de la moitié (58%) des logements construits avant 1915 (tableau 12).

Le gaz naturel, quant à lui, est surtout employé dans les logements édifiés entre 1915 et 1973 : il y alimente environ 35% des systèmes de production d'eau chaude.

Enfin, c'est dans les logements construits entre 1962 et 1973 que la part du fioul est la plus importante (26%, contre 13% en moyenne).

Tableau 12

L'énergie utilisée pour la production d'eau chaude,  
selon l'année d'achèvement de la construction du logement  
(fin 1992)

(en %)

Energie utilisée pour l'eau chaude :	Année d'achèvement de la construction du logement					Ensemble
	Avant 1915	Entre 1915 et 1961	Entre 1962 et 1973	Entre 1974 et 1982	Après 1982	
. Electricité .....	57,8	42,4	29,0	53,4	69,1	48,3
. Gaz bouteille .....	9,7	6,0	5,5	4,6	4,4	6,2
. Gaz naturel .....	16,8	35,1	35,8	27,8	20,1	28,8
. Fioul .....	9,5	13,0	25,6	10,3	4,8	12,9
. Autre .....	2,0	2,3	3,8	3,6	0,5	2,4
. Non concerné, ne sait pas	4,2	1,2	0,3	0,3	1,1	1,4
Total .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Exemple de lecture : 57,8% des individus résidant dans des logements construits avant 1915 ont un système de production d'eau chaude qui utilise l'électricité.

L'énergie utilisée pour l'eau chaude est, dans bien des cas, la même que celle utilisée pour le chauffage. Ainsi, chauffer son logement à l'électricité signifie chauffer son eau avec la même énergie dans plus de neuf cas sur dix (91 % des cas exactement). La même constatation prévaut pour le gaz naturel et le gaz bouteille : respectivement 82 % et 69 % des individus chauffés par ces sources d'énergie utilisent cette même énergie pour leur production d'eau chaude. Pour le fioul, l'effet de synergie est moindre (53 % des individus chauffés au fioul l'utilisent aussi pour l'eau chaude) et il est même inexistant pour le bois : ceux qui chauffent leur logement au bois utilisent surtout, dans 72 % des cas, l'électricité pour produire leur eau chaude.

### L'énergie préférée en cas de remplacement du système actuel

L'énergie choisie par les Français pour effectuer le remplacement de leur équipement de production d'eau chaude actuel serait, dans 50 % des cas, l'électricité (tableau 13). Le gaz naturel arrive en seconde place avec un tiers des réponses, loin devant le fioul (9 %).

Quand la production actuelle d'eau chaude est assurée par chauffage central, le gaz naturel est préféré par 46 % des répondants, devançant assez sensiblement l'électricité

(33 %). Par contre, lorsque la production est assurée par un appareil indépendant, les préférences se portent d'abord sur l'électricité (62 %), loin devant le gaz naturel (25 %, cf. tableau 13).

**Tableau 13**  
**Energie choisie en cas de remplacement du système**  
**de production d'eau chaude actuel<sup>1</sup> (fin 1992)**

<i>(Modalités classées par ordre décroissant de l'ensemble des réponses)</i>	Ensemble	(en %)	
		Dont eau chaude assurée par :	
		Chauffage central	Appareil indépendant
. Electricité .....	50,3	33,0	61,7
. Gaz naturel .....	33,2	45,9	25,3
. Fioul .....	9,3	15,0	5,6
. Gaz bouteille .....	3,6	2,4	4,4
. Autre .....	2,8	3,4	2,3
. Ne sait pas .....	0,8	0,3	0,7
<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Ces choix sont très proches de la situation actuelle. En effet, quand on compare la répartition des énergies utilisées actuellement pour l'eau chaude, et celle des énergies qui seraient adoptées en cas de remplacement de l'équipement (tableau 14), les similitudes sont fortes. On note simplement que l'électricité, et surtout le gaz naturel, accroîtraient encore leurs parts respectives de marché.

**Tableau 14**  
**La production d'eau chaude à domicile : énergie utilisée actuellement et énergie qui serait choisie**  
**en cas de remplacement de l'équipement actuel (fin 1992)**

	(en %)	
	Energie utilisée actuellement	Energie qui serait adoptée
. Electricité .....	48,3	50,3
. Gaz naturel .....	28,8	33,2
. Fioul .....	12,9	9,3
. Gaz bouteille .....	6,2	3,6
. Autre .....	2,4	2,8
. Ne sait pas, non réponse .....	1,4	0,8
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Le libellé exact de la question était : "Si vous deviez aujourd'hui remplacer votre équipement pour la production d'eau chaude sanitaire, quelle énergie choisiriez-vous pour effectuer ce remplacement ?"

Cette similitude des distributions est liée au fait que l'énergie qui serait choisie en cas de remplacement est souvent la même que celle utilisée actuellement. Cette identité relative vaut d'ailleurs que l'on dispose d'un appareil indépendant ou d'un chauffage central. Globalement, on relève ainsi que 69% des individus qui utilisent actuellement l'électricité pour leur eau chaude n'en changeraient pas en cas de remplacement de leur équipement. C'est aussi le cas pour 65% des individus en ce qui concerne le gaz naturel (tableau 15). Par contre, pour le gaz bouteille et le fioul, les "insatisfaits" sont plus nombreux : seuls 39% des utilisateurs actuels du fioul garderaient cette énergie en cas de remplacement. Le taux est encore plus faible pour le gaz bouteille (30%).

Tableau 15

L'énergie choisie en cas de remplacement,  
selon l'énergie utilisée actuellement pour l'eau chaude  
(fin 1992)

(en %)

Energie choisie en cas de remplacement :	Energie utilisée pour l'eau chaude :				Ensemble
	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	Fioul	
. Electricité .....	<b>68,8</b>	43,9	29,8	32,3	50,3
. Gaz bouteille .....	2,9	30,1	0,2	1,7	3,6
. Gaz naturel .....	19,3	20,1	<b>65,4</b>	23,1	33,2
. Fioul .....	6,0	4,6	2,6	39,4	9,3
. Autre .....	2,4	0,7	1,8	2,7	2,8
. Non concerné, ne sait pas	0,6	0,6	0,2	0,8	0,8
Total .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Exemple de lecture : 68,8% des individus dont l'électricité est le mode principal de production d'eau chaude choisiraient également l'électricité en cas de remplacement.

### 3. Les critères de choix en cas de remplacement du système actuel

Deux éléments semblent déterminants pour le choix d'un nouvel équipement de production d'eau chaude : en cas de remplacement de leur système actuel, 27% des Français se détermineraient en fonction **du confort d'utilisation** (simplicité, propreté) de l'appareil et 24% en fonction de **son coût d'utilisation**. Les trois critères suivants sont dans l'ordre : la quantité d'eau chaude disponible, la sécurité de l'appareil et son coût.

Comparés à ceux de l'année dernière, les résultats ont peu évolué (tableau 16) : il semblerait simplement que le coût de l'appareil retiendrait un peu moins l'intérêt de la population, tandis que le confort d'utilisation et la quantité d'eau chaude disponible feraient plus souvent l'objet de l'attention des Français.

Tableau 16

"Si vous deviez, aujourd'hui, remplacer votre équipement pour la production d'eau chaude sanitaire, quel serait l'élément le plus déterminant de votre choix ?"

Elément le plus déterminant :	(en %)	
	Fin 1991	Fin 1992
. Confort d'utilisation ..... (simplicité, propreté)	25,6	26,9
. Coût d'utilisation.....	24,0	24,0
. Quantité d'eau chaude disponible....	16,8	18,1
. Sécurité de l'appareil .....	11,0	12,7
. Coût de l'appareil .....	14,3	10,9
. Qualités thermiques..... (niveau de température)	6,3	5,4
. Autre .....	0,9	1,0
. Ne sait pas.....	1,1	1,0
Ensemble .....	100,0	100,0

Le type de système de production d'eau chaude actuellement à la disposition de l'enquête (chauffage central ou appareil indépendant) ne paraît pas exercer d'influence forte sur les critères de choix mis en avant<sup>1</sup>. Par contre, la mise en relation de ces critères de choix et de l'énergie qui serait utilisée en cas de remplacement permet de vérifier à nouveau que certaines qualités, toujours les mêmes, sont davantage conférées à chaque grand type d'énergie (tableau 17) :

- Ainsi cite-t-on un peu plus souvent le "confort d'utilisation" comme critère de choix quand on opte pour l'électricité.
- Au gaz naturel et au fioul est plus souvent associé le "coût d'utilisation".

<sup>1</sup> L'ordre des critères reste le même.

Tableau 17

Préférences en cas de remplacement du système de production d'eau chaude :  
élément déterminant du choix selon l'énergie choisie  
(fin 1992)

	Energie qui serait choisie :			(en %)
	Electricité	Gaz naturel	Fioul	Ensemble**
. Confort d'utilisation ..	28,4	27,9	21,0	26,9
. Coût d'utilisation .....	19,3	28,4	32,0	24,0
. Quantité d'eau chaude disponible .....	18,2	17,8	20,8	18,1
. Sécurité de l'appareil	14,6	11,4	11,6	12,7
. Coût de l'appareil ....	12,8	7,8	11,1	11,0
. Qualités thermiques ..	5,3	6,4	3,0	5,4
Ensemble* .....	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Ensemble, y compris autre et nsp

\*\* Ensemble, y compris autre, nsp et gaz bouteille

Ces résultats sont assez proches de ceux mis en évidence lors de l'analyse des choix des Français en matière de chauffage du logement. Cela est dû au double constat suivant :

- \* Les Français avancent assez souvent le même critère pour justifier leur choix en matière de remplacement d'équipement, qu'il s'agisse du chauffage du logement ou de la production d'eau chaude (tableau 18).
- \* Les Français ont souvent une préférence globale pour une même source d'énergie (qui est d'ailleurs fréquemment celle qu'ils utilisent) : l'énergie choisie en cas de remplacement de l'équipement de chauffage actuel est souvent celle choisie en cas de remplacement du système de production d'eau chaude ; cela est bien sûr aussi lié au fait que, on l'a vu, 39% de la population utilise, pour l'eau chaude, son système de chauffage (installation de chauffage central).

Tableau 18

L'élément déterminant en cas de remplacement du système de production d'eau chaude et du système de chauffage (fin 1992)

(en %)

Pour le système de production d'eau chaude :	Pour le chauffage du logement actuel :				Ensemble*
	Coût d'équipement	Coût d'utilisation	Confort d'utilisation	Sécurité	
. Coût de l'appareil ....	35,3	8,8	6,3	8,5	11,0
. Coût d'utilisation ....	18,5	41,7	13,1	12,7	24,0
. Confort d'utilisation .	15,7	20,9	44,6	17,6	26,9
. Qualités thermiques .	2,7	5,1	7,2	4,6	5,4
. Quantité d'eau chaude disponible .....	20,2	17,2	18,9	16,5	18,1
. Sécurité de l'appareil	6,4	4,7	9,1	37,7	12,7
. Autre .....	0,5	0,9	0,6	0,8	1,0
. Ne sait pas .....	0,7	0,7	0,2	1,6	0,9
Total .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Y compris autre et ne sait pas.

**Exemple de lecture :** 41,7% des individus dont "le coût d'utilisation" est le critère de choix le plus important en cas de remplacement de leur système de chauffage citent ce même critère comme élément de choix le plus important en cas de remplacement de leur équipement de production d'eau chaude.

## CHAPITRE III

### Les équipements de cuisson

**Les équipements de cuisson** constituent le troisième type d'appareils consommateurs d'énergie à domicile. *Quelles sont les principales sources d'énergie utilisées à ce titre par les Français ? Et quelles seraient les énergies choisies en cas de remplacement de ces équipements ?* L'étude des réponses à ces questions, comme à celle concernant l'élément déterminant du choix formulé, fait l'objet de ce chapitre. L'analyse menée permet de dissocier les questions concernant le four d'une part, et celles relatives aux plaques de cuisson d'autre part.

#### 1. L'énergie choisie en cas de remplacement des équipements de cuisson

##### 1.1 Le four

93 % des Français disposent chez eux d'un four indépendant ou d'un four inclus dans une cuisinière, non compris four à micro-ondes. C'est à cette population qu'ont été posées les trois questions portant sur l'énergie utilisée, sur l'énergie choisie en cas de remplacement de l'équipement et sur le critère de choix primordial dans un tel cas.

##### *L'énergie utilisée pour le four*

C'est, de loin, l'électricité qui est l'énergie le plus souvent utilisée pour le four (65 % des Français), devant le gaz bouteille (19 %) et le gaz naturel (15 %).

Tableau 19

**Quelle est l'énergie utilisée pour votre four ?**  
 (Champ : ensemble des individus disposant d'un four,  
 soit 93 % de la population en fin 1992)

(en %)

	Fin 1991	Fin 1992
. Electricité .....	66,6	65,3
. Gaz bouteille .....	17,2	18,5
(butane, propane)		
. Gaz naturel .....	15,0	15,3
(gaz de réseau)		
. Autre.....	1,1	0,8
. Ne sait pas .....	0,1	0,1
Ensemble.....	100,0	100,0

Des liens apparaissent entre l'énergie utilisée pour le four et celle utilisée pour le chauffage ou pour la production d'eau chaude : ainsi, 75 % des individus dont le logement est chauffé à l'électricité utilisent cette même énergie pour leur four (pour ceux qui en ont un). De même, 34 % des enquêtés chauffés au gaz naturel ont un four fonctionnant avec cette source d'énergie (alors que le gaz naturel est utilisé en moyenne dans 15 % des cas). Par contre, le gaz bouteille est relativement plus utilisé pour le four chez ceux qui chauffent leur logement au charbon ou au bois.

Les convergences sont encore plus nettes pour l'eau : 69 % des personnes dont l'eau est chauffée à l'électricité emploient aussi cette énergie pour leur four. Pour le gaz naturel, cette proportion d'utilisateurs de la même énergie est de 35 % ; elle est de 40 % pour le gaz bouteille.

Les habitants de pavillons sont un peu plus nombreux qu'en moyenne à utiliser l'électricité pour leur four (c'est le cas de 69 % d'entre eux) ou le gaz bouteille (22 %). Par contre, dans les immeubles, on a nettement plus souvent recours au gaz naturel : par exemple, 50 % des habitants d'HLM/ILN ont un four électrique, mais 35 % disposent d'un four fonctionnant au gaz naturel (contre 15 % en moyenne).

L'année d'achèvement de la construction du logement a une incidence assez forte sur le type d'énergie utilisée pour la cuisson. En ce qui concerne l'électricité, plus l'année d'achèvement de la construction est récente, plus son utilisation est fréquente. Ainsi, 55% des habitants de logements édifiés avant 1915 sont équipés ainsi, contre 76% de ceux résidant dans des logements construits après 1982. Le gaz bouteille est souvent bien ancré dans les logements construits avant 1915 (28% de leurs habitants ont un four ainsi équipé). Le gaz naturel est principalement utilisé dans les fours des logements construits entre 1915 et 1973 (plus de 21% des fours en sont équipés). Enfin, c'est parmi les **accédants et les propriétaires** que l'électricité est le plus utilisée pour le four (environ les trois quarts sont dans ce cas).

Notons aussi que si l'utilisation de l'électricité pour le four varie peu selon la taille d'agglomération, le gaz naturel est plus utilisé dans les grandes villes et le gaz bouteille dans les petites communes.

#### *L'énergie choisie en cas de remplacement du four*

L'énergie choisie pour effectuer un remplacement serait, pour les deux tiers des Français (66%), l'électricité ; 20% opteraient pour le gaz naturel et 12% pour le gaz bouteille (butane, propane).

Tableau 20

#### Quelle énergie choisiriez-vous pour effectuer le remplacement de votre four?<sup>1</sup>

(Champ : ensemble des individus disposant d'un four,  
soit 93% de la population en fin 1992)

	(en %)	
	Fin 1991	Fin 1992
. Electricité .....	66,9	66,3
. Gaz bouteille .....	12,2	12,0
(butane, propane)		
. Gaz naturel .....	18,9	19,6
(gaz de réseau)		
. Autre.....	1,4	1,5
. Ne sait pas .....	0,6	0,6
Ensemble.....	100,0	100,0

<sup>1</sup> Le libellé exact de la question était le suivant : "Si vous deviez aujourd'hui remplacer votre four, quelle énergie choisiriez-vous pour effectuer ce remplacement ?"

En fait, l'énergie qui serait choisie est souvent la même que celle déjà utilisée actuellement. On retrouve là un phénomène déjà observé à propos du chauffage ou de l'eau chaude. Ainsi, parmi ceux qui utilisent l'électricité pour leur four, 84% l'adopteraient de nouveau en cas de remplacement (contre 66% en moyenne). De même, 65% des utilisateurs du gaz naturel garderaient cette énergie (contre 20% en moyenne). En revanche, si 51% des personnes équipées actuellement du gaz bouteille envisagent de garder la même énergie (12% en moyenne), 35% seraient attirés par l'électricité et 12% par le gaz naturel.

Tableau 21

**L'énergie choisie pour le remplacement du four,  
selon l'énergie utilisée actuellement (fin 1992)**  
(Champ : ensemble des individus disposant d'un four,  
soit 93% de la population)

(en %)

Energie qui serait choisie :	Energie utilisée actuellement pour le four :			Ensemble*
	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	
. Electricité.....	83,7	35,0	31,4	66,3
. Gaz bouteille..	3,4	50,9	1,3	12,0
. Gaz naturel ....	11,2	11,8	65,2	19,6
Ensemble*.....	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Ensemble, y compris autre et nsp

La cohérence des choix formulés pour le chauffage, l'eau chaude ou le four est assez grande : l'énergie souhaitée en cas de remplacement du chauffage du logement ou du système de production d'eau chaude est également celle qui est relativement le plus citée en cas de remplacement du four. L'exemple le plus notable concerne le gaz naturel : presque les deux tiers (63%) de ceux qui choisiraient le gaz naturel en cas de remplacement du four l'adopteraient aussi pour le remplacement de leur chauffage actuel et 65% l'ont cité également pour le remplacement de leur équipement d'eau chaude.

Notons, enfin, que le gaz naturel est plus souvent choisi par les habitants d'immeubles (33% parmi les personnes résidant en HLM/ILN, contre 20% en moyenne).

## 1.2 Les plaques de cuisson

Plus de quatre Français sur cinq (86 %) disposent, dans leur logement, de plaques de cuisson indépendantes ou d'un dessus de cuisinière sur lequel ils peuvent faire cuire leurs aliments. Parmi eux, 5 % disposent sur leur appareil de plaques vitro-céramiques.

### *L'énergie utilisée pour les plaques*

La formule la plus employée pour les plaques de cuisson reste, comme en 1991, celle du "gaz bouteille + électricité" (23 % des cas en 1992, contre 28 % en 1991). Mais elle est rejointe cette année par les utilisateurs du gaz bouteille (23 % des cas). Le gaz naturel seul représente 20 % des cas et l'électricité seule, 19 %. Au total, l'électricité est employée par 56 % des utilisateurs ; le gaz bouteille l'est par 46 % et le gaz naturel par 34 % (tableau 22).

**Tableau 22**

**Quelle est l'énergie utilisée pour votre dessus de cuisinière  
ou vos plaques de cuisson indépendantes ?**

(Champ : ensemble des individus disposant de plaques de cuisson,  
soit 86 % de la population en fin 1992)

(en %)

<i>(Modalités classées par ordre décroissant des réponses)</i>	Fin 1991	Fin 1992
. Gaz bouteille + électricité.....	27,9	23,4
. Gaz bouteille seul .....	21,2	22,8
. Gaz naturel seul .....	19,8	19,8
. Electricité seule .....	17,4	18,5
. Gaz naturel + électricité .....	12,6	14,4
. Autre .....	1,0	1,0
. Ne sait pas.....	0,1	0,1
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'énergie utilisée pour les plaques de cuisson et celle utilisée pour le four sont, naturellement, assez souvent les mêmes : quand on utilise l'électricité seule pour les plaques, on utilise aussi, dans 96 % des cas, l'électricité pour le four. Quand on dispose du gaz naturel seul pour les plaques, on utilise aussi, dans 59 % des cas, le gaz naturel pour le four. Dans les cas des formules "gaz naturel + électricité" et "gaz bouteille + électricité", l'électricité est utilisée dans 90 % des cas pour le four. Enfin, lorsque le gaz bouteille est utilisé seul pour les plaques, le four est alimenté, dans 59 % des cas, au gaz bouteille (tableau 23).

Tableau 23

**L'énergie utilisée pour les plaques de cuisson  
et l'énergie utilisée pour le four (fin 1992)**

(Champ : ensemble des individus disposant de plaques de cuisson et de four,  
soit 82 % de la population)

(en %)

Four : Plaques :	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	Ensemble*
. Electricité seule .....	96,1	2,5	1,4	100,0
. Gaz bouteille seul .....	38,2	59,5	0,5	100,0
. Gaz bouteille + électricité...	89,5	8,8	0,8	100,0
. Gaz naturel seul .....	40,1	0,6	59,0	100,0
. Gaz naturel + électricité.....	90,2	0,0	9,5	100,0
Ensemble *.....	68,7	16,5	13,8	100,0

\* Ensemble, y compris autre et nsp

***L'énergie choisie en cas de remplacement des plaques de cuisson***

C'est la formule "gaz bouteille + électricité" qui serait choisie en premier (25 % des répondants) en cas de remplacement des plaques de cuisson, suivie par l'électricité seule (22 %, cf. tableau 24).

Tableau 24

**Energie choisie pour le remplacement des plaques de cuisson<sup>1</sup>**  
(Champ : ensemble des individus disposant de plaques de cuisson,  
soit 86 % de la population en fin 1992)

(en %)

(Modalités classées par ordre décroissant des réponses)	Fin 1991	Fin 1992
. Gaz bouteille + électricité.....	26,5	24,7
. Electricité seule.....	21,9	21,6
. Gaz naturel + électricité.....	19,6	20,0
. Gaz naturel seul .....	19,6	19,7
. Gaz bouteille seul .....	10,9	12,5
. Autre .....	1,3	1,2
. Ne sait pas.....	0,2	0,3
Ensemble .....	100,0	100,0

Deux types de relations peuvent être mises tout particulièrement en évidence quand on observe les choix formulés :

- \* **L'énergie qui serait choisie est assez souvent celle qui est déjà utilisée** (tableau 25) : la même énergie ou la même formule d'énergies combinées serait adaptée dans 43 % à 74 % des cas (ce chiffre varie selon les sources d'énergie concernées). L'énergie la plus désavantagée de ce point de vue serait le gaz bouteille seul.

Tableau 25

**L'énergie choisie pour remplacer les plaques de cuisson,  
selon l'énergie utilisée actuellement pour les plaques (fin 1992)**  
(Champ : ensemble des individus disposant de plaques de cuisson,  
soit 86 % de la population)

(en %)

Energie choisie :	Energie utilisée actuellement :					Ensemble *
	Electricité seule	Gaz bouteille seul	Gaz bouteille + électricité	Gaz naturel seul	Gaz naturel + électricité	
Electricité seule .....	<b>59,8</b>	16,5	10,3	14,7	9,9	21,7
Gaz bouteille seul.....	3,3	<b>42,6</b>	7,3	0,6	0,9	12,5
Gaz bouteille + électricité	7,5	25,2	<b>69,9</b>	3,1	2,7	24,7
Gaz naturel seul .....	13,0	10,5	4,4	<b>61,3</b>	10,8	19,7
Gaz naturel + électricité	14,8	4,9	7,2	19,2	<b>73,8</b>	20,0
Ensemble * .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Ensemble, y compris autre et nsp

<sup>1</sup> Le libellé exact de la question était : "Si vous deviez, aujourd'hui, remplacer votre cuisinière ou vos plaques de cuisson..., quelle énergie choisiriez-vous pour effectuer ce remplacement ?"

- \* **L'énergie choisie pour le remplacement des plaques est assez souvent celle qui serait aussi adoptée pour le remplacement du four** (tableau 26). Remarquons cependant que, de ce point de vue, c'est l'électricité qui paraît être l'énergie la plus avantageée : dès que cette source d'énergie est choisie, seule ou combinée pour les plaques, elle est choisie aussi, dans plus des trois quarts des cas, pour le four.

Tableau 26

**Energie choisie pour le remplacement des plaques de cuisson  
et énergie choisie pour le remplacement du four (fin 1992)**  
(Champ : ensemble des individus disposant de plaques de cuisson et de four,  
soit 82 % de la population)

Plaques \ Four	(en %)			
	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	Ensemble*
. Electricité seule .....	87,6	4,6	6,8	100,0
. Gaz bouteille seul .....	41,0	49,6	5,7	100,0
. Gaz bouteille + électricité...	83,3	12,2	3,4	100,0
. Gaz naturel seul .....	38,0	1,1	60,0	100,0
. Gaz naturel + électricité.....	74,2	2,1	22,5	100,0
Ensemble *.....	67,5	11,1	19,4	100,0

\* Ensemble, y compris autre et nsp

## 2. Les critères de choix en cas de remplacement des équipements

### 2.1 Le cas du remplacement du four

Selon les Français, les critères les plus déterminants du choix pour le remplacement du four sont "la qualité de la cuisson" et "la simplicité d'utilisation" (chaque critère est cité par 24 % de la population). Le coût de l'appareil, sa sécurité, la propreté et le coût d'utilisation sont ensuite cités dans les mêmes proportions (de 11 à 13 %). L'esthétique semble peu influencer sur les choix (tableau 27).

Tableau 27

**L'élément le plus déterminant du choix pour le remplacement du four<sup>1</sup>**  
 (Champ : ensemble des individus disposant d'un four,  
 soit 93 % de la population en fin 1992)

	(en %)	
	Fin 1991	Fin 1992
. Qualité de la cuisson.....	22,3	24,2
. Simplicité d'utilisation.....	21,9	23,6
. Coût de l'appareil.....	16,2	13,4
. Sécurité de l'appareil.....	13,3	12,3
. Propreté (nettoyage).....	11,3	11,6
. Coût d'utilisation.....	12,2	11,0
. Esthétique.....	1,2	1,8
. Autre.....	1,4	1,9
. Ne sait pas.....	0,2	0,2
Ensemble.....	100,0	100,0

Globalement, on l'a vu, l'électricité est, de loin, l'énergie choisie le plus souvent pour faire fonctionner le four au cas où il serait remplacé. Elle garde cet avantage quel que soit l'élément déterminant du choix (tableau 28). Remarquons néanmoins que les enquêtés qui se déterminent en fonction du coût d'utilisation choisissent bien plus souvent le gaz naturel ou en bouteille.

Tableau 28

**Energie choisie pour le remplacement du four et élément déterminant du choix (fin 1992)**  
 (Champ : ensemble des individus disposant d'un four,  
 soit 93 % de la population)

	Energie qui serait choisie :			Ensemble *
	Electricité	Gaz bouteille	Gaz naturel	
. Qualité de la cuisson.....	72,1	8,6	17,4	100,0
. Simplicité utilisation.....	69,9	10,0	19,4	100,0
. Coût appareil.....	58,8	19,7	18,1	100,0
. Sécurité de l'appareil.....	71,9	7,9	19,0	100,0
. Propreté (nettoyage).....	72,3	7,8	19,0	100,0
. Coût utilisation.....	45,6	22,5	29,1	100,0
Ensemble *.....	66,3	12,0	19,6	100,0

\* Ensemble, y compris autre, nsp et le critère "esthétique" très peu cité.

<sup>1</sup> Le libellé exact de la question était : "Si vous deviez, aujourd'hui, remplacer votre four, quel serait l'élément le plus déterminant de votre choix ?"

## 2.2 Le cas du remplacement des plaques de cuisson

Tout comme pour le remplacement du four, ce sont les critères "simplicité d'utilisation" et "qualité de la cuisson" qui sont le plus souvent cités comme élément déterminant en cas de remplacement des plaques (avec respectivement 24% et 20% des réponses). Le coût de l'appareil, sa sécurité et son coût d'utilisation sont ensuite cités à peu près dans les mêmes proportions (avec 12% à 15% des réponses). Ces proportions ne sont guère très différentes de celles évoquées concernant le remplacement du four.

Tableau 29

L'élément le plus déterminant du choix pour le remplacement des plaques de cuisson<sup>1</sup>  
(Champ : ensemble des individus disposant de plaques de cuisson,  
soit 86% de la population en fin 1992)

	(en %)	
	Fin 1991	Fin 1992
. Simplicité d'utilisation .....	21,6	23,5
. Qualité de la cuisson.....	20,4	20,1
. Coût de l'appareil .....	18,8	14,8
. Sécurité de l'appareil .....	13,9	14,0
. Coût d'utilisation.....	12,4	12,4
. Propreté (nettoyage) .....	8,7	9,8
. Esthétique .....	2,8	3,1
. Autre .....	1,3	1,9
. Ne sait pas.....	0,1	0,4
Ensemble .....	100,0	100,0

L'ordonnancement des résultats est ici quasiment identique à ceux obtenus pour le remplacement du four : le critère de choix cité dans un cas a souvent été repris à l'identique pour l'autre cas. Ainsi, quand le coût de l'appareil est l'élément déterminant pour le choix des plaques, il l'est également à 68% pour le four. Cette proportion est de 67% dans le cas du choix de "la qualité de la cuisson", de 61% pour "la simplicité d'utilisation", de 58% pour "le coût d'utilisation", de 53% pour "la sécurité" et de 46% pour "la propreté".

<sup>1</sup> Le libellé exact de la question était : "Si vous deviez, aujourd'hui, remplacer votre cuisinière ou vos plaques de cuisson, quel serait l'élément le plus déterminant de votre choix ?"

Il n'apparaît pas enfin, pour les plaques de cuisson, de véritable corrélation entre critère de choix et énergie retenue en cas de remplacement (tableau 30). Tout au plus, peut-on relever notamment que la référence au coût d'utilisation conduit à choisir plus souvent, soit le gaz naturel seul, soit le gaz bouteille seul.

Tableau 30

**Energie choisie pour le remplacement des plaques et élément déterminant du choix (fin 1992)**

(Champ : individus disposant de plaques de cuisson,  
soit 86% de la population)

(en %)

	Electricité seule	Gaz bouteille seul	Gaz bouteille + électricité	Gaz naturel seul	Gaz naturel + électricité	Ensemble*
Simplicité .....	21,8	11,6	27,2	20,2	19,0	100,0
Qualité cuisson ....	18,8	10,5	21,5	22,4	25,3	100,0
Coût de l'appareil .	18,3	17,9	29,3	15,4	17,6	100,0
Sécurité .....	27,5	8,8	22,7	15,9	24,0	100,0
Coût d'utilisation .	16,9	16,5	24,6	24,8	17,2	100,0
Propreté .....	28,1	12,0	26,0	18,6	14,3	100,0
Ensemble* .....	21,7	12,5	24,7	19,7	20,0	100,0

\* Ensemble, y compris autre, nsp et le critère "esthétique", très peu cité.

*Un fort engouement envers les plaques vitro-céramiques*

Une autre question était posée aux individus qui opteraient pour l'électricité seule (soit 22% de la population) en cas de remplacement de leurs plaques de cuisson actuelles. La réponse traduit un fort engouement de cette population envers les **plaques vitro-céramiques** : 59% choisiraient un appareil ainsi équipé (tableau 31). Ce chiffre est encore un peu plus élevé cette année que celui observé en fin 1991.

Tableau 31

**Choisiriez-vous plutôt un appareil avec des plaques classiques  
ou avec des plaques vitro-céramiques ?**

(Champ : individus qui choisiraient l'électricité seule pour le remplacement  
de leurs plaques de cuisson, soit 22% de la population en fin 1992)

(en %)

	Fin 1991	Fin 1992
. Plaques classiques .....	33,8	29,3
. Plaques vitro-céramiques .....	55,0	59,1
. Ne sait pas .....	11,2	11,6
Ensemble des répondants .....	100,0	100,0

Ce chiffre est d'autant plus intéressant à relever que seuls 21 % des individus utilisant actuellement l'électricité seule pour leurs plaques de cuisson disposent déjà de plaques vitro-céramiques. Remarquons aussi que les actuels utilisateurs de telles plaques en sont plutôt satisfaits : environ 90% de ceux qui en disposent déjà sont prêts à les choisir à nouveau en cas de remplacement.

Les personnes attirées par les plaques vitro-céramiques sont plus souvent diplômées et d'un niveau de vie aisé : ainsi, sont sur-représentés, dans ce groupe, les individus dont les revenus sont au moins de 15 000 Francs mensuels (42% du groupe bénéficient de ce niveau de revenus) et ceux qui disposent du baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur (40% du groupe). Les personnes intéressées par les plaques vitro-céramiques sont mieux équipées qu'en moyenne : elles disposent d'un four à micro-ondes dans 59% des cas, d'un magnétoscope dans 72% des cas ou d'un ordinateur domestique dans 29% des cas.

## CHAPITRE IV

### Les risques ressentis d'augmentation des prix des différentes énergies

Le quatrième chapitre est consacré aux opinions de la population sur l'évolution des prix des différentes énergies dans les cinq ans à venir. Depuis fin 1984, une question concerne en effet les types d'énergies qui présentent, selon les Français, les risques les plus importants en matière d'augmentation des prix.

#### 1. L'énergie la plus menacée de risques d'augmentation de prix

Fin 1992, carburant-auto et électricité inquiètent presque tout autant l'un que l'autre les Français, quant à une éventuelle augmentation de leurs prix dans l'avenir<sup>1</sup> : **37% craignent une augmentation du carburant-auto et 35% redoutent le même effet pour l'électricité.** Ensuite, viennent les craintes **pour le prix du fioul** (12% des premières citations). Seuls 5% des Français craignent l'augmentation du prix du gaz naturel ou du charbon, le bois ne recueillant que 3% des voix et le gaz butane-propane, 2%.

En seconde réponse, carburant-auto et électricité sont de nouveau chacun cités dans les mêmes proportions (25% pour le carburant et 24% pour l'électricité), ce qui ne change pas l'ordre des citations obtenues lors de la première réponse. Ainsi, le carburant a été cité au total par 62% des Français (première ou seconde réponse) et l'électricité par 59%. Le fioul conserve également sa troisième place (33% des Français l'ont cité en première ou seconde réponse). Toujours en considérant les deux réponses cumulées, le gaz naturel obtient un pourcentage de 19% et le charbon 10%.

<sup>1</sup> Le libellé exact de la question est le suivant : "*Quels sont, selon vous, parmi les types d'énergies suivants, les deux qui présentent les risques les plus importants dans les cinq années à venir en matière d'augmentation des prix ?*" : 1. Electricité - 2. Charbon - 3. Fioul-mazout - 4. Carburant-auto - 5. Gaz - 6. Bois.

Tableau 32

## L'énergie la plus menacée de risques d'augmentation des prix (fin 1992)

(en %)

<i>(Réponses classées par ordre décroissant des citations)</i>	Première réponse	Deuxième réponse	Somme des deux réponses fournies
. Carburant-auto.....	36,6	24,9	61,5
. Electricité .....	35,0	24,3	59,3
. Fioul-mazout.....	12,4	20,9	33,3
. Gaz naturel .....	5,1	13,4	18,5
(gaz de réseau)			
. Charbon .....	4,9	5,5	10,4
. Bois .....	2,7	3,8	6,5
. Gaz butane,propane (GPL)	1,6	4,8	6,4
. Ne sait pas .....	1,7	2,4	4,1
Ensemble .....	100,0	100,0	-

Nous présentons ci-après l'évolution des résultats de fin 1984 à fin 1992<sup>1</sup> (tableau 33). On remarque qu'en fin 1992, les risques ressentis sont assez proches de ceux observés en fin 1989. Les craintes vis-à-vis du prix de l'électricité, qui s'étaient sensiblement amenuisées en fin 1990, sont maintenant revenues à leur situation initiale. Relevons aussi la baisse très nette des craintes concernant le prix du fioul. Après la forte pointe de fin 1990 (précédant la guerre du Golfe), les craintes relatives sont redescendues à leur niveau le plus bas depuis cinq ans.

Tableau 33

## Energie la plus menacée de risques d'augmentation des prix (1ère réponse)

- Evolution de fin 1984 à fin 1992 -

(en %)

	Fin 1984	Fin 1986	Fin 1987	Fin 1988	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992
. Carburant ..	46,1	29,9	31,5	33,1	35,4	37,0	42,0	36,6
. Electricité..	18,0	25,3	26,9	33,3	36,0	20,6	29,0	35,0
. Fioul.....	25,6	23,1	18,8	14,2	15,7	32,4	15,9	12,4
. Gaz .....	3,0	5,5	5,0	6,2	4,5	5,3	5,2	6,7
. Charbon....	3,6	7,8	7,9	5,9	3,2	2,6	3,3	4,9
. Bois.....	1,3	6,0	6,7	5,4	3,9	1,4	3,7	2,7
. Nsp .....	2,3	2,4	3,2	1,9	1,3	0,7	0,9	1,7
Ensemble ....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

<sup>1</sup> La rubrique "gaz" a été éclatée, en fin 1992, en "gaz butane, propane (GPL)" et "gaz de réseau".

## 2. Les critères socio-démographiques les plus significatifs

Le sexe, l'âge, l'activité, le diplôme et la taille d'agglomération sont les principaux critères influant sur les opinions relatives aux risques ressentis d'augmentation des prix des différentes énergies.

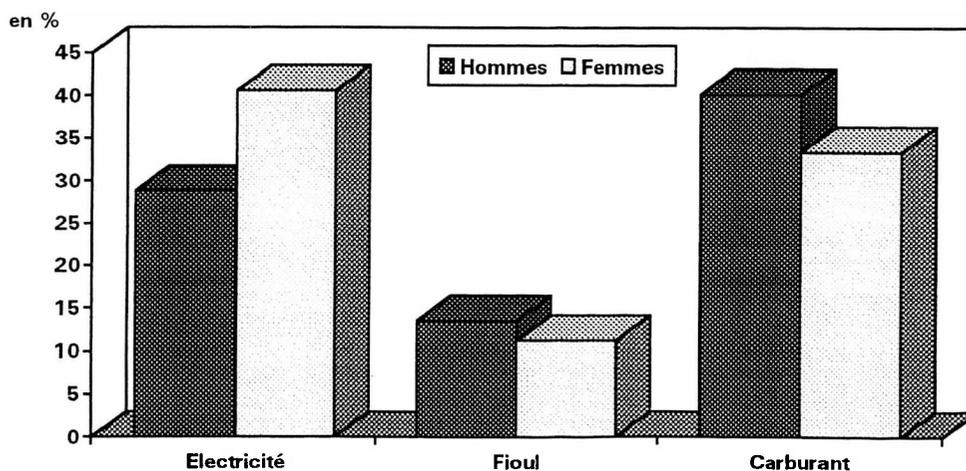
Le sexe influe principalement sur les craintes relatives à l'électricité et au carburant-auto. Il joue moins sur les citations concernant le fioul (graphique 4). Ainsi les femmes redoutent-elles plus l'augmentation de l'électricité (41 % d'entre elles), et les hommes, celle du carburant-auto (40 % d'entre eux). Le fioul, quant à lui, est cité par 14 % des hommes et 11 % des femmes.

En ce qui concerne le carburant, la montée des craintes masculines, amorcée depuis fin 1986, semble maintenant s'être tassée : fin 1986, 31 % des hommes citaient le carburant-auto, 39 % en fin 1989 et 41 % en fin 1990. Les citations de l'électricité, comparées à fin 1989, sont aujourd'hui réparties à peu près de la même façon qu'elles l'étaient alors entre les hommes et les femmes (42 % des femmes et 29 % des hommes en fin 1989).

Graphique 4

La source d'énergie la plus menacée dans les 5 ans à venir (1ère réponse)

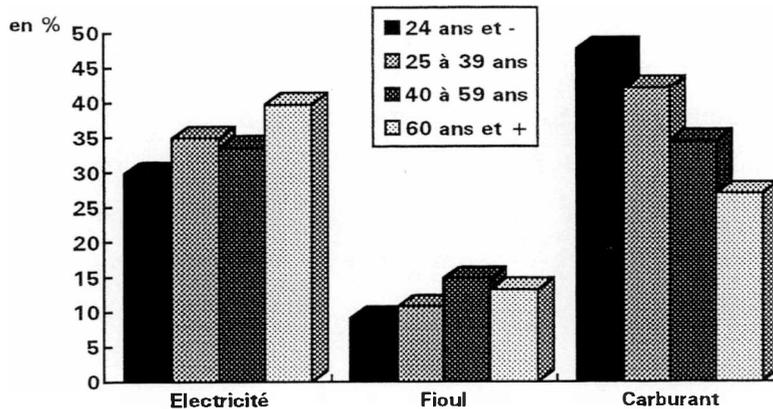
- Répartition selon le sexe -



Les différences par âge sont également très significatives. Les personnes âgées de 60 ans ou plus craignent plus l'augmentation de l'électricité (40% d'entre elles citent cette énergie), tandis que les plus jeunes sont davantage enclins à redouter des augmentations des prix du carburant-auto (48% des individus de 24 ans et moins ont cette position). Les opinions sont davantage équilibrées en ce qui concerne les éventuelles augmentations du prix du fioul (de 9% à 15% des citations parmi les différentes tranches d'âge).

Graphique 5

La source d'énergie la plus menacée dans les 5 ans à venir (1ère réponse)  
- Répartition selon l'âge -

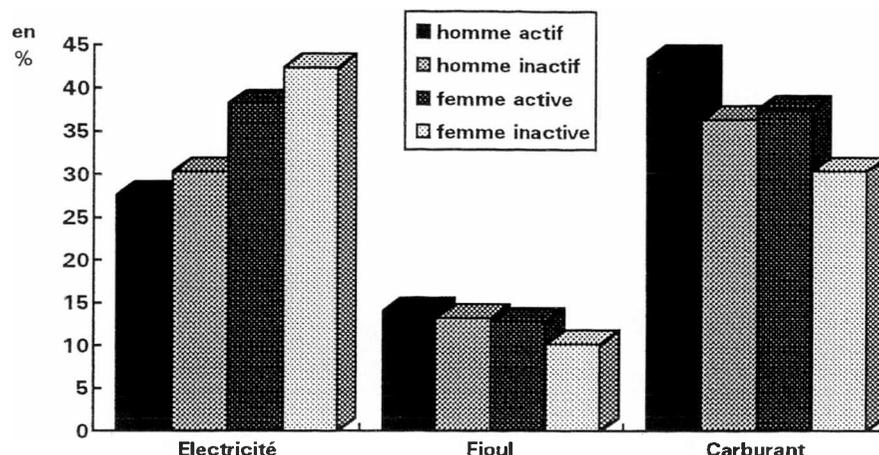


L'activité (ou l'inactivité) atténue l'effet du sexe, observé précédemment. Ainsi, en ce qui concerne les craintes vis-à-vis du carburant-auto, l'opinion des femmes actives se rapproche plus de celle des hommes inactifs que de celle des inactives (graphique 6).

Les individus les plus diplômés craignent davantage l'augmentation du carburant (c'est le cas de 44% des diplômés du bac ou du supérieur, contre 31% des non-diplômés). Par contre, les personnes peu diplômées redoutent plus fréquemment l'évolution des prix de l'électricité (39% d'entre eux l'ont citée comme l'énergie la plus menacée, contre 27% des diplômés du bac ou du supérieur).

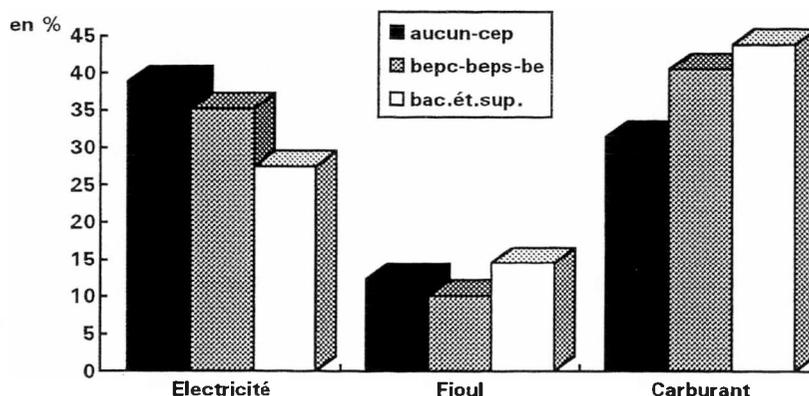
Graphique 6

La source d'énergie la plus menacée dans les 5 ans à venir  
- Répartition selon le sexe et l'activité -



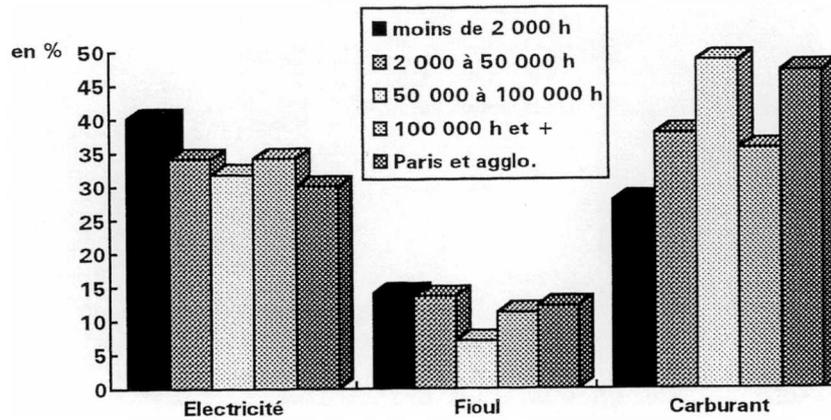
Graphique 7

La source d'énergie la plus menacée dans les 5 ans à venir  
- Répartition selon le diplôme d'enseignement possédé -



Les effets de la taille d'agglomération de résidence se font également sentir ici (graphique 8). Presque la moitié (47%) des résidents de Paris ou de son agglomération craignent une augmentation du prix du carburant-auto, contre 28% parmi les résidents des petites communes de moins de 2000 habitants. L'effet inverse est observé pour l'électricité : 40% des résidents des petites communes pensent que l'électricité est l'énergie la plus menacée d'augmentation dans les cinq ans à venir, tandis que 30% des franciliens (agglomération parisienne) sont de cet avis.

**Graphique 8**  
**La source d'énergie la plus menacée dans les 5 ans à venir**  
**- Répartition selon la taille d'agglomération -**



On trouvera, dans le rapport *"Les attitudes des Français en matière d'énergie et leur évolution récente"*<sup>1</sup>, une analyse détaillée des effets propres de chaque critère socio-démographique sur les opinions formulées en matière de risque d'augmentation des prix des différentes énergies.

<sup>1</sup> CREDOC, Mars 1992.

## **DEUXIEME PARTIE**

### **Trois grands pôles de la politique énergétique en France :**

**Le nucléaire, la maîtrise de l'énergie,  
la protection de l'environnement**

## CHAPITRE I

### Les centrales nucléaires

*Les Français connaissent-ils la part représentée par le nucléaire dans la production d'électricité en France ? Dans quelle mesure sont-ils inquiets d'un éventuel accident de centrale nucléaire ? Voilà les deux questions principales abordées dans ce chapitre.*

#### 1. Connaissance de la part représentée par le nucléaire dans la production d'électricité

Depuis fin 1980, le système d'enquêtes "**Conditions de vie et Aspirations des Français**" permet d'observer l'estimation que nos concitoyens donnent de la part d'électricité d'origine nucléaire dans la production française. En réalité, cette part est actuellement de 75 %, alors qu'elle était de 25 % en fin 1980. L'estimation fournie par les Français a-t-elle évolué, au fil du temps, au même rythme que la part réelle du nucléaire ? Comment la qualité de l'information (évolution des pourcentages de "non-réponses") a-t-elle également évolué ? Répondre à ces questions revient à souligner une assez grande méconnaissance de la population sur ce sujet, même si malgré tout, au fil des années, la proportion des individus qui n'ont pu fournir d'estimation a tendance à régresser assez sensiblement, surtout depuis la fin 1988.

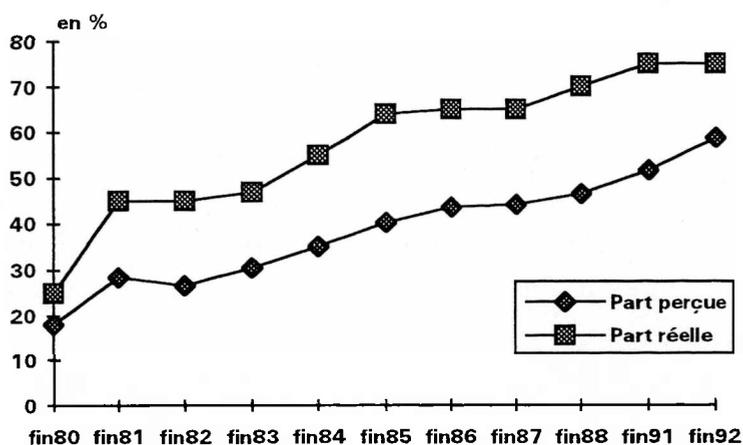
##### 1.1 Les résultats

En fin 1992, la part du nucléaire dans la production d'électricité en France a été estimée, par la population, à 59 % en moyenne. C'est le chiffre le plus élevé obtenu depuis le début des observations. On note une progression régulière de la part estimée (graphique 9) : celle-ci était de 18 % fin 1980, de 30 % fin 1983, de 44 % fin 1986 et de 52 % fin 1991, pour ne citer que quelques chiffres. L'augmentation de 7 points enregistrée cette année est plus importante que celles observées antérieurement,

excepté en 1981 où elle avait été de 10 points par rapport à l'année précédente. Depuis 1981, les Français sous-estiment environ d'un tiers la part du nucléaire dans la production d'électricité française. Cette sous-estimation a tendance à se réduire depuis 1988 ; elle n'était plus que de 31 % en fin 1991 et de 22 % en fin 1992.

Par ailleurs, le pourcentage de non-réponses, qui était de 50 % en fin 1988, est passé à 44 % en 1991 et à 41 % en fin 1992 (tableau 34).

**Graphique 9**  
Perception de la part du nucléaire  
dans la production d'électricité



Les résultats de fin 1992, tant du point de vue de la connaissance, que de l'estimation fournie, sont certainement les fruits de la grande campagne d'information menée par EDF sur ce thème.

**Tableau 34**  
**Estimation de la part du nucléaire**  
**dans la production d'électricité en France<sup>1</sup>**

	(en %)		
	Moyenne	% de non-réponses	Pour comparaison : part réelle du nucléaire
Fin 1980	18,1	58,5	25,0
Fin 1981	28,5	49,1	45,0
Fin 1982	26,6	51,1	45,0
Fin 1983	30,5	50,8	47,0
Fin 1984	35,1	53,4	55,0
Fin 1985	40,3	48,0	64,0
Fin 1986	43,6	51,0	65,0
Fin 1987	44,1	49,0	65,0
Fin 1988	46,6	50,3	70,0
Fin 1991	51,7	43,5	75,0
Fin 1992	58,7	41,0	75,0

La répartition des estimations par tranches, depuis 1987, montre une nette amélioration de la connaissance qu'ont les Français de la part exacte de l'électricité d'origine nucléaire (tableau 35). Fin 1992, le quart de la population fournit une estimation de "70 % et plus" (la part réelle étant de 75 % rappelons-le), contre 10% en 1988 (la part réelle était alors de 70%). La proportion des individus estimant la part du nucléaire à moins de 39% n'avait diminué que très lentement de 1987 à 1991 (de 17% à 14%); elle chute brusquement à 8% en fin 1992. Le glissement qui s'est opéré vers des tranches plus élevées, plus proches de la réalité, est donc particulièrement marqué cette année.

<sup>1</sup> Le libellé exact de la question était le suivant : "*Pouvez-vous dire, approximativement, quelle est la part (en %) du nucléaire dans la production d'électricité en France ?*" (avant 1991,.....le libellé était : *quelle est actuellement la part....*).

Tableau 35

## Estimation de la part du nucléaire dans la production d'électricité en France

- Répartition des réponses par tranches -

Part estimée du nucléaire :	(en %)			
	Fin 1992	Fin 1991	Fin 1988	Fin 1987
moins de 39% .....	8,0	13,9	16,5	17,0
40 à 49% .....	5,5	5,3	5,9	5,8
50 à 59% .....	9,6	11,9	9,0	11,4
60 à 69% .....	10,8	9,2	8,0	8,8
70% à 79% .....	15,5	} 16,3	} 10,3	} 8,0
80% et plus .....	9,6			
Ne sait pas .....	41,0	43,4	50,3	49,0
Ensemble .....	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 36

- Tableau regroupé -

Part estimée du nucléaire :	(en %)			
	Fin 1992	Fin 1991	Fin 1988	Fin 1987
moins de 50% .....	13,5	19,2	22,4	22,8
50 à 69% .....	20,4	21,1	17,0	20,2
70% et plus .....	25,1	16,3	10,3	8,0
Ne sait pas .....	41,0	43,4	50,3	49,0
Ensemble .....	100,0	100,0	100,0	100,0

## 1.2 Les principales caractéristiques des personnes "le mieux informées"

Les caractéristiques des individus qui ont estimé correctement la part du nucléaire en fin 1992 (entre 70% et 79%), soit 15% de l'ensemble de la population, sont principalement d'ordre socio-démographique. Ces individus se montrent aussi relativement bien informés en matière énergétique.

Dans ce groupe, on trouve principalement des hommes (69%, contre 48% en moyenne). Les hommes actifs en général, et ceux âgés de 40 à 59 ans en particulier y sont plus nombreux (39% d'hommes actifs, contre 25% en moyenne ; 24% d'hommes âgés de 40 à 59 ans, contre 14% en moyenne). D'autre part, ce sont surtout des diplômés du baccalauréat ou d'études supérieures qui dominent ce groupe (37% des individus ont ce niveau d'études, contre 26% en moyenne). Ces caractéristiques socio-démographiques typiques avaient déjà été observées lors des vagues d'enquêtes précédentes.

Près du tiers des membres du groupe ne sont "pas du tout inquiets" de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire (contre 23% en moyenne).

On remarquera enfin, dans ce groupe, une certaine aptitude à répondre à certaines questions de connaissance dans le domaine énergétique : la connaissance de la part d'électricité d'origine nucléaire va souvent de pair avec celle de "l'effet de serre" ou avec la connaissance d'organismes qui s'occupent de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

**Les caractéristiques des individus ayant estimé la part du nucléaire à 80% et plus (10% de l'ensemble de la population)** sont proches de celles observées pour le groupe précédent. La représentation masculine y est de 59% (les hommes en dessous de 40 ans y sont sur-représentés) et celle des diplômés du baccalauréat ou du supérieur de 35%.

### 1.3 Les caractéristiques des personnes "le moins bien informées"

Les individus estimant à moins de 39% la part du nucléaire (8% de l'ensemble de la population) ne présentent pas de caractéristiques très marquées. Simplement noté-on, parmi eux, une sur-représentation des diplômés de niveau baccalauréat ou du supérieur (ils représentent 38% du groupe). Ainsi, si les diplômés ont souvent donné une réponse très proche de la réalité, il n'en demeure pas moins que certains n'ont guère de notion de la réponse exacte.

Les réponses "ne sait pas" (41% de l'ensemble de la population) concernent principalement les femmes (67%, contre 52%), surtout inactives, et les non-diplômés (aucun diplôme ou seulement le CEP : 67%, contre 52% en moyenne). Les non-diplômés âgés d'au moins 50 ans représentent 42% du groupe et les personnes âgées de 60 ans et plus en constituent 34%. Le manque de "culture générale" en matière d'énergie est particulièrement marqué ici : 62% ne savent pas en quoi consiste l'effet de serre (contre 40% en moyenne), 89% ne peuvent citer un organisme s'occupant d'environnement et de maîtrise de l'énergie (76% en moyenne), 58% ne connaissent pas la voiture électrique (42% en moyenne).

## 2. Inquiétudes vis-à-vis du nucléaire

### 2.1 L'inquiétude vis-à-vis d'un éventuel accident de centrale nucléaire<sup>1</sup>

Depuis l'année 1981 où cette question a été posée pour la première fois, le niveau de craintes enregistré pour un accident de centrale nucléaire a suivi des évolutions très spécifiques dues à l'accident de Tchernobyl. Ainsi, enregistré-on, en fin 1986, une brusque hausse de la proportion d'inquiets (réponses "beaucoup" et "assez"), qui passait de 33% en fin 1985 à 50% en fin 1986. Depuis cette date, la proportion oscille entre 41% et 51%, mais elle n'est jamais redescendue au niveau d'avant Tchernobyl (33% en fin 1985). De fin 1989 à fin 1991, les proportions d'"inquiets" avaient été relativement stables (entre 48% et 50%). **En fin 1992, on constate une baisse assez sensible, avec un taux de 46% d'individus "inquiets" (54% de "non-inquiets").**

Tableau 37

Pouvez-vous me dire si le risque d'un accident de centrale nucléaire vous inquiète ?

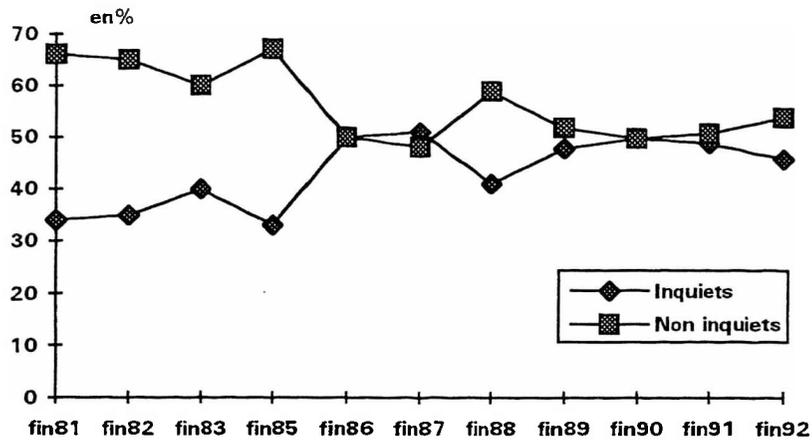
	(en %)				
	Fin 1988	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992
. Beaucoup .....	25,2	29,4	27,7	28,8	26,3
. Assez .....	16,1	18,1	22,2	20,6	19,6
. Un peu .....	29,0	27,4	27,1	27,4	30,7
. Pas du tout .....	29,5	25,0	23,0	23,2	23,2
. Ne sait pas .....	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2
Ensemble.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En un an, c'est surtout la proportion des "beaucoup inquiets" qui a baissé (moins 3 points), tandis que celle des individus "assez inquiets" est restée stable. En contrepartie, le nombre de "peu inquiets" a cru de 4 points, mais les "pas du tout inquiets" sont restés stables par rapport à fin 1991.

<sup>1</sup> Le libellé exact de la question relative à l'inquiétude d'un accident de centrale nucléaire est le suivant : "On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si les risques suivants vous inquiètent ? " 1. Beaucoup - 2. Assez - 3. Un peu - 4. Pas du tout (outre l'accident de centrale nucléaire, la question est aussi posée pour les cinq risques suivants : maladie grave, agression dans la rue, accident de la route, chômage, guerre).

Graphique 10

Inquiétude vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire



Le groupe des 46% de Français inquiets d'un accident de centrale nucléaire se révèle être également relativement inquiet des autres risques présentés dans la question, et en particulier celui de la guerre (82% des individus du groupe s'en déclarent "inquiets", contre 55% en moyenne). Leurs craintes vis-à-vis du nucléaire apparaît d'ailleurs à diverses reprises dans le questionnaire : pour 26% d'entre eux, l'installation la plus gênante pour les habitants vivant à proximité est une centrale nucléaire (contre 19% en moyenne) ; pour 29%, l'atteinte à l'environnement la plus importante est " les déchets radioactifs" (25% en moyenne) ; enfin, en cas d'accident de centrale nucléaire, 65% des individus du groupe estiment que les autorités ne pourraient assumer la protection des populations (59% en moyenne).

On trouve sur-représentés ici des individus non-diplômés (62%, contre 52% en moyenne), des personnes âgées de 50 ans ou plus et non-diplômées (35%), des femmes (57%), principalement inactives (35%).

Toutes ces caractéristiques sont encore plus marquées dans la population "beaucoup inquiète" d'un accident de centrale nucléaire.

A l'opposé, dans le groupe des 54% de Français "non-inquiets" d'un accident de centrale nucléaire, on ne relève pas d'inquiétude vis-à-vis des autres risques. En cas d'accident nucléaire, 45% des individus du groupe estiment que les autorités seraient prêtes à protéger les populations (contre 40% en moyenne). Ici, les hommes sont légèrement sur-représentés (51%), principalement les hommes actifs (29%). Les diplômés du baccalauréat ou du supérieur représentent 33% du groupe (contre 26% en moyenne).

**Tableau 38**  
**Inquiétude vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire et**  
**vis-à-vis du risque de guerre**

(en %)

Inquiet de la guerre Inquiet d'un accident de centrale	Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout	Ensemble*
Beaucoup.....	74,5	13,6	8,0	4,0	100,0
Assez.....	29,6	44,9	16,9	8,7	100,0
Un peu.....	19,5	19,4	47,9	13,3	100,0
Pas du tout.....	10,6	11,5	28,7	49,0	100,0
Ensemble*.....	33,9	21,0	26,8	18,2	100,0

\* Ensemble, y compris, ne sait pas

**Tableau 39**  
**Inquiétude vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire**  
**et opinion sur la capacité des autorités à protéger les populations**

(en %)

Inquiet d'un accident de centrale	Autorités prêtes à assumer la protection en cas d'accident ?		
	Oui	Non	Ensemble*
Beaucoup.....	34,4	63,9	100,0
Assez.....	33,3	66,2	100,0
Un peu.....	41,2	58,5	100,0
Pas du tout.....	50,5	48,0	100,0
Ensemble*.....	40,1	58,9	100,0

\* Ensemble, y compris, ne sait pas

**Tableau 40**  
**Inquiétude vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire**  
**selon le diplôme d'enseignement général possédé**

(en %)

Inquiet d'un accident de centrale	Diplôme	Aucun-cep	Bepc-Beps-Be	Bac, études supérieures	Ensemble
Beaucoup.....		65,2	19,3	15,5	100,0
Assez.....		57,6	19,2	23,2	100,0
Un peu.....		45,8	25,5	28,7	100,0
Pas du tout.....		40,8	21,0	38,2	100,0
Ensemble*.....		52,2	21,5	26,3	100,0

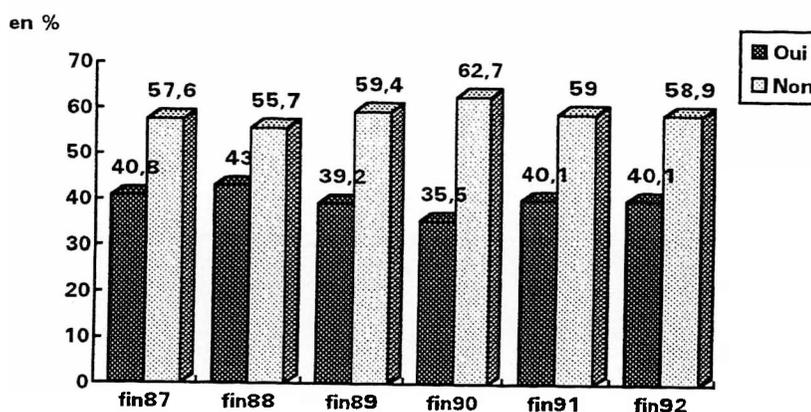
\* Ensemble, y compris, ne sait pas

## 2.2 La protection des populations par les autorités

Une question sur la capacité des pouvoirs publics à assumer la protection des populations en cas d'accident de centrale nucléaire est posée dans l'enquête depuis fin 1987<sup>1</sup>. Depuis cette époque, les proportions de réponses mettant en doute cette capacité sont toujours les plus nombreuses, oscillant de 56 % à 63 %. En fin 1992, 59 % des Français ne sont pas convaincus de la capacité des autorités à assurer cette fonction en cas d'accident, soit autant qu'en fin 1991.

Graphique 11

"En cas d'accident, les autorités seraient-elles prêtes à assumer la protection des populations ?"



**40% des Français sont donc confiants dans la capacité des autorités à protéger les populations en cas d'accident de centrale nucléaire.** Leurs opinions sur diverses questions relatives à l'environnement permettent de les considérer comme un peu plus optimistes qu'en moyenne de ce point de vue. Ainsi, estiment-ils, plus souvent que dans l'ensemble de la population, que l'état de l'environnement est "bon", qu'il s'agisse de celui de la région, de la France (27%, contre 21% en moyenne) ou de la CEE. Pour 56% d'entre eux, le progrès scientifique et technique résoudra, d'ici vingt ans, les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe (contre 43% en moyenne).

<sup>1</sup> Le libellé exact de la question est le suivant : "Si un accident tel que celui de la centrale nucléaire de Tchernobyl se produisait en France, pensez-vous que les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations ?"

Les hommes sont légèrement sur-représentés dans ce groupe, principalement les hommes âgés ou inactifs, mais ce phénomène n'est pas très marqué (52% d'hommes). L'évolution du niveau de vie des Français depuis 10 ans et les conditions de vie dans les cinq ans à venir sont en général appréciées positivement par ce groupe, qui ne souhaite souvent pas de transformation de la société actuelle.

Bien entendu, les caractéristiques inverses sont sur-représentées dans le groupe des 60% de Français qui ne font pas confiance aux autorités pour protéger les populations.

## CHAPITRE II

### La maîtrise de l'énergie, les économies d'énergie

Ce deuxième chapitre est consacré à deux aspects relatifs à **la maîtrise de l'énergie et aux économies d'énergie**. Le premier concerne la connaissance qu'ont les Français d'organismes s'occupant de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Le second est consacré aux informations ou conseils que la population attend en matière d'économies d'énergie dans le logement.

#### 1. Connaissance d'un organisme qui s'occupe de l'environnement et de maîtrise de l'énergie.

*"Pouvez-vous citer un organisme qui s'occupe, en France, de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ?" - Si oui : "Lequel ?".* Voilà les questions qui ont été posées à l'ensemble de la population en fin 1992.

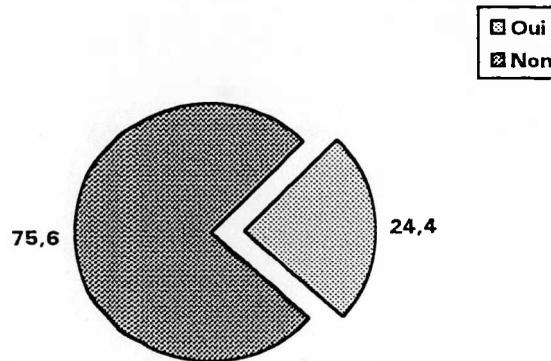
**Un quart de la population déclare pouvoir citer un organisme (24% exactement).** Cela revient à dire que les trois quarts des Français ne sont pas en mesure de le faire (graphique 12).

Nous présenterons, dans un premier temps, les noms des principaux organismes cités, ceux-ci pouvant être regroupés à partir des réponses émises de façon ouverte par les enquêtés, en une douzaine de rubriques. Dans un second temps, seront présentées les principales caractéristiques, d'une part, de la population qui se dit en mesure de citer un organisme, et d'autre part, des sous-populations ayant nommé tel ou tel organisme.

Graphique 12

Pouvez-vous citer un organisme s'occupant en France de  
l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ?

(en %)



L'exploitation des réponses apportées par les Français à la question sur l'organisme qu'ils connaissent, apporte deux éléments d'informations intéressants :

- D'abord, 8% des individus ayant indiqué pouvoir citer un organisme n'ont pu, en réalité, fournir de noms. Autrement dit, on peut considérer que le pourcentage de Français capables de citer un tel organisme n'est pas de 24%, mais de 26%.
- Ensuite, l'analyse de la répartition des réponses fournies (il s'agissait d'une question ouverte sans proposition de modalités de réponse) met en évidence une forte proportion de citations de EDF, seul (31% des réponses fournies) ou en commun avec GDF (9% des réponses).

Les réponses ADEME (4%) ou AFME (4%) et celles assez proches (commissariat, ou institut, ou office pour la maîtrise de l'énergie, pour les économies d'énergie, ...) représentent, au total, 14% des citations (tableau 41). Remarquons, enfin, que les organisations "écologistes" diverses ont été citées par 10% des répondants.

Un regroupement en sept postes a été réalisé (graphique 13), afin de pouvoir décrire des groupes comportant des effectifs suffisants.

**Tableau 41**  
**Les noms des organismes cités (1)**

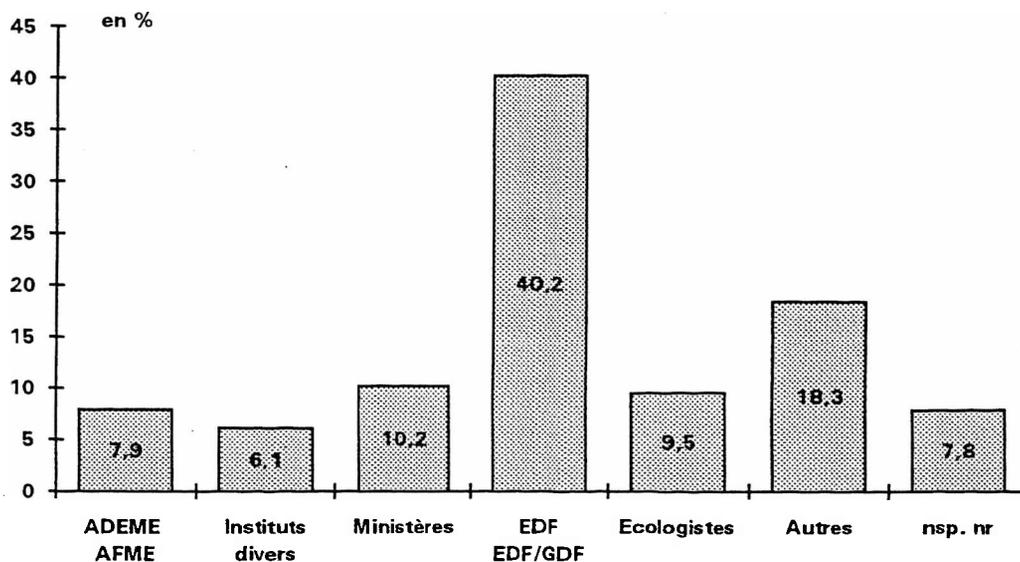
(Champ : individus ayant déclaré pouvoir citer un organisme s'occupant de l'environnement ou de la maîtrise de l'énergie, soit 24% de la population)

	(en %)
	Fin 1992
ADEME .....	4,2
AFME.....	3,7
Commissariat, institut, office,... pour la maîtrise de l'énergie, les économies d'énergies .....	6,1
Ministère de l'Environnement.....	6,9
Autres Ministères et Secrétariats d'Etat.....	3,3
EDF .....	31,3
EDF/GDF .....	8,9
CEA .....	3,8
COGEMA .....	2,0
Les écologistes, les "verts" .....	9,5
Autres .....	12,5
Ne sait pas, non réponse .....	7,8
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

(1) - Il s'agissait d'une question "ouverte", sans aucune proposition de modalité de réponse.

**Graphique 13**

**Les organismes cités**  
**- regroupement en 7 postes -**



**a) Caractéristiques de la population ayant déclaré pouvoir citer un organisme (24% de l'ensemble des Français)**

Il s'agit d'hommes dans 63% des cas (contre 48% en moyenne), dont 37% d'hommes actifs (25% en moyenne) et 21% d'hommes âgés de 40 à 59 ans (14% en moyenne). Les cadres supérieurs représentent 13% du groupe (6% en moyenne). Dans l'ensemble, les diplômés sont très présents ici : 37% des individus du groupe possèdent le baccalauréat ou un diplôme du supérieur (26% en moyenne).

Leur connaissance d' "un organisme qui s'occupe en France de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie" peut être reliée à d'autres types de connaissances testées dans la même enquête. Ainsi, était-il demandé par ailleurs aux interviewés : "Avez-vous entendu parler de l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) depuis moins de quatre mois ?" A cette question, 31% de la population étudiée ici (celle ayant pu citer un organisme) a répondu "oui", contre 18% en moyenne. D'autre part, le quart du groupe (contre 15% en moyenne) a estimé correctement la part du nucléaire dans la production d'électricité en France (réponse située entre 70% et 79%). Autre exemple : à la question "Connaissez-vous la voiture électrique ?", 72% des individus du groupe ont répondu positivement (contre 58% en moyenne). Enfin, à la question "A votre avis, en quoi consiste l'effet de serre ?", 10% ont répondu "une émission de gaz, tels que CO<sub>2</sub>, oxyde de carbone" (contre 5% en moyenne), et 33% : "le réchauffement de la terre, de la planète, de l'atmosphère" (26% en moyenne).

Remarquons que dans ce groupe, on déclare plus souvent participer aux activités d'une association culturelle ou de loisirs (c'est le cas de 24%, contre 17% en moyenne). 20% des membres du groupe possèdent un ordinateur domestique (14% en moyenne).

**Tableau 42**

**Pouvez-vous citer un organisme s'occupant, en France, de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ?**

**- Analyse par sexe -**

	(en %)		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Oui .....	32,3	17,2	24,4
Non.....	67,7	82,8	75,6
Ensemble .....	100,0	100,0	100,0

Tableau 43

Pouvez-vous citer un organisme s'occupant, en France, de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ?

- Analyse selon le diplôme d'enseignement général possédé -

	(en %)			
	Aucun-cep	Bepc-beps-be	Bac, études supérieures	Ensemble
Oui .....	19,0	24,9	34,6	24,4
Non.....	81,0	75,1	65,4	75,6
Ensemble ..	100,0	100,0	100,0	100,0

**b) Caractéristiques des individus ayant cité l'ADEME ou l'AFME (8% de l'ensemble des répondants)**

Il s'agit ici principalement d'individus possédant le baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures : 78% des individus du groupe sont dans ce cas, contre 37% en moyenne (il s'agit de la moyenne de l'ensemble des répondants). Les personnes de 30 à 49 ans, possédant ce niveau d'études, forment 48% du groupe (19% en moyenne). Les cadres et professions intellectuelles supérieures constituent ici 42% des cas (13% en moyenne). Enfin, 86% des individus du groupe ont entendu parler de l'ADEME depuis moins de quatre mois (31% en moyenne).

**c) Caractéristiques des individus ayant cité des instituts divers (commissariat, institut, office,... pour la maîtrise de l'énergie, les économies d'énergie...) (6% de l'ensemble des répondants)**

On trouve là principalement des personnes âgées de 40 à 59 ans (62%) et des diplômés du baccalauréat ou du supérieur (69%). 63% des individus du groupe ont entendu parler de l'ADEME depuis moins de quatre mois.

**d) Caractéristiques des personnes ayant cité des ministères (10% de l'ensemble des répondants)**

Les réponses concernent ici principalement le Ministère de l'Environnement (68% des cas), les autres ministères et secrétariats d'Etat étant moins cités.

Plus des quatre cinquièmes (84%) de ces répondants sont des hommes, dont 28% sont âgés de 60 ans et plus.

*e) Caractéristiques des individus ayant cité EDF ou EDF/GDF (40% de l'ensemble des répondants)*

Ici, ce sont principalement les femmes qui sont sur-représentées (45%, contre 37% en moyenne); les femmes âgées de 25 à 39 ans sont les plus nombreuses (23%, contre 15% en moyenne). Les niveaux d'études intermédiaires (becp-beps-be) prévalent ici sur les autres, comparés à l'ensemble des répondants (29%, contre 22%). Remarquons en particulier que 85% des individus du groupe n'ont pas entendu parler de l'ADEME depuis moins de quatre mois (69% en moyenne).

*f) Caractéristiques des personnes ayant cité les "écologistes" (10% de l'ensemble des répondants)*

Les femmes âgées et les non-diplômés sont les catégories principalement sur-représentées dans ce groupe. On y relève en effet 22% de femmes âgées d'au moins 60 ans (5% en moyenne) et 67% d'individus ne possédant aucun diplôme ou seulement le CEP (41% en moyenne).

***Une indication sur la notoriété d'une campagne publicitaire de l'ADEME***

Une autre question a été posée à l'ensemble de la population, ainsi formulée : "Avez-vous entendu parler de l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) depuis moins de quatre mois ?" A tous ceux qui répondaient positivement, il était demandé : "Par quel canal d'information principalement ?"

**18% des Français ont déclaré avoir entendu parler de l'ADEME depuis moins de quatre mois** (graphique 14). Il s'agit d'une population plutôt aisée, masculine et diplômée. Ainsi, 58% du groupe sont des hommes, 38% disposent du baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures et 33% bénéficient d'un revenu mensuel, dans leur foyer, de 15 000 Francs et plus (tableau 44).

Cette population se distingue aussi par un niveau de connaissances relativement plus important qu'en moyenne en matière d'environnement. Ainsi, 42% des individus du groupe ont pu citer un organisme s'occupant, en France, d'environnement ou de maîtrise de l'énergie ; 27% ont répondu de façon exacte pour la part de l'électricité d'origine nucléaire (réponse de 70 à 79%) ; 66% déclarent connaître la voiture électrique (contre 58%) ; enfin, leurs réponses sur la signification de l'effet de serre sont plus précises qu'en moyenne.

Graphique 14

Avez-vous entendu parler de l'ADEME  
depuis moins de quatre mois ?  
(en %, fin 1992)

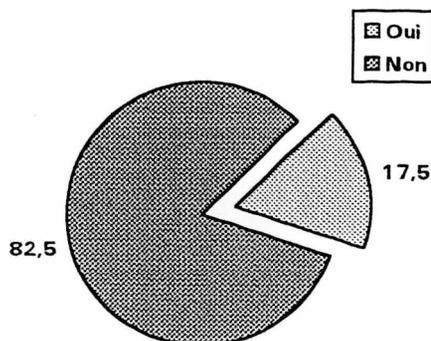


Tableau 44

Quelques caractéristiques sur-représentées parmi les personnes  
ayant entendu parler de l'ADEME depuis moins de quatre mois (fin 1992)  
(soit 18 % de l'ensemble de la population)

. Homme .....	58 %	+ 10
. Dispose du bac ou d'un diplôme du supérieur .....	38 %	+ 12
. Revenu du foyer supérieur à 15 000 Francs par mois .....	33 %	+ 7
. Personne de 30 à 49 ans, diplômée du bac ou du supérieur	18 %	+ 7
. Salarié de l'Etat ou des collectivités locales .....	26 %	+ 7
. Cadre supérieur .....	13 %	+ 6
. Cadre moyen (profession intermédiaire) .....	17 %	+ 6

Exemple de lecture : 58 % des individus ayant entendu parler de l'ADEME depuis moins de quatre mois sont des hommes, soit 10 points de plus que dans l'ensemble de la population (où il y a 48 % d'hommes).

### *Un canal d'information privilégié : la télévision*

Plus de la moitié des répondants ont entendu parler de l'ADEME par la **télévision** (57 % exactement, cf tableau 45). En deuxième place, mais loin derrière, viennent les journaux (18 %).

Tableau 45

## Le canal d'information par lequel on a principalement entendu parler de l'ADEME

(Champ : individus ayant entendu parler de l'ADEME depuis moins de quatre mois, soit 18 % de la population)

	(en %)
	Fin 1992
Télévision.....	57,4
Journaux.....	18,0
Radio .....	9,9
Information personnalisée .....	
(documentation)	4,4
Affiches .....	1,9
Salon ou exposition.....	0,5
Minitel.....	0,0
Autre .....	7,4
Ne sait pas .....	0,5
Ensemble.....	100,0

Le niveau d'études des individus ayant cité la télévision est plutôt peu élevé : 49 % d'entre eux ne possèdent aucun diplôme ou seulement le CEP, contre 43 % en moyenne (il s'agit ici de la moyenne de l'ensemble des répondants). Certaines questions de connaissance sont restées sans réponse : ainsi, dans ce groupe, 35 % ne savent pas estimer la part du nucléaire dans la production d'électricité en France (contre 26 % de réponses "ne sait pas" en moyenne), et 26 % ne savent pas "en quoi consiste l'effet de serre" (contre 21 % de réponses "ne sait pas" en moyenne).

Ce sont surtout des hommes (71 %, contre 58 % en moyenne) qui ont reçu l'information concernant l'ADEME par la lecture des **journaux**.

Enfin, la **radio** (10 % des réponses dans l'ensemble) est, sans conteste, un canal d'information souvent cité par les plus diplômés : 67 % de diplômés du baccalauréat ou d'études supérieures ont donné cette réponse (38 % en moyenne), tout particulièrement entre 30 et 49 ans (40 % du groupe à cet âge et ce niveau de diplôme, contre 18 % en moyenne). Les cadres supérieurs sont ici sur-représentés (34 %, contre 13 % en moyenne).

## 2. Les informations ou conseils attendus en matière d'économies d'énergie dans le logement.

*Les Français sont-ils demandeurs d'informations en matière d'économies d'énergie dans leur logement ? De quel type de conseils souhaitent-ils disposer ?*

Pour pouvoir répondre à ces interrogations, une question leur a été soumise en fin 1992, ainsi libellée : "De quel genre d'informations ou de conseils sur les économies d'énergie à faire dans votre logement, souhaiteriez-vous principalement disposer ?<sup>1</sup>

**Tableau 46**  
**Informations ou conseils principalement souhaités (fin 1992)**

<i>Réponses classées par ordre décroissant des citations (1ère réponse)</i>	(en %)		
	1ère réponse	2ème réponse	Total des deux réponses cumulées
. Une documentation avec des conseils pratiques....	21,6	9,9	31,5
. Des essais comparatifs de produits et de matériels	16,4	15,2	31,6
. Une aide personnalisée faite par un spécialiste.....	12,5	12,0	24,5
. Une présentation complète des caractéristiques et performances des produits.....	8,8	9,8	18,6
. Des guides de réglementation en matière d'habitat et d'environnement .....	6,3	9,4	15,7
. Des conseils proposés par un organisme indépendant sur les produits et matériaux .....	6,2	9,4	15,6
. Des réponses personnalisées à vos questions, par téléphone ou par écrit .....	4,8	9,0	13,8
. Ne souhaite pas, pour l'instant, d'informations de ce type .....	23,1	18,7	-
. Ne sait pas .....	0,3	6,6	-
Ensemble.....	100,0	100,0	-

Les résultats (tableau 46) appellent les remarques suivantes :

- \* **Un quart de la population (23%) ne souhaite pas, pour l'instant, d'informations sur les économies d'énergie à faire dans son logement. Il s'agit avant tout de personnes âgées (tableau 47) : 40% des individus du groupe ont en**

<sup>1</sup> La liste des modalités citées était fournie aux enquêtés.

effet 60 ans ou plus (25% en moyenne). Corrélativement, il s'agit aussi, fréquemment, de non-diplômés. C'est probablement l'âge de ces personnes qui explique principalement leur attitude : elles paraissent plutôt mal informées sur ces sujets (mauvaise connaissance de la part du nucléaire dans la production d'électricité en France, mauvaise connaissance de l'effet de serre ou de la voiture électrique, ...) et sont probablement peu sensibles à ce type d'innovation. Les revenus dont elles disposent sont d'ailleurs relativement faibles.

Tableau 47

**Quelques catégories sur-représentées parmi les individus ne souhaitant pas disposer, pour l'instant, d'informations en matière d'économies d'énergie dans leur logement (fin 1992)**

. Agé de 60 ans et plus .....	40 %	(+ 15)
. Ne dispose d'aucun diplôme (ou du seul CEP) .....	71 %	(+ 18)
. Personne de plus de 40 ans, habitant en province (hors Paris-RP)	58 %	(+ 12)
. Propriétaire de son logement .....	54 %	(+ 10)
. Habite en pavillon .....	72 %	(+ 8)
. Réside dans une agglomération de moins de 2000 habitants	33 %	(+ 6)

**Exemple de lecture :** 40% des individus ne souhaitant pas disposer d'informations en matière d'économies d'énergie dans leur logement ont 60 ans et plus, soit 15 points de plus que dans l'ensemble de la population.

- \* C'est avant tout d'une "**documentation avec des conseils pratiques**" que les Français souhaiteraient le plus disposer en matière d'économies d'énergie dans leur logement (22% des premières réponses). Ce type de souhait reste également en tête si l'on tient compte des deux premières réponses : un tiers de la population au total évoque une telle documentation.
- \* Le souhait de disposer d' "**essais comparatifs de produits et de matériels**" arrive en deuxième place pour les premières réponses fournies (16%), mais vient talonner "la documentation" si l'on tient compte des deux premières réponses (32%).
- \* Enfin, "**l'aide personnalisée faite par un spécialiste**" prend la troisième place (13% des premières réponses, 25% des deux premières). Les autres types de propositions, quant à elles, ne retiennent chacune l'attention que de 5 à 9% des enquêtés (première réponse).

Quelques caractéristiques particulières se dégagent du profil de chaque type de demandeurs :

- Les enquêtés qui optent pour "une documentation avec des conseils pratiques" présentent peu de caractéristiques distinctives. Remarquons qu'il s'agit, dans 19% des cas, de résidents en HLM/ILN (15% en moyenne) et dans 18% des cas, d'employés. Dans 58% des cas, ils n'ont pas fait eux-mêmes le choix de l'énergie qu'ils utilisent dans leur logement. La seconde réponse citée est souvent "les essais comparatifs".
- Les partisans des "essais comparatifs de produits et de matériels" sont plus souvent des hommes, et principalement des hommes actifs (58% d'hommes, 36% d'hommes actifs). Les hommes de 25 à 39 ans sont le plus sur-représentés (21%, contre 14% en moyenne). On trouve ici davantage de diplômés du bac et du supérieur (32%, contre 26%) et de cadres qu'en moyenne. Ils optent souvent, en deuxième réponse, pour "l'aide personnalisée" (24% des cas, contre 12% en moyenne).
- "L'aide personnalisée faite par un spécialiste" est plus souvent citée par les femmes âgées de 25 à 39 ans (23%, contre 17% en moyenne). Les "réponses personnalisées aux questions par téléphone ou par écrit" ont été, pour ce groupe, souvent citées en seconde réponse (20% dans le groupe, contre 9% en moyenne).
- "Une présentation complète des caractéristiques et performances des produits" a trouvé davantage d'écho parmi les diplômés du baccalauréat ou d'études supérieures (39%, contre 26% en moyenne) et parmi les enquêtés disposant de revenus aisés (35%, contre 25%).
- "Les guides de réglementation en matière d'habitat et d'environnement" seraient davantage souhaités par les actifs (60%, contre 48% en moyenne). Les ouvriers semblent davantage intéressés par ce type d'informations, ainsi que les femmes actives.
- "Enfin, les conseils sur les produits et matériaux proposés par un organisme indépendant" intéressent davantage les propriétaires (62% dans le groupe, contre 44% en moyenne). Les hommes de 60 ans et plus représentent le quart du groupe (14% en moyenne), et les diplômés plus d'un tiers (contre 26% en moyenne).

## CHAPITRE III

### Opinions sur la dégradation et sur la protection de l'environnement

Ce troisième chapitre est consacré aux opinions des Français sur l'état de l'environnement, sur les atteintes multiples dont il fait l'objet, sur les principales conséquences de ces atteintes et sur quelques actions possibles pour permettre d'y remédier. Il comporte deux parties :

Un **premier volet** propose, en quelque sorte, un "état des lieux", puisqu'il vise à faire le constat de la façon dont les Français voient l'état de l'environnement et les conséquences que peuvent avoir les phénomènes de dégradation de la nature. Il tente de fournir des réponses aux cinq questions suivantes :

- \* Comment les Français jugent-ils l'état de l'environnement dans leur région, en France, dans la CEE ou dans le monde ?
- \* Savent-ils ce qu'est l'effet de serre ?
- \* Quelles sont, pour eux, les atteintes à l'environnement les plus importantes (pollution de l'air, effet de serre, déchets, bruits, ...) ?
- \* Quelles sont, pour eux, les installations les plus gênantes pour les habitants vivant à proximité (voies TGV, lignes haute tension, ...) ?
- \* Enfin, comment jugent-ils les conséquences des problèmes d'environnement ? Pensent-ils qu'elles concernent plutôt l'homme ou les autres espèces vivantes (animaux, plantes) ? Pensent-ils que c'est un problème dont les conséquences les touchent eux-mêmes très directement ou concernent plutôt les générations futures ?

Le **second volet**, complémentaire au premier, tente d'évoquer, sinon les solutions possibles pour conduire à une meilleure protection de l'environnement, du moins l'efficacité ressentie du rôle des pouvoirs publics en la matière et les attitudes et concessions que les Français seraient prêts à engager pour mieux lutter contre la dégradation de l'environnement. Là encore, nous tenterons d'apporter les réponses à cinq questions successives :

- \* Comment les Français jugent-ils le rôle des pouvoirs publics dans le domaine ?
- \* Croient-ils dans le progrès scientifique et technique pour résoudre les problèmes d'environnement ? En particulier, croient-ils à l'efficacité de la voiture électrique en la matière ?
- \* Les Français sont-ils prêts à modifier leurs comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement et quelles attitudes sont-ils disposés à adopter personnellement ?
- \* Au-delà de telle ou telle action personnelle, la population est-elle prête à concéder, pour mieux préserver l'environnement, un ralentissement économique ou un niveau de vie plus faible ?
- \* Enfin, nos concitoyens sont-ils disposés à accepter une augmentation du prix de l'électricité afin de mieux protéger l'environnement ?

## 1. Le constat des Français sur la dégradation de l'environnement et sur ses conséquences

### 1.1 Constat sur l'état de l'environnement

L'opinion des Français sur l'état de l'environnement a été recueillie, en fin 1992, à quatre niveaux différents : la région, la France, la CEE et le monde. Des appréciations similaires avaient déjà été sollicitées lors de la vague d'enquête de fin 1991, ce qui permet de comparer les résultats.

Trois conclusions principales se dégagent des réponses des Français (tableau 48) :

- L'état de l'environnement de leur région ou de leur pays apparaît globalement "moyen" ou "bon" aux Français : environ 80% le pensent. Mais 63% considèrent "mauvais" l'état de l'environnement dans le monde.
- De façon générale, comme cela avait été observé en fin 1991, les jugements sont d'autant plus défavorables sur l'état de l'environnement que la zone géographique est vaste et éloignée de l'enquêté : 16% des Français considèrent "mauvais" l'état de l'environnement dans leur région, 20% pensent cela pour la France, 28% pour la CEE et 63% pour le monde.
- La comparaison des résultats de fin 1991 et fin 1992 met en évidence que l'appréciation sur l'état de l'environnement s'est systématiquement dégradée quel que soit le niveau géographique retenu : pour la région et la France, l'appréciation "moyen" est plus fréquente et l'appréciation "bon" est nettement moins citée. Pour la CEE et le monde, l'appréciation "mauvais" gagne de 6 à 8 points.

C'est sur l'état de l'environnement en France que les opinions ont le moins évolué en un an. Au total, 59% des Français le considèrent "moyen" et 20% "bon".

Tableau 48

"Comment qualifieriez-vous l'état de l'environnement aujourd'hui ?"

(en %)

Dans votre région	Fin 1991	Fin 1992	Ecart 92-91
. Excellent .....	4,4	2,4	- 2,0
. Bon.....	39,9	33,8	- 6,1
. Moyen .....	41,6	48,2	+ 6,6
. Mauvais .....	10,4	10,9	+ 0,5
. Très mauvais.....	3,6	4,7	+ 1,1
. Ne sait pas .....	0,1	0,0	-
Ensemble.....	100,0	100,0	-

(en %)

En France	Fin 1991	Fin 1992	Ecart 92-91
. Excellent .....	0,7	0,5	- 0,2
. Bon.....	24,0	20,1	- 3,9
. Moyen .....	56,6	59,1	+ 2,5
. Mauvais .....	15,0	16,0	+ 1,0
. Très mauvais.....	3,4	4,1	+ 0,7
. Ne sait pas .....	0,3	0,2	-
Ensemble.....	100,0	100,0	-

(en %)

Dans la Communauté Européenne	Fin 1991	Fin 1992	Ecart 92-91
. Excellent .....	0,5	0,3	- 0,2
. Bon.....	15,6	12,1	- 3,5
. Moyen .....	59,4	56,6	- 2,8
. Mauvais .....	18,0	22,8	+ 4,8
. Très mauvais.....	4,4	5,6	+ 1,2
. Ne sait pas .....	2,1	2,6	-
Ensemble.....	100,0	100,0	-

(en %)

Dans le monde	Fin 1991	Fin 1992	Ecart 92-91
. Excellent .....	0,1	0,3	+ 0,2
. Bon.....	5,4	3,6	- 1,8
. Moyen .....	38,3	31,4	- 6,9
. Mauvais .....	38,3	43,5	+ 5,2
. Très mauvais.....	16,6	19,6	+ 3,0
. Ne sait pas .....	1,3	1,6	-
Ensemble.....	100,0	100,0	-

Le jugement global des Français peut d'ailleurs se résumer par la citation des trois cas de conjugaisons de réponses les plus fréquentes. Trois de ces "conjugaisons" regroupent en effet plus d'un tiers de la population :

- 34 % des Français considèrent "moyen" l'état de l'environnement dans leur région et "moyen" l'état de l'environnement en France.
- 42 % considèrent "moyen" l'état de l'environnement en France et dans la CEE.
- 38 % considèrent "moyen" l'état de l'environnement en France et "mauvais" celui du monde.

L'analyse des jugements portés par les répondants sur chacun des quatre niveaux géographiques met en évidence que les opinions sur l'état de l'environnement dans sa propre région sont davantage liées aux éléments objectifs de conditions de vie, tandis que celles concernant la situation dans le monde semblent davantage dépendre d'une prise de conscience globale des enjeux écologiques.

**A) Les opinions sur l'état de l'environnement de la région** dépendent d'abord de la taille d'agglomération de résidence de l'enquêté (tableau 49) : plus la taille d'agglomération est petite, plus on considère "bon" l'état de l'environnement. Ainsi, alors que 36 % des Français considèrent "bon" l'état de l'environnement dans leur région, c'est le cas de 45 % des habitants de communes de moins de 2000 habitants. Directement lié à ce constat, on remarque que 41 % des individus résidant en pavillon et 42 % des propriétaires de leur logement considèrent "bon" l'état de l'environnement de leur région. Sont aussi sur-représentées dans ce groupe les personnes de plus de 40 ans résidant en province et celles se déclarant satisfaites de leur cadre de vie quotidien.

Ces personnes sont aussi moins inquiètes qu'en moyenne de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire, d'une agression dans la rue et considèrent, plus fréquemment, qu'en cas d'accident nucléaire les autorités sont prêtes à protéger la population.

Tableau 49

L'état de l'environnement dans votre région est ...

- Analyse selon la taille d'agglomération de résidence-

(en %)

	Moins de 2000 habitants	2000 à 5000 habitants	50000 à 200000 habitants	+ de 200000 habitants	Paris R.P	Ensemble
Bon/excellent .....	45,1	37,5	40,5	31,8	21,1	36,3
Moyen .....	45,7	51,2	48,0	48,6	47,7	48,2
Mauvais/très mauvais .	9,2	11,4	11,6	19,6	31,1	15,5
Ensemble * .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Y compris ne sait pas.

A l'opposé, parmi ceux qui trouvent "mauvais" l'état de l'environnement dans leur région (16%), on relève davantage de résidents de Paris et de l'agglomération parisienne (31% d'entre eux le trouvent "mauvais"), de locataires, de résidents en HLM/ILN, de personnes de moins de 24 ans (23% trouvent "mauvais" l'environnement dans leur région). Au total, 38% des individus de moins de 40 ans, habitant la région parisienne, jugent "mauvais" l'environnement de leur région.

Les opinions que l'on porte sur l'état de l'environnement dans sa région semblent aussi liées à un certain nombre de jugements de mécontentement portés sur la société et sur ses propres conditions de vie : 24% de ceux qui pensent que la justice fonctionne très mal trouvent "mauvais" l'état de l'environnement dans leur région. C'est aussi le cas de 29% des individus qui ont été au chômage dans les douze derniers mois et de 26% de ceux qui estiment que leurs conditions de vie vont beaucoup se détériorer dans les cinq prochaines années.

Remarquons que dans les ZEAT "Sud-Ouest", "Centre-Est" et "Ouest", on trouve plus souvent "bon" l'état de l'environnement dans la région (c'est le cas de respectivement 50%, 48% et 46% des habitants). Par contre, dans la région parisienne et dans la région méditerranéenne, les opinions "mauvaises" sont sur-représentées (cela concerne 29% et 23% des habitants de ces régions).

**B) L'état de l'environnement en France** apparaît un peu plus souvent "bon" (ou "excellent") aux hommes. Ainsi, alors que 21% des Français portent ce jugement, c'est le cas de 24% des hommes et de 29% de ceux ayant de 40 à 59 ans. De façon générale, on trouve un peu plus souvent l'état de l'environnement "bon" après 40 ans et "mauvais" avant 25 ans.

**Tableau 50**  
**L'état de l'environnement en France**  
 - Analyse selon l'âge de l'enquêté -

	(en %)				
	24 ans et moins	25 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Bon/excellent .....	13,9	19,2	24,3	21,6	20,6
Moyen .....	55,1	60,1	58,3	61,2	59,1
Mauvais/très mauvais .	30,6	20,7	17,4	16,7	20,0
Ensemble * .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Y compris ne sait pas.

L'insatisfaction sur l'état de l'environnement en France est plus souvent émise par des individus aux conditions modestes : locataires, souvent en HLM, voire chômeurs, aux charges de logement lourdes pour eux. Ils sont, plus souvent qu'en moyenne, insatisfaits de la société actuelle et des institutions, inquiets de divers risques, demandeurs de réformes radicales de la société. Pour un tiers d'entre eux, le progrès scientifique ne sera pas capable de résoudre, d'ici vingt ans, les problèmes d'environnement. D'ailleurs, ces "insatisfaits" sont prêts à accepter assez fréquemment un ralentissement économique dans le but de mieux protéger l'environnement (59%, contre 50% en moyenne). A l'inverse, les "satisfaits" ne sont pas prêts, dans leur majorité, à accepter ce ralentissement (55%).

Rappelons aussi que plus on s'éloigne de son univers quotidien, plus l'état de l'environnement est considéré comme mauvais. On le voit au tableau 51 : quand on considère "bon" l'état de l'environnement en France, on considère celui du monde "moyen" ou "mauvais".

**Tableau 51**  
**L'état de l'environnement en France,**  
**selon l'état de l'environnement dans le monde**

		(en %)					
France	Monde	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais	Très mauvais	Ensemble*
Bon/excellent .....		*	13,4	49,8	29,3	5,2	100,0
Moyen .....		*	*	32,8	49,8	14,1	100,0
Mauvais/très mauvais .		*	*	8,3	40,0	51,0	100,0
Ensemble * .....		0,3	3,6	31,4	43,5	19,6	100,0

\* Y compris ne sait pas.

**C) L'état de l'environnement dans la CEE est considéré comme "bon" par 12% des Français et "mauvais" par 28%.** Les caractéristiques relevées pour ces deux groupes sont très proches de celles décrites précédemment pour l'état de l'environnement en France. On retrouve, en particulier, sur-représentés chez les "satisfaits", les hommes âgés de 40 à 59 ans et sur-représentés chez les "insatisfaits", les jeunes de 24 ans et moins. L'insatisfaction envers la société actuelle et son fonctionnement est présente chez ceux qui jugent "mauvais" l'état de l'environnement dans la CEE, contrairement à ceux qui le considèrent "bon".

Citons quelques chiffres significatifs de cette insatisfaction. Alors que 28% de la population considèrent "mauvais" l'état de l'environnement dans la CEE, c'est le cas de :

- 40% de ceux qui estiment que la justice fonctionne très mal ;
- 39% de ceux qui préconisent des réformes radicales pour changer la société ;
- 52% de ceux qui estiment que les pouvoirs publics ne s'occupent pas du tout des problèmes de protection de l'environnement ;
- 39% de ceux qui se disent "beaucoup inquiets" de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire ;
- 56% de ceux qui se disent "pas du tout satisfaits" de leur cadre de vie quotidien.

**D) L'état de l'environnement dans le monde paraît "mauvais" à 63% des Français et "moyen" à 31%.** Ce sont plutôt les personnes de plus de 40 ans résidant en province, et les retraités qui se distinguent quelque peu par leur réponse "moyen" (dans ce groupe, figurent 51% de provinciaux de plus de 40 ans et 27% de retraités). Accepter "moins de confort" ou "un niveau de vie plus faible pour la protection de l'environnement" ne font pas souvent partie des projets de ce groupe.

Ceux qui considèrent "mauvais" l'état de l'environnement dans le monde sont un peu plus souvent diplômés (bac ou plus) qu'en moyenne (29%, contre 26% de diplômés en moyenne). Les individus de ce groupe sont aussi un peu plus insatisfaits de l'action des pouvoirs publics ou du fonctionnement de la société et de ses institutions. Mais ce que l'on remarque ici, c'est une motivation et une

implication personnelle pour participer à la protection de l'environnement (tableau 52) : ces individus sont ainsi plus souvent prêts à accepter une augmentation du prix de l'électricité de 10% ou plus, à accepter moins de confort, un niveau de vie plus faible ou un ralentissement économique pour protéger l'environnement.

Tableau 52

Catégories estimant le plus que l'état de l'environnement dans le monde est "mauvais"

	(en %)
. Accepterait une augmentation du prix de l'électricité de 10% ou plus pour protéger l'environnement .....	74,7
. Pense que le progrès scientifique ne résoudra certainement pas d'ici 20 ans les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe ? .....	70,6
. Estime que les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez des problèmes d'environnement .....	67,4
. Prêt à accepter moins de confort pour protéger l'environnement .....	67,4
. Prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement ....	67,0
. Prêt à accepter un ralentissement économique pour protéger l'environnement .	66,5
. Prêt à modifier ses comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement .....	64,4
Ensemble .....	63,2

**Exemple de lecture :** parmi ceux qui sont prêts à accepter une augmentation de 10% du prix de l'électricité pour protéger l'environnement, 74,7% jugent "mauvais" l'état de l'environnement dans le monde, contre 63,2% en moyenne de l'ensemble de la population.

Au total, nos observations peuvent être résumées par deux remarques :

- D'une part, les jugements des Français sur l'état de l'environnement sont d'autant plus négatifs que la zone observée s'élargit : 15% considèrent "mauvais" l'état de l'environnement dans leur région, 20% celui existant en France, 28% celui de la CEE et 63% celui du monde.
- D'autre part, plus la zone observée s'élargit, plus les jugements négatifs dépendent d'une appréciation générale sur les enjeux écologiques et sur l'état de la société, au

contraire des opinions concernant l'état de l'environnement proche, qui dépendent plus des conditions de vie objectives de chacun.

## 1.2 En quoi consiste l'effet de serre ?

*Les Français savent-ils ce qu'est l'effet de serre ?* Pour tenter de le savoir, nous leur avons soumis une question, dite "ouverte", c'est-à-dire laissant libre cours au discours de l'enquêté, aucune liste de modalités de réponse n'étant proposée.

Ce n'est qu'une fois les réponses recueillies et étudiées, qu'elles ont été regroupées et post-codées en neuf modalités, tenant compte des propositions le plus couramment avancées (tableau 53).

**Tableau 53**  
A votre avis, en quoi consiste l'effet de serre ?

L'effet de serre consiste en.....	(en %)
	Fin 1992
. Emission de gaz (CO <sub>2</sub> , oxyde de carbone) .....	5,4
. Réchauffement de la terre, de la planète, de l'atmosphère .....	25,6
. Intensification des rayons solaires (UV) .....	3,2
. Dégradation de l'atmosphère, manque d'oxygène.....	2,3
. Destruction de la couche d'ozone, trou de la couche d'ozone..	10,1
. La pollution (sans autre indication) .....	4,5
. Technique pour faire pousser plus vite ou pour protéger les plantes, les légumes .....	5,2
. Autres .....	4,1
. Ne sait pas, non réponse.....	39,6
Ensemble .....	100,0

Le post-codage de cette question, comme on le devine à la lecture du libellé des items retenus, s'est avéré malaisé à réaliser : diverses réponses se recoupaient ; d'autre part, leur niveau de précision variait beaucoup selon les enquêtés. Nous nous sommes donc attachés à regrouper avant tout les mots-clés utilisés. Quelques conclusions s'en dégagent :

- \* 40% des Français ont indiqué clairement "ne pas savoir" ou n'ont pu fournir de réponse. On retrouve là, un peu minoré, le pourcentage obtenu en Mai-Juin 1992 à une question posée par le CREDOC (pour le compte de l'ADEME), ainsi libellée :

*"L'effet de serre : savez-vous ce que cela signifie ?"*. 49 % de la population avaient alors répondu négativement.

- \* 26 % des réponses concernent le "réchauffement" de la terre ou de la planète. Si on y rajoute les 5 % d'enquêtés ayant parlé d'émission de CO<sub>2</sub>, on a là le coeur des réponses que l'on peut considérer comme exactes.
- \* La référence à la couche d'ozone (son "trou", sa "destruction") regroupe 10 % des citations.
- \* Enfin, on remarque que l'incertitude des réponses concerne, en plus des "ne sait pas", environ 15 % des Français : 5 % évoquent, sans autre indication, "la pollution". 4 % ont fourni des réponses diverses plus ou moins éloignées de tous les autres mots-clés évoqués. Enfin, 5 % se sont référés à la technique de pousse des "plantes et des légumes". Il est vrai que le libellé de la question pouvait en théorie appeler cette réponse, même s'il faut rappeler que la place de la question, au coeur d'un ensemble d'interrogations traitant exclusivement de l'environnement, ne nous paraissait pas devoir susciter d'abord ce type de réponses.

**Le niveau d'études** est, avec l'âge, le critère distinctif le plus significatif des réponses fournies (tableau 54). Ainsi, les individus possédant le baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures ont cité nettement plus souvent "l'émission de gaz" et le "réchauffement de la terre..." (ils représentent respectivement 49 et 44 % de ceux ayant fourni cette réponse, alors qu'ils constituent 26 % de la population). Les possesseurs de diplômes intermédiaires ("bepc-beps-be") ont plus cité qu'en moyenne la "destruction ou le trou de la couche d'ozone". Enfin, on trouve plus de non-diplômés parmi les individus n'ayant pu fournir de réponse ou ceux ayant fait référence aux serres pour les plantes.

Tableau 54

Les réponses à la question "Selon vous, en quoi consiste l'effet de serre ?",  
selon le niveau de diplômes possédés

	(en %)			
	Aucun-cep	Bepc-beps-be	Bac, études supérieures	Total
. Emission de gaz CO2.....	30,0	20,6	<b>49,4</b>	100,0
. Réchauffement de la terre	35,7	20,1	<b>44,2</b>	100,0
. U. V. plus intenses .....	41,6	*	36,6	100,0
. Manque oxygène .....	*	*	*	100,0
. Trou couche ozone.....	37,6	<b>30,9</b>	31,5	100,0
. Pollution (s.a.i).....	44,2	25,0	30,8	100,0
. Protection plantes .....	<b>67,9</b>	16,5	*	100,0
. Autre .....	47,8	<b>32,2</b>	*	100,0
. NSP .....	<b>70,4</b>	18,8	10,8	100,0
. Ensemble .....	52,2	21,5	26,3	100,0

\* effectifs faibles

Les hommes ont plus souvent utilisé des termes techniques dans leurs réponses. Par exemple, ils sont plus nombreux à avoir répondu "émission de gaz" (65 % parmi ceux ayant donné cette réponse), "réchauffement de la terre..." (55%), "UV plus intenses" (63%), "trou de la couche d'ozone" (59%). Les femmes n'ont souvent pas su répondre (61 % parmi les "ne sait pas") ou ont plus souvent parlé de "dégradation de l'atmosphère, manque d'oxygène" (66%), de "pollution" ou de "protection des plantes..."

Tableau 55

Répartition par sexe des réponses à la question  
"Selon vous, en quoi consiste l'effet de serre ?"

	(en %)		
	Masculin	Féminin	Total
. Emission de gaz (CO2) ...	<b>65,1</b>	34,9	100,0
. Réchauffement de la terre	54,8	45,2	100,0
. U. V. plus intenses.....	<b>62,5</b>	37,5	100,0
. Manque oxygène.....	*	<b>65,8</b>	100,0
. Trou couche d'ozone.....	<b>59,0</b>	41,0	100,0
. Pollution(s.a.i).....	42,0	58,0	100,0
. Protection des plantes.....	40,7	59,3	100,0
. Autre .....	45,3	54,7	100,0
. NSP.....	38,8	<b>61,2</b>	100,0
. Ensemble .....	47,5	52,5	100,0

\* effectifs faibles

Les caractéristiques liées à l'âge ne sont pas aussi marquées. Quelques effets méritent néanmoins d'être signalés. Parmi les individus ayant cité "la couche d'ozone", 39% sont âgés de 25 à 39 ans (contre 31% en moyenne). Les émissions de gaz ont plus fréquemment été citées par des individus âgés de 40 à 59 ans (39%, contre 30% en moyenne) et ce sont les personnes âgées de 60 ans ou plus qui ont le plus souvent répondu "ne sait pas" (c'est le cas de 31% d'entre elles, alors qu'elles représentent 25% de la population).

Enfin, on peut relever quelques caractéristiques propres à chacune des réponses fournies :

- Les individus ayant cité "les émissions de gaz (CO<sub>2</sub>...)" sont plus souvent des hommes, cadres, diplômés, disposant de revenus aisés (tableau 56). On remarque qu'ils sont effectivement sensibles aux gaz d'échappement : 45% d'entre eux disposent de plusieurs voitures ; 43% considèrent la voiture électrique efficace pour mieux protéger l'environnement, et ce, parce qu'elle n'émet pas de gaz d'échappement.

**Tableau 56**

**Quelques caractéristiques distinctives des répondants : "émission de CO<sub>2</sub>"**

(5% de la population)

. Diplômé du bac ou du supérieur .....	49%	+ 23
. Homme .....	65%	+ 17
. Dispose de plusieurs voitures .....	45%	+ 16
. Dispose, dans son foyer, d'un revenu de 15 000 Francs/mois ...	41%	+ 15
. Cadre supérieur .....	16%	+ 10
. Cadre moyen (profession intermédiaire) .....	21%	+ 10

**Exemple de lecture :** parmi ceux qui ont cité "les émissions de gaz", 65% sont des hommes, soit 17 points de plus que dans l'ensemble de la population (où il y a 48% d'hommes)

- Les individus ayant qualifié l'effet de serre comme "un réchauffement de la terre" répondent, grosso modo, aux mêmes caractéristiques, simplement un peu moins marquées (tableau 57).

Tableau 57

## Quelques caractéristiques distinctives des répondants : "réchauffement de la terre"

(26% de la population)

. Diplômé du bac ou du supérieur .....	44%	+ 18
. Cadre supérieur .....	12%	+ 6
. Dispose d'un revenu de 15 000 Francs/mois dans son foyer..	35%	+ 9
. Cadre moyen (profession intermédiaire) .....	18%	+ 7
. Homme .....	55%	+ 7

**Exemple de lecture** : parmi ceux qui ont cité "le réchauffement de la terre", 55% sont des hommes, soit 7 points de plus que dans l'ensemble de la population (où il y a 48% d'hommes)

- Qualifier l'effet de serre par "le trou de la couche d'ozone" est le plus souvent le fait d'hommes, d'ouvriers, de personnes âgées de 25 à 39 ans, diplômés de niveau intermédiaire (tableau 58).

Tableau 58

## Quelques caractéristiques distinctives des répondants : "trou de la couche d'ozone"

(10% de la population)

. Homme .....	59%	+ 11
. Ouvrier .....	24%	+ 8
. 25-39 ans .....	39%	+ 8
. Dispose du BEPC, BEPS .....	31%	+ 9
. Dispose d'un magnétoscope .....	72%	+ 15
. Prêt à participer bénévolement à des actions locales de protection de l'environnement.....	67%	+ 10

**Exemple de lecture** : parmi ceux qui ont cité "le trou de la couche d'ozone", 24% sont ouvriers, soit 8 points de plus que dans l'ensemble de la population (où il y a 16% d'ouvriers)

- Les individus ne sachant pas ce qu'est l'effet de serre sont plus souvent des femmes, des personnes âgées, non-diplômées, de revenus plutôt faibles, résidant dans des communes rurales (tableau 59). Ces individus ne connaissent guère la voiture électrique et ignorent, à 64%, la part du nucléaire dans la production d'électricité en France.

Tableau 59

**Quelques caractéristiques distinctives des individus  
ne sachant pas en quoi consiste "l'effet de serre"**

(40% de la population)

. Ne dispose d'aucun diplôme (ou seulement du CEP) .....	70%	+ 18
. Femme .....	61%	+ 9
. 60 ans et plus .....	31%	+ 6
. Revenu mensuel inférieur, dans son foyer, à 8 000 F/mois...	37%	+ 11
. Ne sait pas quelle est la part du nucléaire dans la production d'électricité en France .....	64%	+ 23
. Ne connaît pas la voiture électrique .....	55%	+ 13
. Réside dans une commune de moins de 2000 habitants .....	31%	+ 4
. Retraité .....	27%	+ 4
. Femme au foyer .....	16%	+ 5

**Exemple de lecture :** parmi ceux qui ne savent pas en quoi consiste "l'effet de serre", 61% sont des femmes, soit 9 points de plus que dans l'ensemble de la population (où il y a 52% de femmes)

Par opposition à ce dernier groupe, les trois premiers semblent plutôt mieux informés qu'en moyenne en matière d'environnement : par exemple, ils connaissent la voiture électrique, connaissent mieux l'ADEME ou la part du nucléaire en France (tableau 60).

Tableau 60

**Quelques connaissances, en matière d'environnement,  
des trois groupes semblant le mieux savoir en quoi consiste l'effet de serre**

	Explication fournie :			Ensemble de la population
	Emission CO2	Réchauffement de la terre	Couche d'ozone	
	. Connait la voiture électrique .....	73	67	71
. Peut citer un organisme s'occupant de l'environnement .....	46	32	32	24
. A entendu parler de l'ADEME depuis moins de quatre mois .....	34	22	26	18
. Estime la part du nucléaire dans l'électricité en France à 70-79% .....	27	22	23	15

**Exemple de lecture :** parmi ceux qui ont cité "l'émission de CO2", 73% connaissent la voiture électrique, contre 58% en moyenne dans l'ensemble de la population.

### 1.3 Les atteintes à l'environnement jugées les plus importantes

Quelles sont, pour les Français, les atteintes à l'environnement auxquelles ils sont le plus sensibles ? C'est pour répondre à cette question qu'une liste de huit atteintes différentes leur a été proposée, à charge pour eux de citer les deux plus importantes. Quatre éléments se détachent nettement de leurs réponses (tableau 61) :

- Ce sont "les déchets radioactifs" qui constituent pour les Français l'atteinte à l'environnement la plus importante : 25 % les citent en première réponse. Presqu'un Français sur deux (45 %) les évoque dans l'une de ses réponses.
- "La pollution de l'air" (24 % des premières réponses) vient en deuxième place, talonnée par les "déchets industriels et toxiques" (19 %).
- Enfin, la "destruction de la couche d'ozone" (16 % des premières réponses) prend la quatrième place, loin devant la pollution des sols, les déchets ménagers ou le bruit.

Il est intéressant de remarquer que "l'effet de serre", finalement relativement mal connu par les Français, on vient de le voir, prend la dernière place, cité par seulement 2 % de la population.

Tableau 61

Quelles sont, selon vous, dans la liste suivante, les deux atteintes à l'environnement qui vous paraissent les plus importantes ? (fin 1992)

Classement par ordre décroissant des premières réponses	(en %)		
	1ère réponse (A)	2ème réponse (B)	A + B
. Les déchets radioactifs .....	24,9	20,2	45,1
. La pollution de l'air .....	24,1	13,1	37,2
. Les déchets industriels et toxiques .....	19,3	28,0	47,3
. La destruction de la couche d'ozone .....	15,9	13,8	29,7
. La pollution des sols .....	7,4	12,8	20,2
. Les déchets ménagers .....	3,8	5,6	9,4
. Le bruit .....	2,3	3,6	5,9
. L'effet de serre .....	1,8	2,2	4,0
. Ne sait pas .....	0,5	0,7	-
Ensemble .....	100,0	100,0	-

En définitive, les Français semblent, en tout premier lieu, sensibles à la **toxicité des déchets** : 44 % d'entre eux citent en première réponse, soit les déchets radioactifs, soit les déchets industriels et toxiques.

Ce sont les personnes âgées de 40 à 59 ans, surtout les femmes de cet âge, qui sont les plus sensibles aux **déchets radioactifs** : 29,5 % d'entre elles les citent en première réponse (contre 25 % en moyenne).

La **pollution de l'air** est plus souvent évoquée par les personnes de 60 ans et plus, retraitées.

Les **déchets industriels et toxiques** sont plus couramment cités par les diplômés : alors que 26 % des Français disposent du bac ou d'un diplôme du supérieur, on en trouve 33 % parmi ceux qui donnent cette première réponse.

Enfin, ce sont les jeunes de moins de 24 ans qui citent le plus fréquemment la **destruction de la couche d'ozone** : 26 % fournissent cette première réponse, contre 16 % en moyenne.

Notons enfin que les hommes sont relativement plus sensibles à la **pollution des sols** (63 %, contre 48 % en moyenne) et les femmes **aux déchets ménagers** (68 %, contre 52 %).

Il reste que sur cette question, ce sont les effets d'âge qui apparaissent le plus discriminants (tableau 62).

Tableau 62

Les principales atteintes à l'environnement,  
selon l'âge de l'enquêté (première réponse citée)

	(en %)				
	Moins de 24 ans	25 - 39 ans	40 à 59 ans	Plus de 60 ans	Ensemble
. Les déchets radioactifs .....	21,9	23,2	<b>29,5</b>	22,9	24,9
. La pollution de l'air .....	25,6	23,6	20,2	<b>28,8</b>	24,1
. Les déchets industriels et toxiques ..	16,6	21,7	18,5	18,9	19,3
. La destruction de la couche d'ozone	<b>26,3</b>	18,0	14,1	10,0	15,9
. La pollution des sols .....	2,8	6,7	7,8	<b>10,2</b>	7,4
. Autre et ne sait pas .....	6,8	6,8	9,9	9,2	8,4
Ensemble .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

#### 1.4 Les installations considérées comme les plus gênantes pour les habitants vivant à proximité

Un autre type d'interrogation, concernant non plus directement les atteintes à l'environnement, mais "les signes extérieurs" de ces atteintes a été soumis aux enquêtés : elle concerne les installations considérées comme les plus gênantes pour les habitants vivant à proximité. Sept types d'installations étaient proposés à l'appréciation des Français. Les résultats en sont assez tranchés (tableau 63) :

- \* **L'aéroport** est, de loin, l'installation la plus "redoutée" par les Français : 38% la considèrent comme celle qui est la plus gênante pour ceux qui vivent à proximité, ou même 55% si l'on considère les deux premières réponses. Il est intéressant de remarquer, à ce propos, que le **bruit** n'a pourtant été cité que par 2% des Français comme l'atteinte à l'environnement la plus importante. L'écart entre les deux chiffres est considérable.
- \* Trois autres installations sont ensuite assez redoutées : il s'agit de la **centrale nucléaire**, de la **décharge d'ordures ménagères** et de l'**usine chimique**. Elles sont citées chacune par 15 à 20% de la population en première réponse et par 35 à 40% au total.
- \* Enfin, il est intéressant de remarquer que la **voie TGV** est relativement peu citée par les Français (moins de 2% des premières réponses). De même, la **ligne électrique à haute tension** n'est évoquée que par 3% de la population. Ces deux installations sont donc celles que les Français redoutent le moins dans leur voisinage (au sein de la liste des installations proposées).

Tableau 63

Selon vous, parmi les installations suivantes, quelles sont les deux qui sont les plus gênantes pour les habitants qui vivent à proximité ? (fin 1992)

Classement par ordre décroissant des premières réponses	(en %)		
	1ère réponse (A)	2ème réponse (B)	A + B
. Un aéroport .....	37,8	17,5	55,3
. Une centrale nucléaire .....	19,1	15,3	34,4
. Une décharge d'ordures ménagères	15,4	21,2	36,6
. Une usine chimique .....	14,0	25,1	39,1
. Une autoroute .....	8,6	11,0	19,6
. Une ligne électrique à haute tension	3,2	5,5	8,7
. Une voie TGV .....	1,8	4,1	5,9
. Ne sait pas .....	0,1	0,3	-
Ensemble .....	100,0	100,0	-

Ceux qui redoutent l'**aéroport** à proximité de chez eux (38 % des premières réponses) sont plus souvent de sexe masculin (43 % de leurs premières réponses), et "installés" : 48 % des hommes de 40 à 59 ans, 43 % des hommes actifs et 40 % des personnes mariées ou en ménage ont cité l'aéroport en premier.

Considérer que l'installation la plus gênante pour le voisinage est **une centrale nucléaire** (19 % des premières réponses) est plus souvent le fait des individus qui craignent précisément le nucléaire : 40 % du groupe se déclarent "beaucoup inquiets" d'un accident de centrale nucléaire (contre 26 % en moyenne), 37 % pensent que "**les déchets radioactifs**" sont l'atteinte à l'environnement la plus importante (25 % en moyenne), 67 % estiment qu'en cas d'accident de centrale, les autorités ne seraient pas prêtes à protéger les populations (contre 59 % en moyenne). On trouve ici plus de jeunes de moins de 24 ans qu'en moyenne (19 %, contre 14 %), plus de femmes (59 %, contre 52 %) et de diplômés du niveau intermédiaire (BEPC - BEPS).

Si aucune caractéristique particulière ne se dégage parmi les individus ayant cité **la décharge d'ordures ménagères**, on remarque que **l'usine chimique** est plus souvent redoutée par les personnes de 25 à 39 ans (38 % du groupe, contre 31 % en moyenne), par celles disposant de revenus supérieurs à 15 000 Francs par mois (34 %, contre 25 % en moyenne), ou celles ayant des enfants à charge (46 %, contre 38 %).

Enfin, sont un peu plus sensibles à la gêne causée par **l'autoroute** (9 % des premières réponses) les personnes non-diplômées (62 % du groupe, contre 52 % en moyenne), les habitants de la région parisienne (25 %, contre 18 % en moyenne) et les ouvriers (24 %, contre 16 %). On trouve ici davantage de personnes considérant que "*la pollution de l'air*" est l'atteinte à l'environnement la plus importante.

De façon générale, quelques liens apparaissent entre l'installation considérée comme la plus gênante pour le voisinage et l'atteinte à l'environnement jugée la plus importante (tableau 64). Mais ils ne sont pas aussi nets qu'on aurait pu le penser. Rappelons qu'en fait, 38 % des Français ont cité l'aéroport, sans qu'en contrepartie le bruit ait été souvent évoqué (seulement 2 % des premières réponses).

**Tableau 64**  
**Atteinte à l'environnement et installation gênante pour le voisinage**

Atteinte à l'environnement considérée la plus importante (première réponse) :	Installation la plus gênante pour le voisinage (première réponse) :						Total (y.c. divers et NSP)
	Aéroport	Centrale nucléaire	Décharge d'ordures ménagères	Usine chimique	Autoroute	Ligne électrique haute tension	
Les déchets radioactifs .....	32,2	<b>28,4</b>	14,8	15,1	5,1	3,2	100,0
La pollution de l'air .....	40,1	14,7	13,4	10,8	<b>15,6</b>	2,5	100,0
Les déchets industriels et toxiques.....	38,4	14,8	18,0	16,6	6,5	2,9	100,0
La destruction de la couche d'ozone .....	40,2	22,2	14,2	15,3	5,2	2,3	100,0
La pollution des sols .....	41,0	12,0	15,7	13,9	8,9	8,5	100,0
Ensemble .....	37,8	19,1	15,4	14,0	8,6	3,2	100,0

Enfin, on l'a vu, 3% seulement des Français considèrent la ligne haute tension comme l'installation la plus gênante pour le voisinage ; les effectifs sont donc trop faibles ici pour pouvoir qualifier précisément ce groupe. Le paragraphe suivant permet cependant de se faire une idée plus précise des inconvénients imputés par les Français à ces lignes haute tension.

### 1.5 Le principal inconvénient des lignes à haute tension

*"Quel est, pour vous, le principal inconvénient des lignes à haute tension ?"*. Voilà la question précise qui a été soumise, en fin 1992, aux enquêtés. Précisons qu'il s'agissait d'une "question ouverte" où aucune liste de proposition de réponses n'était fournie. Les réponses des 2000 enquêtés, notées en clair par les enquêteurs, ont donc fait l'objet, a posteriori, d'une analyse détaillée permettant de les répartir en onze rubriques différentes (tableau 65)

Tableau 65

"Quel est, pour vous, le principal inconvénient des lignes à haute tension" (fin 1992)

	(en %)
. Sont peu esthétiques .....	18,6
. Dangereuses en cas de rupture (chute, casse, rupture de câble) et dangereuses, sans autre indication	12,8
. Dangereuses en cas d'orage, de tempête .....	4,1
. Dangereuses pour les avions (hélicoptères,...) .....	1,7
. Peuvent provoquer des incendies .....	0,8
. Provoquent des problèmes de santé pour les hommes et les animaux, ondes néfastes, effets magnétiques (nervosité) .....	13,4
. Provoquent des parasites (ondes, TV, radio, brouillage).....	7,7
. Font du bruit.....	7,0
. Pas d'inconvénient, ne me gêne pas.....	5,8
. Tuent les oiseaux.....	2,7
. Autres réponses .....	5,0
. Ne sait pas, non réponse.....	20,4
Ensemble.....	100,0

*Premier constat* : 20% des Français n'ont pu fournir de réponse. Peut-être ont-ils été surpris de la question, d'autant que, nous l'avons vu, peu nombreux sont ceux qui considèrent que les lignes à haute tension figurent parmi les installations les plus gênantes pour le voisinage. Remarquons aussi que 6% de la population ont clairement indiqué ne pas voir d'inconvénient à ces lignes.

*Deuxième constat* : c'est le côté "peu esthétique" de ces lignes qui constitue l'inconvénient spontanément le plus souvent cité (19% des réponses). Mais leur **dangérosité**, surtout en cas de rupture, retient aussi l'attention, au total, de 19% des Français. Ensuite, le bruit et les parasites sont évoqués par 15% de la population, tandis que 13% évoquent les problèmes de santé liés à ces lignes (cf tableau 66, relatif au regroupement des réponses en sept groupes).

**Tableau 66**  
**Les principaux inconvénients des lignes à haute tension, selon les Français**  
**(regroupement des réponses)**

	(en %)
Dangereuses .....	19
Peu esthétiques .....	19
Bruit, parasites .....	15
Problèmes de santé .....	13
Pas d'inconvénient .....	6
Autres réponses .....	8
Ne sait pas, non-réponse .....	20
	100

**19% des Français considèrent donc les lignes à haute tension comme "peu esthétiques"**. Cette notion d'esthétisme est retenue, avant tout, par des individus d'un niveau d'études élevé (tableau 68) : 37% d'entre eux possèdent le baccalauréat ou un diplôme du supérieur (contre 26% en moyenne). Les cadres supérieurs constituent 11% du groupe (contre 6% en moyenne). Il s'agit ici principalement d'actifs (55%), et surtout d'hommes (55%, contre 48% en moyenne), notamment des hommes âgés de 25 à 39 ans. On remarque ici, enfin, un grand nombre de conducteurs (83% des individus du groupe ont conduit au cours des douze derniers mois, contre 75% en moyenne). Ont-ils eu, plus que d'autres, l'occasion d'apprécier le long des routes l'inesthétisme des lignes à haute tension ?

**"Dangereuses", telle est l'appréciation de 19% des Français sur les lignes à haute tension**. Ce sont principalement des femmes qui ont émis cette opinion (elles constituent 66% du groupe, contre 52% en moyenne). Les femmes inactives, en particulier, représentent 41% du groupe (30% en moyenne). Les jeunes, les inactifs et les non-diplômés sont d'ailleurs largement présents ici : on y trouve 19% d'individus de moins de 25 ans (15% en moyenne), 20% d'inactifs autres que les retraités et 59% de non-diplômés (contre 52% en moyenne). Sont également davantage représentés les résidents des communes de 2 000 à 50 000 habitants (29%, contre 23% en moyenne). Enfin, remarquons que contrairement au groupe précédent, 28% des individus classés ici n'ont pas le permis de conduire (19% en moyenne).

Les **"bruits et parasites"**, cités par **15% des Français**, sont davantage mis en avant par les hommes (57%). Là encore, les automobilistes sont nombreux ; ils utilisent d'ailleurs souvent leur voiture tous les jours (83% de conducteurs, dont 58% circulent tous les jours, contre 47% en moyenne). Ici, on considère plus souvent qu'en moyenne que l'installation la plus gênante pour les habitants vivant à proximité est l'aéroport (46%, contre 38% en moyenne), signe d'une sensibilité aiguë aux nuisances causées par le bruit. D'ailleurs, 35% du groupe sont des habitants de villes de 100 000 habitants et plus (28% en moyenne).

Les **problèmes de santé**, cités par **13% de la population**, sont plus souvent évoqués par des individus d'un niveau d'études élevé : 39% du groupe possèdent le baccalauréat ou un diplôme du supérieur (contre 26% en moyenne), avec une sur-représentation d'actifs, d'hommes actifs notamment. Cadres supérieurs et professions intermédiaires sont sur-représentés ici, ainsi que les individus disposant de plus de 15 000 Francs par mois (36% du groupe, contre 25% en moyenne). On y trouve davantage d'habitants de villes de plus de 100 000 habitants (36%, contre 28%). Remarquons enfin, même s'il s'agit d'un échantillon de faible taille, que l'installation considérée la plus gênante pour les habitants vivant à proximité est précisément ici, plus fréquemment qu'en moyenne, "les lignes haute tension" (9% de citations en première réponse, contre 3% en moyenne).

Les personnes qui ne voient **pas d'inconvénient** aux lignes à haute tension (6% des Français) sont très fréquemment des individus non-diplômés (65%, contre 52% en moyenne), tandis que les **réponses "autres"** (8% de l'ensemble) ont le plus souvent été données par des résidents de communes de moins de 2 000 habitants (38%, contre 27% en moyenne).

Enfin, les **réponses "ne sait pas"** (20% des Français) émanent relativement plus de femmes (63% du groupe) et de non-diplômés (61%). On y trouve plus de personnes de plus de 50 ans, sans diplômes et de femmes inactives qu'en moyenne. Ce groupe se caractérise aussi par de fréquentes non-réponses à diverses questions de connaissance posées dans l'enquête.

**Tableau 67**  
**Le principal inconvénient des lignes à haute tension**  
**- Analyse selon le sexe de l'enquêté -**

	(en %)		
	Hommes	Femmes	Total
Dangereuses .....	34,4	<b>65,6</b>	100,0
Peu esthétiques.....	<b>55,2</b>	44,8	100,0
Bruit, parasites.....	<b>56,9</b>	43,1	100,0
Problèmes de santé.....	52,2	47,8	100,0
Pas d'inconvénient.....	<b>58,0</b>	42,0	100,0
Autres réponses.....	54,6	45,4	100,0
Ne sait pas, non-réponse	37,4	<b>62,6</b>	100,0
<b>Ensemble.....</b>	<b>47,5</b>	<b>52,5</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 68**

**Le principal inconvénient des lignes à haute tension**  
**- Analyse selon le niveau de diplôme de l'enquêté -**

	(en %)			Total
	Aucun-cep	Bepc-beps be	Bac, études supérieures	
Dangereuses .....	<b>58,8</b>	21,2	20,0	100,0
Peu esthétiques.....	41,8	21,5	<b>36,8</b>	100,0
Bruit, parasites.....	50,6	21,8	27,6	100,0
Problèmes de santé.....	36,4	25,0	<b>38,6</b>	100,0
Pas d'inconvénient.....	<b>65,5</b>	*	18,1	100,0
Autres réponses.....	58,2	19,2	22,5	100,0
Ne sait pas, non-réponse...	<b>60,7</b>	21,8	17,5	100,0
<b>Ensemble.....</b>	<b>52,2</b>	<b>21,5</b>	<b>26,3</b>	<b>100,0</b>

\* effectifs faibles

## 1.6 Les conséquences ressenties des problèmes d'environnement

Les problèmes d'environnement peuvent avoir diverses conséquences sur les populations. *Quelles sont celles qui paraissent les plus importantes aux Français ? Celles qui les concernent directement, celles qui concernent les hommes vivant aujourd'hui sur la terre, celles qui concernent les générations futures ou celles qui concernent d'autres espèces vivantes (animaux, plantes) ?* Les enquêtés devaient classer ces quatre types de conséquences par ordre d'importance<sup>1</sup>.

Cette question avait d'ailleurs été posée sous la même forme lors de la vague d'enquête de fin 1991. Les résultats apparaissent cette année du même ordre de grandeur : on observe peu d'évolutions majeures et les conclusions restent identiques à celles formulées il y a un an.

Ce sont les **conséquences concernant les générations futures** qui sont le plus souvent considérées par les Français comme les plus importantes : 43 % les ont citées en première réponse (46 % en fin 1991). Les conséquences concernant "les hommes qui vivent aujourd'hui sur terre" sont ensuite évoquées par 35 % de la population (contre 31 % il y a un an).

Par contre, seulement 15 % de nos concitoyens pensent être d'abord eux-mêmes directement concernés (16 % en fin 1991). Quant aux autres espèces vivantes, elles ne retiennent, en premier lieu, l'attention que de 6 % de la population (7 % il y a un an).

Autrement dit, les problèmes d'environnement apparaissent être encore aux Français un phénomène dont les conséquences leur paraissent lointaines : **elles concernent, bien plus, selon eux, les générations futures qu'eux-mêmes.**

---

<sup>1</sup> Le libellé exact de la question était le suivant : *"Les problèmes d'environnement peuvent avoir diverses conséquences. Quelles sont celles qui vous paraissent les plus importantes ? (Présentez la liste - classez par ordre d'importance) : 1 - Celles qui vous concernent directement ; 2 - Celles qui concernent les hommes qui vivent aujourd'hui sur terre ; 3 - Celles qui concernent les générations futures ; 4 - Celles qui concernent d'autres espèces vivantes (animaux, plantes).*

Tableau 69

Quelles sont les conséquences des problèmes d'environnement  
qui vous paraissent les plus importantes ? (fin 1992)

Celles qui .....	(en %)			
	1ère réponse	2ème réponse	3ème réponse	4ème réponse
... vous concernent directement .....	15,0	10,9	25,7	47,6
... concernent les hommes qui vivent aujourd'hui sur la terre .....	35,4	35,8	23,3	5,2
... concernent les générations futures .....	42,9	32,7	17,7	6,3
... concernent d'autres espèces vivantes (animaux, plantes) .....	6,4	20,3	32,5	40,0
Ensemble (y.c. non-réponses) .....	100,0	100,0	100,0	100,0

Si l'on cumule les deux ou trois premières réponses, on remarque que certains effets s'accroissent (tableau 70). Ainsi, avec le cumul des deux premières réponses, la place de tête de citation des "générations futures" se renforce (76% des Français les évoquent). L'idée que les problèmes d'environnement concernent les hommes vivant actuellement sur la terre se renforce aussi (71% des Français ont fait ce choix, soit en première, soit en seconde réponse). Par contre, les "autres espèces vivantes" passent en troisième position, c'est-à-dire **devant** les conséquences concernant directement l'enquêté.

Autrement dit, **les conséquences les plus importantes des problèmes d'environnement ne semblent pas être d'abord, pour les Français, celles qui les concernent eux-mêmes le plus directement** (tableau 70). Les effets mis ici en évidence sont d'ailleurs pratiquement similaires à ceux observés il y a un an.

**Tableau 70**  
**Quelles sont les conséquences des problèmes d'environnement**  
**qui vous paraissent les plus importantes ?**

- Résultats cumulés de fin 1992 -

Celles qui .....	(en %)		
	1ère réponse	1ère + 2ème réponses	1ère + 2ème + 3ème réponses
... vous concernent directement .....	15,0	25,9	51,6
... concernent les hommes qui vivent aujourd'hui sur la terre .....	35,4	71,2	94,5
... concernent les générations futures .....	42,9	75,6	93,3
... concernent d'autres espèces vivantes (animaux, plantes) .....	6,4	26,7	59,2
Ensemble (y.c. non-réponses) .....	100,0	-	-

- Résultats cumulés de fin 1991-

Celles qui .....	(en %)		
	1ère réponse	1ère + 2ème réponses	1ère + 2ème + 3ème réponses
... vous concernent directement .....	16,1	26,3	47,5
... concernent les hommes qui vivent aujourd'hui sur la terre .....	31,1	69,1	95,1
... concernent les générations futures .....	45,7	74,9	93,6
... concernent d'autres espèces vivantes (animaux, plantes) .....	7,0	29,5	63,4
Ensemble (y.c. non-réponses) .....	100,0	-	-

En fait, il est étonnant de constater que chaque type de réponse fournie ici s'associe assez peu à des caractéristiques précises des répondants. Autrement dit, l'opinion affichée sur les conséquences des problèmes d'environnement apparaît peu liée à tel ou tel élément objectif de situation, ou à telle ou telle autre opinion professée par ailleurs par chacun des enquêtés.

Tout au plus peut-on remarquer que **les individus qui se sentent eux-mêmes directement concernés** (15 % des premières réponses) ont un peu plus souvent entre 40 et 59 ans (37 % du groupe à cet âge, contre 30 % en moyenne). 31 % des individus du groupe considèrent que la "pollution de l'air" est la plus importante des atteintes à l'environnement. Il s'agit d'individus davantage préoccupés par "la maladie grave" (placée en tête de leurs préoccupations par 25 % du groupe). Mais, même s'ils considèrent que les conséquences des problèmes d'environnement les concernent directement, 55 % ne sont pas prêts à accepter moins de confort pour préserver l'environnement.

Dans le **groupe de ceux qui pensent d'abord aux générations futures**, on trouve un peu plus qu'en moyenne de personnes considérant que l'état de l'environnement dans le monde, ou en France, est mauvais. Ces individus semblent un peu plus sensibles aux risques engendrés par les déchets radioactifs.

Enfin, ce sont plus souvent les jeunes et les célibataires qui sont sensibles aux conséquences concernant **les autres espèces vivantes** (animaux, plantes,...). On compte ici 30 % de célibataires (contre 16 % en moyenne) et 25 % de jeunes de moins de 24 ans (contre 14 % en moyenne). Dans ce groupe, relativement peu nombreux il est vrai (6 %), on se dit davantage prêt à accepter un ralentissement économique pour préserver l'environnement (64 %, contre 50 % en moyenne).

## 2. Les jugements des Français sur les actions visant à protéger l'environnement

### 2.1 L'opinion sur l'efficacité de l'action des pouvoirs publics

Les Français portent un jugement sévère sur l'efficacité de l'action des pouvoirs publics en matière de protection de l'environnement. Depuis quatre ans, une majorité de nos concitoyens (58% en fin 1992) considère en effet que "les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez" des problèmes de protection de la nature et un petit tiers (29% en fin 1992) estime qu'ils s'en occupent, mais que "ce n'est pas efficace" (tableau 71).

Enfin, un dixième de la population (8% exactement) reproche même aux pouvoirs publics de "ne pas s'occuper du tout" de ces problèmes. Traduction de cette sévérité du jugement des Français en la matière : 4% seulement admettent que les pouvoirs publics s'occupent avec efficacité des problèmes de protection de l'environnement. Ce pourcentage était de 7% il y a quatre ans.

Tableau 71

S'agissant des problèmes de protection de l'environnement, de quelle affirmation vous sentez-vous le plus proche ?

	(en %)			
	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992
Les pouvoirs publics s'en occupent et c'est efficace	7,3	5,6	4,8	4,1
Les pouvoirs publics s'en occupent, mais ce n'est pas efficace.....	33,0	26,7	29,0	29,4
Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez..	52,7	58,0	57,3	58,2
Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout	6,4	9,4	8,5	7,5
Ne sait pas.....	0,6	0,3	0,4	0,8
Ensemble .....	100,0	100,0	100,0	100,0

Comme cela avait déjà été mis en évidence l'année dernière, les réponses à cette question varient principalement en fonction des jugements que l'on porte sur l'état de l'environnement, comme en fonction de l'opinion négative ou positive que l'on a du fonctionnement de la société et de certaines de ses institutions.

Ainsi, l'insatisfaction envers l'action des pouvoirs publics en matière environnementale augmente au fur et à mesure que s'accroît le mécontentement sur l'état de l'environnement. Ce constat vaut d'ailleurs quelle que soit la zone de référence choisie (région, France, CEE, monde). Ainsi, par exemple, le jugement d'une certaine efficacité de l'action des pouvoirs publics se conjugue plutôt à une opinion "bonne" ou "moyenne" sur l'état de l'environnement en France. A l'inverse, le sentiment d'une absence d'action des pouvoirs publics appelle souvent une opinion "mauvaise ou très mauvaise" sur l'état de l'environnement dans notre pays (tableau 72).

Tableau 72

**Opinion sur l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement  
et jugement porté sur l'état de l'environnement en France (fin 1992)**

Action des pouvoirs publics :	L'état de l'environnement en France est :					(en %)
	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais	Très mauvais	Ensemble (y.c NSP)
Action efficace (1).....	*	52,2	42,8	*	*	100,0
Action non efficace (2).	*	24,3	60,4	12,4	*	100,0
Pas assez d'action (3) ..	*	16,5	60,7	18,1	4,0	100,0
Aucune action (4).....	*	*	52,9	23,2	13,1	100,0
<b>Ensemble .....</b>	*	20,1	59,2	16,0	4,1	100,0

\* effectifs faibles

(1) - Libellé : Les pouvoirs publics s'en occupent, et c'est efficace.

(2) - Libellé : Les pouvoirs publics s'en occupent, mais ce n'est pas efficace.

(3) - Libellé : Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez.

(4) - Libellé : Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout.

D'autre part, des liens forts apparaissent entre les réponses à cette question et la confiance accordée au progrès scientifique et technique. Etre satisfait de l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement va plus souvent de pair avec une certaine confiance dans la capacité du progrès scientifique et technique à résoudre les problèmes de l'environnement d'ici vingt ans (tableau 73).

De façon plus générale, les jugements positifs envers l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement se conjuguent avec une certaine confiance accordée aux autorités en ce qui concerne la protection des populations en cas d'accident de centrale nucléaire. Ainsi, parmi ceux qui pensent que les pouvoirs publics s'occupent efficacement de l'environnement, 65 % considèrent que les autorités seraient en mesure d'assumer la protection de la population en cas d'accident nucléaire (contre

40% en moyenne). Cette proportion n'est que de 26% parmi ceux qui estiment que les pouvoirs publics ne s'occupent pas du tout des problèmes d'environnement (tableau 73).

Plus globalement, les jugements portés sur l'action des pouvoirs publics dépendent des opinions exprimées vis-à-vis de l'Etat et de son fonctionnement, tout particulièrement en matière de justice. Ainsi, plus de la moitié (51%) de ceux qui considèrent que les pouvoirs publics ne s'occupent pas du tout des problèmes d'environnement pensent que la justice fonctionne "très mal" en France (alors que c'est le cas de 25% des Français en moyenne).

Tableau 73

L'opinion sur l'efficacité de l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement, selon quelques jugements portés sur le progrès ou l'action des autorités

	Action efficace	Action non efficace	Pas assez d'action	Aucune action	Ensemble (y.c. NSP)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(en %)
<b>Le progrès scientifique résoudra d'ici vingt ans les problèmes d'environnement</b>					
Oui .....	76,5	46,7	40,4	26,0	42,6
Non .....	22,4	52,0	59,1	72,6	56,4
Ensemble (y.c. ne sait pas) .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Confiance dans la capacité des autorités si accident nucléaire</b>					
Oui .....	65,4	43,6	38,6	25,6	40,1
Non .....	33,5	55,6	60,6	72,4	58,9
Ensemble (y.c. ne sait pas) .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Fonctionnement de la justice</b>					
Très bien .....	*	*	*	*	0,9
Assez bien .....	45,9	28,8	24,0	*	25,4
Assez mal .....	27,7	43,7	46,1	31,2	43,5
Très mal .....	*	20,9	25,3	51,0	25,4
Ensemble (y.c. ne sait pas) .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* effectifs faibles

(1) - Libellé : Les pouvoirs publics s'en occupent, et c'est efficace.

(2) - Libellé : Les pouvoirs publics s'en occupent, mais ce n'est pas efficace.

(3) - Libellé : Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez.

(4) - Libellé : Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout.

Autrement dit, les Français qui critiquent le plus l'efficacité de l'action des pouvoirs publics en matière de protection de la nature sont le plus souvent insatisfaits de l'état de l'environnement, du fonctionnement de l'Etat ou du rôle des autorités. Il s'agit plus souvent qu'en moyenne d'individus mécontents de l'évolution de leur niveau de vie depuis dix ans, plutôt inquiets, demandeurs de réformes radicales de la société, souvent méfiants vis-à-vis du progrès technique.

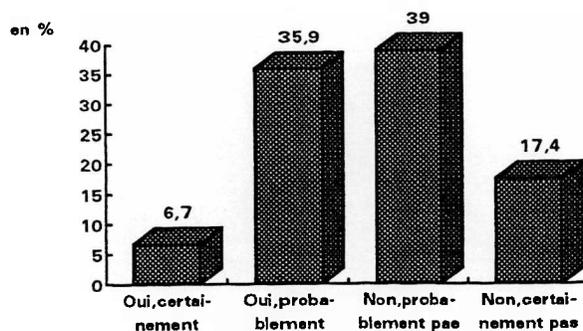
A l'opposé, les Français satisfaits de l'action des pouvoirs publics dans le domaine de l'environnement sont plus confiants dans la société et ses institutions, plus satisfaits de l'état de l'environnement qu'en moyenne, et nombreux à croire aux effets favorables du progrès scientifique et technique. On trouve là davantage de personnes de plus de 60 ans et de non-diplômés qu'en moyenne.

## 2.2 L'impact du progrès scientifique et technique

*Les Français pensent-ils que le progrès scientifique et technique permettra de résoudre les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe ?*<sup>1</sup> La réponse semble plutôt être négative (graphique 15) : 56% des Français ne le pensent pas, 17% utilisent même la formulation de réponse : "non, certainement pas".

A l'opposé, 43% de la population considèrent que le progrès permettra de résoudre, d'ici vingt ans, ces problèmes : 36% l'espèrent ("oui, probablement"), 7% en sont sûrs ("oui, certainement").

**Graphique 15**  
Pensez-vous que le progrès scientifique et technique résoudra, d'ici 20 ans, les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe ? (fin 1992)



<sup>1</sup> Le libellé exact de la question était le suivant : "Pensez-vous que le progrès scientifique et technique résoudra, d'ici 20 ans, les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe ?" : 1. Oui, certainement ; 2. Oui, probablement ; 3. Non, probablement pas ; 4. Non, certainement pas.

Deux remarques complémentaires méritent d'être formulées :

- \* Assez logiquement, les Français semblent davantage répondre ici de façon intuitive: les deux réponses obtenant les pourcentages les plus élevés sont celles où intervient le mot "probablement".
- \* Par comparaison aux résultats de fin 1991, les différences sont faibles. La même question avait en effet été posée il y a un an, avec pour seules possibilités de réponses les deux modalités "oui" ou "non". Les réponses négatives avaient alors été adoptées par 60% des Français (56% aujourd'hui), les réponses positives par 38% (43% aujourd'hui).

Autrement dit, et ceci renforce les enseignements que l'on peut tirer des jugements portés par les Français sur l'action des pouvoirs publics en la matière, **nos concitoyens ne pensent pas vraiment que les problèmes d'environnement se résoudre d'eux-mêmes**, sous l'effet que l'on pourrait dire "magique" du progrès scientifique.

Bien entendu, les réponses à cette question sont liées à celles, obtenues par ailleurs dans l'enquête, sur les bienfaits de la diffusion de l'informatique ou sur l'influence des découvertes scientifiques dans la vie quotidienne : croire à l'impact du progrès scientifique pour résoudre les problèmes d'environnement va de pair avec un sentiment plus aigu que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable et que les découvertes scientifiques améliorent "beaucoup" la vie quotidienne des Français (tableau 74).

Mais ces réponses se conjuguent aussi avec celles concernant les jugements sur l'état de l'environnement, sur la capacité des autorités à protéger la population en cas d'accident de centrale ou sur le fonctionnement de la société (tableaux 74 et 75).

Tableau 74

**Quelques opinions caractéristiques des individus pensant que le progrès scientifique  
résoudra, d'ici 20 ans, les problèmes d'environnement en Europe**

(soit 43 % de la population)

. Pense qu'en cas d'accident nucléaire, les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations .....	53%	+ 13
. Pense que les pouvoirs publics s'occupent des problèmes de protection de l'environnement (que cela soit efficace ou pas) .....	40%	+ 6
. Pense que l'état de l'environnement en France est bon .....	27%	+ 6
. Pense que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable .....	37%	+ 7
. Pense que la justice fonctionne "assez bien" .....	31%	+ 6
. Pense que les découvertes scientifiques améliorent "beaucoup" la vie .....	34%	+ 5

**Exemple de lecture :** 27% de ceux qui croient en l'impact du progrès scientifique jugent "bon" l'état de l'environnement en France, soit 6 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Tableau 75

**Quelques opinions caractéristiques des individus pensant que le progrès scientifique  
ne résoudra pas, d'ici 20 ans, les problèmes d'environnement en Europe**

(soit 56 % de la population)

. Pense qu'en cas d'accident nucléaire, les autorités ne seraient pas prêtes à assumer la protection des populations .....	69%	+ 10
. Pense que la justice fonctionne "très mal" .....	31%	+ 6
. Pense que les pouvoirs publics ne s'occupent pas (pas assez ou pas du tout) des problèmes d'environnement .....	71%	+ 5
. Pense que l'état de l'environnement dans le monde est "mauvais" .....	68%	+ 5
. Pense que l'état de l'environnement en France est "mauvais" .....	24%	+ 4
. Pense que les découvertes scientifiques n'améliorent "pas du tout" la vie ...	15%	+ 3
. Pense que la diffusion de l'informatique est une chose "inévitabile" .....	58%	+ 4

**Exemple de lecture :** 31% de ceux qui ne croient pas en l'impact du progrès scientifique pensent que la justice fonctionne "très mal", soit 6 points de plus que dans l'ensemble de la population..

### 2.3 La voiture électrique et la lutte contre la dégradation de l'environnement.

Quatre questions ont été posées aux Français sur la voiture électrique. La première était une question de connaissance (*Connaissez-vous la voiture électrique ?*). La deuxième se référait aux moyens par lesquels chacun avait pu connaître ce type de véhicule (*Par quels moyens, avez-vous connu la voiture électrique ?*).

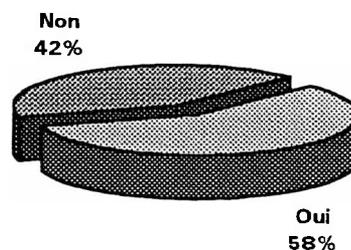
Deux autres questions ont ensuite été posées, plus loin dans le questionnaire, sur l'efficacité de la voiture électrique en matière de lutte contre la dégradation de l'environnement (*La voiture électrique vous paraît-elle constituer un moyen efficace pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?* - *Pourquoi ?*).

Les résultats de chacun de ces deux groupes de questions seront successivement présentés.

#### a) 58% des Français connaissent la voiture électrique

Directement interrogés sur ce point, 58% de nos compatriotes déclarent connaître la voiture électrique (graphique 16). Bien entendu, nous ne disposons pas d'informations sur la façon dont chacun a compris la question. Il est probable cependant que le chiffre de connaissance atteint ici est inférieur à celui qui aurait été obtenu si l'on avait demandé : *avez-vous entendu parlé de la voiture électrique ?*

Graphique 16  
"Connaissez-vous la voiture électrique ?"  
(Fin 1992)



Un tiers de ceux qui déclarent connaître la voiture électrique sont des diplômés du bac ou du supérieur (alors que ceux-ci représentent en moyenne 26 % de la population). Il s'agit plus souvent d'hommes (54 % du groupe sont des hommes, contre 48 % en moyenne) et plus souvent des hommes jeunes, de moins de 39 ans (26 % du groupe, contre 20 % en moyenne). Dans ce groupe, on trouve davantage de cadres qu'en moyenne (cadres supérieurs, comme professions intermédiaires), d'étudiants, de personnes disposant de revenus confortables et d'habitants d'agglomérations de plus de 100 000 habitants (hors région parisienne) : 32 % du groupe y résident, contre 28 % en moyenne. Il s'agit, par ailleurs, d'individus qui sont plus souvent capables qu'en moyenne de citer un organisme s'occupant en France de maîtrise de l'énergie (c'est le cas pour 30 % d'entre eux, contre 24 % en moyenne) ; il s'agit aussi d'individus davantage informés sur la part du nucléaire dans la production d'électricité en France<sup>1</sup>.

A l'inverse, au sein des individus ne connaissant pas la voiture électrique, figurent en plus forte proportion relative : des femmes (61 % du groupe, contre 52 % en moyenne), des non-diplômés (62 %, contre 52 %), des personnes âgées de 60 ans et plus (30 %, contre 25 %), des habitants de petites communes de moins de 2000 habitants (34 %, contre 27 %). Grosso modo, il s'agit plus souvent de femmes de plus de 40 ans, habitant en province et résidant souvent en pavillon.

Ceux qui connaissent la voiture électrique semblent la connaître principalement par la **télévision** : plus de la moitié d'entre eux (53 % exactement) ont cité d'abord ce mode de connaissance (tableau 76). En seconde position, arrive "la presse", mais loin derrière (avec 15 % des réponses). De façon générale, il apparaît, à la lecture des réponses fournies spontanément, que les enquêtés semblent avoir plutôt privilégié les sources de connaissance visuelles (télévision, en voyant dans la rue,...).

---

<sup>1</sup> Remarquons que la possession d'une voiture ne paraît pas discriminante du fait de connaître ou pas la voiture électrique. Par contre, la connaissent un peu moins ceux qui ne disposent pas du permis de conduire.

Tableau 76

"Par quels moyens avez-vous connu la voiture électrique ?" (1)

(Question posée aux individus ayant déclaré connaître ce type de véhicule, soit 58 % de la population)

	(en %)
. Par la télévision.....	53,3
. Par la presse.....	15,0
. En en voyant dans la rue.....	5,6
. Par le bouche à oreille.....	4,6
. Par les médias (sans précision).....	3,9
. Par la publicité (sans précision).....	3,2
. Par mon travail.....	3,2
. En allant à un salon, une exposition.....	2,4
. Par la radio.....	1,5
. Autre.....	0,8
. Ne sait pas, non réponse.....	6,5
<b>Ensemble.....</b>	<b>100,0</b>

(1) Il s'agissait d'une question ouverte, sans proposition de modalités de réponse.

Les deux moyens de connaissance les plus cités (la télévision, la presse) sont évoqués par des catégories d'individus très différentes. La **télévision** (53% des réponses) est principalement le canal d'information cité par les non-diplômés, les femmes, principalement inactives, les résidents en pavillon. Les personnes ne disposant pas du permis de conduire sont également sur-représentées ici. Il s'agit, en fait, d'une population assez immobile et donc plus sujette à l'information fournie par la télévision. La **presse** est la source d'information citée principalement par les hommes, surtout actifs, les cadres supérieurs et les individus disposant de revenus confortables (plus de 15 000 Francs par mois).

Remarquons que 92% des individus ayant connu la voiture électrique par la presse disposent d'une voiture (contre 82% en moyenne chez ceux qui connaissent la voiture électrique). Pour 37% d'entre eux, les trajets habituels sont de 20 à 50 kilomètres et pour 16%, ils sont de plus de 50 kilomètres (aller-retour). Enfin, un quart d'entre eux font plus de 25 000 kilomètres par an.

b) *Pour quatre Français sur cinq, la voiture électrique est un moyen efficace pour lutter contre la dégradation de l'environnement*

"La voiture électrique vous paraît-elle constituer un moyen efficace pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?" Voilà la question posée à tous les enquêtés, qu'ils aient déclaré auparavant connaître ou non la voiture électrique<sup>1</sup>.

Tableau 77

**La voiture électrique vous paraît-elle constituer un moyen efficace pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?**  
(Fin 1992)

	Ensemble de la population	dont :	
		Individus ne connaissant pas la voiture électrique	Individus connaissant la voiture électrique
Oui .....	80,7	77,5	83,1
Non .....	18,4	21,0	16,4
Ne sait pas .....	0,9	1,5	0,5
Ensemble .....	100,0	100,0	100,0

(en %)

Les quatre cinquièmes des Français (81 % exactement) croient en l'efficacité de la voiture électrique pour lutter contre la dégradation de l'environnement. L'image de cette efficacité est probablement forte, puisque même 78 % de ceux qui, pourtant, nous ont déclaré ne pas connaître la voiture électrique, y croient.

Ceux qui pensent que la voiture électrique est efficace en matière d'environnement se distinguent peu de l'ensemble de la population, puisqu'ils en représentent les quatre cinquièmes. Pour eux, les raisons de l'efficacité de la voiture électrique vont pour ainsi dire de soi puisque, interrogés de façon "ouverte" sur ce point, 51 % déclarent spontanément que c'est parce qu'elle "ne pollue pas ou pollue moins". 34 % font référence à l'absence de gaz d'échappement (tableau 78).

<sup>1</sup> Les deux questions étaient séparées par près d'une soixantaine d'autres interrogations.

Tableau 78

**Les raisons de l'efficacité de la voiture électrique en matière de lutte  
contre la dégradation de l'environnement (1)**

(Question posée aux 81 % de Français considérant  
la voiture électrique efficace en la matière)

	(en %)
. Ne pollue pas ou pollue moins .....	50,7
. Ne dégage pas de gaz (gaz d'échappement, vapeurs, fumées)..	33,9
. N'utilise pas d'essence.....	4,4
. Plus silencieuse, moins de bruit.....	1,9
. Moins d'odeurs .....	0,2
. Réponses diverses mettant quand même en doute l'efficacité réelle de la voiture électrique .....	1,3
. Autres .....	3,3
. Ne sait pas, non réponse.....	4,3
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

(1) Il s'agissait d'une question ouverte, sans proposition de modalités de réponse.

**Ceux qui, par contre, ne croient pas en l'efficacité de la voiture électrique en matière d'environnement (18% de la population) sont plus souvent qu'en moyenne défavorables à toute une série d'actions de défense de la nature qui, en réalité, pourraient modifier leurs habitudes ou leurs conditions de vie (tableau 79). Il est vrai qu'il s'agit ici d'une population plutôt défavorisée : 34% des individus du groupe ont des revenus inférieurs à 8 000 Francs par mois (contre 26% en moyenne), 22% résident en HLM-ILN (15% en moyenne). Remarquons aussi que 53% des individus du groupe utilisent leur voiture tous les jours.**

Tableau 79

**Quelques caractéristiques des individus qui ne croient pas à l'efficacité de la voiture électrique  
en matière de lutte contre la dégradation de l'environnement**

(soit 18 % de la population)

. N'est pas prêt à participer bénévolement à des actions locales de protection de l'environnement .....	45 %	+ 11
. N'est pas prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement	69 %	+ 10
. N'est pas prêt à donner de l'argent pour des actions de protection de l'environnement	65 %	+ 9
. N'est pas prêt à accepter un ralentissement économique pour protéger l'environnement	58 %	+ 9
. N'accepterait aucune augmentation du prix de l'électricité pour protéger l'environnement .....	54 %	+ 8
. Utilise sa voiture tous les jours .....	53 %	+ 6

**Exemple de lecture :** 53 % de ceux qui ne croient pas à l'efficacité de la voiture électrique utilisent leur voiture tous les jours, soit 6 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Les raisons avancées de cette inefficacité ressentie de la voiture électrique traduisent bien le côté "dubitatif" de ce groupe plutôt défavorable aux actions qui nécessitent de mettre la main à "la poche" :

- Ainsi, 19 % pensent que la pollution des voitures est négligeable, comparée à tous les autres types de pollution (tableau 80).
- 15 % pensent que la voiture électrique n'est pas au point.
- 15 % estiment que cela ne changera rien, car il faudra produire de l'électricité, production qui elle-même pollue.

Tableau 80

**Les raisons de l'inefficacité de la voiture électrique en matière de lutte  
contre la dégradation de l'environnement (1)**

(Question posée aux 18% de Français considérant  
la voiture électrique inefficace en cette matière)

	(en %)
. La pollution des voitures est négligeable par rapport aux autres pollutions .....	18,9
. La voiture électrique n'est pas au point, n'y croit pas.....	14,6
. Cela ne changera rien, car il faudra produire plus d'électricité et l'électricité pollue aussi (centrales nucléaires) .....	14,5
. Il y en a trop peu pour que ça change quelque chose .....	7,1
. Cela ne changera rien, car il y aura pollution par les batteries usagées (déchets) .....	6,5
. Manque d'autonomie, il faut recharger souvent les batteries.....	5,8
. La voiture électrique est trop chère .....	2,5
. Ne connaît pas la voiture électrique.....	6,4
. Autres.....	4,0
. Ne sait pas, non réponse .....	19,7
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

(1) Il s'agissait d'une question ouverte, sans proposition de modalités de réponse.

Remarquons que ceux qui avancent, comme raison de l'inefficacité de la voiture électrique, le fait que la pollution des voitures est négligeable par rapport aux autres types de nuisances sont plus souvent des jeunes de moins de 30 ans, diplômés. Ceux qui évoquent l'idée que la voiture électrique n'est "pas au point" sont plus souvent de gros rouleurs (plus de 25 000 kilomètres par an). Enfin, ceux qui pensent que cela ne changera rien "car l'électricité pollue aussi", considèrent souvent "mauvais" l'état de l'environnement dans le monde.

## 2.4 Actions individuelles pour lutter contre la dégradation de l'environnement

A en croire leurs réponses, la quasi-totalité des Français est d'accord pour se surveiller ou se contraindre au quotidien afin de lutter contre la dégradation de l'environnement : 92 % d'entre eux se déclarent prêts à modifier leurs comportements pour ce faire (tableau 81). Il y a trois ans (en fin 1989) le "oui" massif des Français était tout aussi impressionnant (91,3%).

Tableau 81

"Vous personnellement, seriez-vous prêt(e) à modifier vos comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?"

	(en %)	
	Fin 1989	Fin 1992
Oui.....	91,3	92,2
Non.....	8,7	7,6
Ne sait pas.....	-	0,2
Ensemble .....	100,0	100,0

Face à cette adhésion massive - mais théorique - des Français à une modification de leurs comportements dans le but de mieux préserver l'environnement, ce sont les 8 % d'individus qui s'y déclarent opposés qui méritent d'être détaillés.

Ils se caractérisent principalement par leur âge, leur niveau de diplômes et leur niveau de vie. Ainsi :

- 53% d'entre eux ont plus de 60 ans (contre 25 % en moyenne). De fait, 42 % sont retraités (vivant plutôt en zone rurale).
- 75 % ne disposent d'aucun diplôme ou seulement du CEP (52 % en moyenne).
- Enfin, 27% disposent de moins de 6 000 Francs de revenus mensuels dans leur foyer (contre 15 % en moyenne). 37% ne disposent d'aucun produit d'épargne liquide (29%) et 55% n'ont pas payé d'impôt sur le revenu en 1991 ou 1992 (40 % en moyenne).

Remarquons aussi que plus d'un tiers d'entre eux déclarent souffrir d'un handicap, d'une infirmité ou d'une maladie chronique durable. Ces contraintes matérielles et d'âge expliquent probablement pourquoi ces individus ne sont guère prêts à modifier leurs conditions de vie pour lutter contre la dégradation de l'environnement : 73 %

n'accepteraient pour cela aucune augmentation de l'électricité (contre 46% en moyenne), 82% ne seraient pas prêts non plus à accepter un niveau de vie plus faible (contre 60% en moyenne) ; 74% n'accepteraient pas non plus moins de confort (48% en moyenne), ni un ralentissement économique (72%, contre 49% en moyenne).

De fait, on peut se demander si la réponse fournie ne traduit pas plus, pour ces personnes, la crainte de modifier de façon générale leurs comportements, plutôt que de les modifier pour lutter contre la dégradation de l'environnement.

#### *A quelles actions les Français sont-ils prêts ?*

A la population (92%) des Français se déclarent prêts à modifier leurs comportements, huit types d'actions ont été proposées. Les résultats permettent de fournir une gradation des attitudes qui pourraient être adoptées par nos compatriotes, des plus couramment admises à celles qui le sont moins (tableau 82).

**Tableau 82**

**Parmi les attitudes suivantes, lesquelles seriez-vous disposé(e) à adopter personnellement ? (fin 1992)**

(Question posée aux individus prêts à modifier leurs comportements pour préserver l'environnement, soit 92% de la population)

	(en %)			
	Oui	Non	NSP	Ensemble
Utiliser des aérosols non polluants (bombe à raser, laque pour cheveux).....	96,1	3,5	0,4	100,0
Installer sur votre voiture un pot catalytique .....	87,2	11,4	1,4	100,0
Donner de l'argent pour des actions de protection de l'environnement .....	38,1	61,4	0,5	100,0
Faire régler votre chaudière pour réduire la pollution.....	90,3	8,9	0,8	100,0
Payer un peu plus cher des produits moins nocifs pour l'environnement .....	76,1	23,7	0,2	100,0
Rapporter certains déchets dangereux dans les points de vente (médicaments, piles usagées, ...).....	96,3	3,4	0,3	100,0
Trier vos ordures ménagères (verre, emballages, papier, ...).....	91,9	7,8	0,3	100,0
Participer bénévolement à des actions locales de protection de l'environnement .....	62,3	36,9	0,8	100,0

On peut classer les actions proposées en trois groupes :

- Celles qui suscitent un **accord massif** : rapporter les déchets dangereux dans les points de vente (96%), utiliser des aérosols non polluants (96%), trier les ordures ménagères (92%), faire régler sa chaudière (90%), voire installer sur sa voiture un pot catalytique (87%).
- Celles qui suscitent un **net accord**, mais moins massif : payer un peu plus cher des produits moins nocifs pour l'environnement (76%), participer bénévolement à des actions locales pour l'environnement (62%).
- Celle qui est **rejetée par une majorité de la population** : donner de l'argent pour des actions de protection de l'environnement (61% de refus).

Autrement dit, si les Français semblent prêts à s'engager pour lutter contre la dégradation de l'environnement, ils restent peu portés vers l'idée de mettre "la main à la poche" pour cela. Certes, 38% semblent disposés à le faire, ce qui est un pourcentage important, mais l'écart entre le taux d'acceptation atteint ici et celui obtenu pour diverses actions moins impliquantes ne peut pas ne pas relativiser l'étendue de l'engagement réel auquel nos compatriotes seraient disposés.

Toujours est-il que certaines inflexions sensibles semblent être apparues chez les Français depuis trois ans (tableau 83). Certes, toutes les questions n'ont pas été posées à l'identique, mais les quelques évolutions qui peuvent être mises en évidence montrent une tendance systématique à une **plus forte acceptation** des cinq attitudes grosso modo comparables. En particulier, on relève une **augmentation très nette du nombre de Français prêts à s'engager financièrement** : 35% de la population se disent aujourd'hui disposés à donner de l'argent pour des actions de protection de l'environnement, contre 25% il y a trois ans.

Deux autres remarques peuvent être formulées :

- \* L'installation d'un "pot catalytique", énoncée en ces termes, obtient 80% d'adeptes en fin 1992, contre 74% en fin 1989, où le libellé de la question était quelque peu plus technique. On peut penser que l'appellation de "pot catalytique" est maintenant entrée dans les moeurs et que c'est là une des raisons de la progression observée.

\* "Faire régler sa chaudière" est une attitude qui recueille 83% d'adeptes en fin 1992, contre 70% il y a trois ans. Le libellé de la question était en 1989 plus complexe et le montant précisé du contrat d'entretien (500 Francs) avait peut-être retenu une partie des enquêtés.

**Tableau 83**  
**Le pourcentage de Français prêts à adopter les attitudes suivantes**  
**pour préserver l'environnement (1)**  
 - Comparaison 1989 - 1992 -

	Fin 1989 (A)	Fin 1992 (B)	Différence (B - A)
. Utiliser des aérosols non polluants .....	87,0	88,6	+ 1,6
. Installer sur votre voiture un pot catalytique .....	73,6	80,3	+ 6,7
<i>(Libellé 1989 : Installer sur votre voiture un dispositif pour limiter la teneur en gaz carbonique du pot d'échappement)</i>			
. Donner de l'argent pour des actions de protection de l'environnement .....	24,9	35,1	+ 10,2
. Faire régler votre chaudière pour réduire la pollution ...	70,0	83,2	+ 13,2
<i>(Libellé 1989 : Faire régler votre chaudière pour réduire la production de gaz carbonique. Contrat d'entretien : 500 Francs)</i>			
. Participer bénévolement à des actions locales de protection de l'environnement .....	55,7	57,4	+ 1,7

(1) - Les questions n'étaient posées qu'aux enquêtés prêts à modifier leurs comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement. Les chiffres fournis ici ont donc été ramenés à l'ensemble de la population française chaque année, afin de permettre les comparaisons.

Les individus qui ne sont pas prêts à installer un pot catalytique sur leur voiture (11% de la population en fin 1992) sont, pour 36% d'entre eux, des personnes de 60 ans et plus ; 63% ne disposent d'aucun diplôme et 27% n'ont pas de voiture.

Ceux qui ne souhaitent pas trier leurs ordures ménagères (7% de la population) sont avant tout des locataires (65% du groupe). Le tiers des individus du groupe ont moins de 24 ans.

Les Français qui ne sont pas prêts à faire régler leur chaudière (8% de la population) résident souvent dans de petites communes de moins de 2000 habitants (38% des cas). Il s'agit souvent de non-diplômés, de plus de 60 ans, aux ressources modestes.

**Ne pas être prêt à payer plus cher des produits moins nocifs** pour l'environnement (22% de la population en fin 1992) est plus souvent le fait d'individus non-diplômés (56%), soumis à des conditions de vie défavorables : 66% déclarent s'imposer régulièrement des restrictions. Ils considèrent "très lourdes" leurs dépenses de logement et sont pessimistes sur l'évolution de leur niveau de vie. De fait, ils ne sont guère prêts (à au moins 60%) à accepter, pour lutter contre la dégradation de l'environnement, une augmentation de l'électricité, un niveau de vie plus faible, moins de confort, ou un ralentissement économique ; ils sont évidemment encore moins prêts à donner de l'argent pour cela (refus à 84%).

**La participation bénévole à des actions locales de l'environnement** est plus sensible à des positions de fond sur la défense de la nature, mais peu de caractéristiques distinctives se dégagent. Les propriétaires de leur logement semblent davantage prêts à une telle participation, tandis que les locataires le sont moins.

Enfin, les 35% de Français prêts à donner de l'argent pour des actions de protection de l'environnement se caractérisent peu, également, par des variables socio-démographiques. Tout au plus peut-on noter que 26% ont 60 ans et plus. Ils affirment cependant une volonté de contribuer à la lutte contre la dégradation de l'environnement et font preuve d'une certaine sensibilité à une prise en compte globale des problèmes humanitaires. Ainsi, sont-ils "beaucoup" inquiets de l'éventualité d'une guerre (à 39%), d'un accident de centrale nucléaire (à 32%) ; ils placent en tête de leurs préoccupations "la pauvreté dans le monde" (à 12%). De même sont-ils prêts à payer plus cher des produits moins nocifs pour l'environnement (à 90%), à accepter un ralentissement économique (à 64%) et à payer au moins 5% plus cher le prix de l'électricité pour participer à la défense de la nature (c'est le cas de 48% d'entre eux).

## 2.5 Les sacrifices acceptés pour préserver et protéger l'environnement

*Les Français sont-ils prêts, au-delà de leurs engagements personnels, à accepter, pour préserver et protéger l'environnement, certaines concessions relatives au niveau de vie, à la croissance, à l'emploi et au confort ?* Pour l'apprécier, quatre propositions leur ont été soumises, pour la seconde fois en fin 1992, visant à tester leur acceptation ou leur refus d'admettre, au nom de la préservation de l'environnement, "un ralentissement économique", "une augmentation du chômage", "un niveau de vie plus faible" ou "moins de confort".

Deux de ces "propositions" (le ralentissement économique et l'augmentation du chômage) sont davantage d'ordre collectif, tandis que les deux autres (le niveau de vie et le confort) apparaissent plutôt d'ordre individuel. Mais, on va le voir, le degré d'acceptation ne semble pas dépendre de la nature collective ou individuelle du sacrifice proposé (tableau 84).

**Un peu plus de la moitié des Français (51%) se déclarent prêts à accepter, dans le but de préserver et protéger l'environnement, "moins de confort". La moitié accepterait "un ralentissement économique". 40% seraient prêts à accepter "un niveau de vie plus faible". Enfin, seulement 6% de la population toléreraient "une augmentation du chômage".**

Les variations enregistrées sur cette question en un an sont faibles (tableau 84). Simplement, peut-on relever que "la première place", c'est-à-dire le sacrifice le mieux accepté aujourd'hui, serait la **diminution du niveau de confort**, avant le ralentissement économique. C'était le contraire en fin 1991 (-3 points d'acceptation du ralentissement économique en un an).

**Tableau 84**  
**Pour préserver et protéger l'environnement,**  
**êtes-vous prêt à accepter ...**

	(en %)	
	Fin 1991	Fin 1992
<b>... Un ralentissement économique</b>		
. Oui .....	52,7	49,9
. Non.....	46,8	49,1
. Ne sait pas.....	0,5	1,0
Ensemble .....	100,0	100,0
<b>... Une augmentation du chômage</b>		
. Oui .....	7,1	5,8
. Non.....	92,5	93,4
. Ne sait pas.....	0,4	0,8
Ensemble .....	100,0	100,0
<b>... Un niveau de vie plus faible</b>		
. Oui .....	39,3	39,7
. Non.....	60,3	59,7
. Ne sait pas.....	0,4	0,6
Ensemble .....	100,0	100,0
<b>... Moins de confort</b>		
. Oui .....	49,5	51,0
. Non.....	50,3	48,4
. Ne sait pas.....	0,2	0,6
Ensemble .....	100,0	100,0

L'analyse des associations de réponses deux à deux met en évidence que :

- L'acceptation d'un niveau de vie plus faible va de pair avec l'idée de tolérer un moindre confort : 83 % de ceux qui accepteraient une diminution de leur niveau de vie admettraient aussi moins de confort. Au total, un tiers des Français exactement accepterait les deux sacrifices à la fois.
- L'acceptation d'une augmentation du chômage se conjugue plus souvent à la renonciation d'une croissance économique forte : 93% de ceux qui toléreraient l'augmentation du chômage accepteraient aussi un ralentissement économique. Mais cela ne concerne, en fait, que 5% de la population.

L'analyse des cumuls de réponses met notamment en évidence l'existence de plusieurs groupes intéressants à chiffrer.

- \* Les Français prêts à accepter les quatre sacrifices à la fois ne représentent que 4% de la population. C'est principalement le refus de l'augmentation du chômage qui explique ce faible pourcentage.
- \* En effet, 23% des Français se déclarent prêts à accepter à la fois un ralentissement économique, un niveau de vie plus faible et moins de confort.
- \* Il reste que 27% de la population ne sont prêts à accepter **aucun des quatre sacrifices** (réponse "non" aux quatre propositions à la fois).

Les caractéristiques des individus prêts à accepter **un moindre confort** sont très proches de celles qui accepteraient **un niveau de vie plus faible** pour préserver l'environnement. Les deux tiers des personnes du premier groupe appartiennent en effet au second. Nous ne décrivons donc ici que les principales caractéristiques des individus prêts à accepter un moindre niveau de vie (tableau 85).

Il s'agit là de populations plus qu'en moyenne diplômées, aisées, ayant un niveau d'équipement important et préférant, quand elles sont actives, un accroissement du temps libre à une augmentation de leur pouvoir d'achat<sup>1</sup>. Dans l'ensemble, ces personnes sont prêtes à accepter toutes sortes d'actions visant à mieux protéger l'environnement, même s'il s'agit de mettre "la main à la poche" : la moitié d'entre elles accepteraient, à cette fin, une augmentation du prix de l'électricité de 5 % ou plus (contre 37 % en moyenne), 45 % seraient prêts à donner de l'argent pour des actions de protection de l'environnement (contre 35 % en moyenne), 69 % accepteraient de participer bénévolement à des actions locales de protection de la nature (contre 57 %). Les conditions de vie, l'aisance financière, voire culturelle, de ces groupes peut certainement leur laisser plus facilement la possibilité, pour la préservation de l'environnement, de réduire leur niveau de vie et de disposer de moins de confort.

Tableau 85

**Quelques caractéristiques distinctives des individus  
prêts à accepter un niveau de vie plus faible (fin 1992)**

(soit 40 % de la population)

Dispose du bac ou d'un diplôme du supérieur .....	34%	+ 8
Dispose, dans son foyer, de 15 000 Francs mensuels ou plus .....	31%	+ 6
Cadre supérieur .....	9%	+ 3
Dispose d'un ordinateur domestique .....	17%	+ 3
Dispose d'un piano .....	13%	+ 4
Prêt à accepter moins de confort pour mieux préserver l'environnement .	83%	+ 32
Prêt à payer plus cher des produits moins nocifs pour l'environnement .	82%	+ 12
Prêt à accepter une augmentation de 5% ou plus de l'électricité pour mieux protéger l'environnement .....	51%	+ 14
Prêt à participer bénévolement à des actions locales de protection de l'environnement .....	69%	+ 11

**Exemple de lecture :** 34% des individus prêts à accepter, pour préserver l'environnement, un niveau de vie plus faible disposent du bac ou d'un diplôme du supérieur, soit 8 points de plus que dans l'ensemble de la population (où il y a 26% de diplômés du bac et du supérieur).

<sup>1</sup> Parmi les actifs préférant un accroissement du temps libre à une augmentation de leur pouvoir d'achat, 53 % accepteraient un niveau de vie plus faible (contre 40 % en moyenne).

Le groupe des individus prêts à accepter "**un ralentissement économique**" (50% de la population) se caractérise aussi, mais de façon moins nette que le précédent, par des attitudes favorables aux actions visant à préserver l'environnement. Il s'agit là d'une population plus inquiète qu'en moyenne : 31% sont "beaucoup" inquiets de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire (contre 26% en moyenne), 42% d'un accident de voiture (37%), 37% d'un risque de guerre (34%). Ce groupe comporte une sur-pondération de jeunes de moins de 24 ans (17% du groupe, contre 14% en moyenne) et d'individus considérant "mauvais" l'état de l'environnement, quelle que soit la zone géographique retenue.

Enfin, les individus prêts, dans le but de préserver l'environnement, à "**une augmentation du chômage**" (6% des Français) sont manifestement ceux qui accepteraient de pousser le sacrifice au plus loin. Dans 25% des cas, il s'agit de personnes de moins de 24 ans (14% en moyenne). 38% disposent du bac ou d'un diplôme du supérieur (26%) ; 60% sont locataires de leur logement (42% en moyenne). Signalons que 29% d'entre eux se disent prêts à accepter une augmentation de l'électricité de 10% ou plus pour protéger l'environnement (contre 13% en moyenne). Bien entendu, l'immense majorité d'entre eux accepteraient toutes les autres concessions proposées.

Par opposition à ces groupes de personnes prêtes à certains sacrifices, un quart de la population (27% exactement) exprime son désaccord avec de telles concessions : ces individus refusent à la fois les quatre scénarios proposés. Il s'agit principalement d'individus inactifs, âgés et non-diplômés (tableau 86). Ils sont plutôt traditionalistes en matière de mœurs, sortent peu, ne sont pas toujours bien informés et sont plutôt "fatalistes" sur bien des points : quand les entreprises licencient, il n'y a pas grand chose à faire ; les mesures de lutte contre le chômage ne sont pas du tout efficaces ; la voiture électrique n'est pas efficace pour lutter contre la dégradation de l'environnement ; le développement du travail à temps partiel ne réduirait pas le chômage ...

Ces individus ne se caractérisent pas tant par des revenus faibles (même si leurs ressources sont un peu plus modestes qu'en moyenne) que par un certain "fatalisme" et une relative "frilosité" face au changement.

**Tableau 86**  
**Quelques caractéristiques distinctives des individus**  
**n'acceptant aucune des quatre concessions proposées**  
 (soit 27 % de la population)

Ne dispose d'aucun diplôme (ou du CEP seul) .....	41%	+ 9
60 ans ou plus .....	34%	+ 8
Inactif .....	49%	+ 6
N'accepterait pas d'augmentation du prix de l'électricité pour préserver l'environnement .....	61%	+ 15
Ne fréquente jamais un cinéma .....	60%	+ 13
Regarde la télévision tous les jours .....	84%	+ 8
Considère que la voiture électrique n'est pas un moyen efficace pour lutter contre la dégradation de l'environnement .....	25%	+ 7
Pense qu'en cas de menace de licenciement dans une entreprise, il n'y a pas grand chose à faire .....	25%	+ 7
Estime que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu	77%	+ 7
Pense que le développement des emplois à temps partiel ne réduirait pas le chômage .....	40%	+ 7
N'est pas parti en vacances ces douze derniers mois .....	45%	+ 6
Pense que tous les chômeurs sont indemnisés .....	31%	+ 6
Pense que la justice fonctionne "très mal" .....	30%	+ 5

Exemple de lecture : 49% des individus n'acceptant aucun des quatre sacrifices proposés sont inactifs, soit 6 points de plus que dans l'ensemble de la population (où il y a 43% d'inactifs).

## 2.6 Accepter une augmentation du prix de l'électricité ?

Pour préserver et protéger l'environnement, les Français sont très majoritairement disposés à modifier leurs comportements, prêts à accepter moins de confort ou, pour 50% d'entre eux, un ralentissement économique. *Sont-ils disposés, pour la même cause, à accepter une augmentation du prix de l'électricité ?*

La réponse est, globalement, positive (tableau 87) : certes, 46% ne désirent subir aucune augmentation, mais 53% l'acceptent. Bien entendu, l'augmentation qui serait acceptée est très variable : 17% des Français sont prêts à admettre une augmentation de 1% au maximum, 24% une variation de 5 points au plus ; enfin, 13% de nos compatriotes accepteraient une augmentation de 10% ou plus du prix de l'électricité.

Tableau 87

Si c'était pour mieux protéger l'environnement, quelle augmentation maximale du prix de l'électricité accepteriez-vous ? (fin 1992)

(en %)

	Ensemble de la population	Dont :		Dont :
		Diplômés du bac ou du supérieur	Non-diplômés	Personnes prêtes à donner de l'argent pour l'environnement
10% ou plus .....	12,6	20,2	9,1	19,4
5% .....	23,9	32,2	19,1	28,7
1% .....	16,8	15,6	16,9	16,4
Aucune augmentation	46,4	31,7	54,5	35,5
Ne sait pas .....	0,3	0,3	0,4	-
Ensemble .....	100,0	100,0	100,0	100,0

**Le niveau de diplôme** possédé est particulièrement discriminant sur cette question : 52% des diplômés du bac ou du supérieur sont prêts à accepter une augmentation du prix de l'électricité de 5% ou plus, contre 28% des non-diplômés (tableau 87).

Parmi les 46% de Français qui n'accepteraient aucune augmentation du prix de l'électricité, on retrouve une majorité d'individus non disposés à accepter moins de confort (c'est le cas de 61% d'entre eux) ou un niveau de vie plus faible (71%). Ces individus se caractérisent par trois critères principaux :

- 61% d'entre eux sont non-diplômés (alors que ceux-ci représentent 52% de la population en moyenne).
- Un tiers vit dans des communes de moins de 2 000 habitants (27% en moyenne). Près des trois quarts résident d'ailleurs en pavillon (64% en moyenne).
- Ils sont plutôt âgés : 52% ont plus de 40 ans et vivent en province (46% en moyenne). 28% ont plus de 60 ans.

Les Français qui accepteraient **jusqu'à 1% d'augmentation** du prix de l'électricité ne se caractérisent pas particulièrement par des variables socio-démographiques précises. Tout au plus peut-on relever chez eux une sensibilité affichée envers l'environnement un peu plus élevée qu'en moyenne : 97% d'entre eux se déclarent prêts à modifier leurs comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement (contre 92% en moyenne). L'augmentation du prix de l'électricité acceptée par ce groupe semble peut-être plus tenir du symbole que de motivations profondes.

Par contre, les personnes **acceptant une augmentation de 5% à plus de 10% du prix de l'électricité** sont plus typées. Elles le sont d'autant plus qu'elles acceptent une augmentation importante (tableaux 88 et 89). Globalement, il s'agit d'une population prête à faire des efforts, y compris financiers, pour lutter contre la dégradation de l'environnement. Encore convient-il de remarquer que ces efforts peuvent d'autant plus être faits que les individus concernés disposent de revenus conséquents. Globalement, on se trouve là face à une population plutôt jeune, souvent de cadres, diplômée, parisienne, aux revenus aisés.

Les plus jeunes optent plus souvent pour l'augmentation de 5% (tableau 88). Les personnes les plus diplômées et plutôt à l'aise financièrement choisissent relativement plus celle de 10% ou plus. Notons que ces derniers sont souvent mieux informés en matière d'environnement et plus sensibles à l'état de l'environnement dans le monde, qu'ils qualifient à 75% de "mauvais" (tableau 89).

Tableau 88

Quelques caractéristiques distinctives des individus prêts à accepter, pour préserver l'environnement, une augmentation maximale de 5% du prix de l'électricité

(soit 24% de la population)

Diplômé du bac ou du supérieur .....	35%	+ 9
N'a jamais eu d'enfants .....	32%	+ 7
Célibataire .....	22%	+ 6
24 ans et moins .....	19%	+ 5
Dispose de revenus supérieurs, dans son foyer, à 15 000 Francs par mois ....	32%	+ 6
Habite Paris et l'agglomération parisienne .....	19%	+ 4
Est prêt à payer plus cher des produits moins nocifs pour l'environnement ....	84%	+ 14
Prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement ...	50%	+ 10
Prêt à donner de l'argent pour des actions de protection de l'environnement .	42%	+ 7
Pense que les découvertes scientifiques améliorent "un peu" la vie quotidienne	64%	+ 5

Exemple de lecture : 35% des individus prêts à accepter une augmentation de 5% du prix de l'électricité sont diplômés du bac ou du supérieur, soit 9 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Tableau 89

Quelques caractéristiques distinctives des individus prêts à accepter, pour préserver l'environnement, une augmentation maximale de 10% ou plus du prix de l'électricité

(soit 13% de la population)

Diplômé du bac ou du supérieur .....	42%	+ 16
Cadre supérieur ou moyen .....	32%	+ 14
Dispose de revenus supérieurs, dans son foyer, à 15 000 Francs par mois ....	38%	+ 12
Habite Paris et l'agglomération parisienne .....	24%	+ 9
Dispose d'au moins un produit d'épargne liquide .....	77%	+ 6
Est prêt à payer plus cher des produits moins nocifs pour l'environnement ....	90%	+ 20
Prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement ...	64%	+ 25
Prêt à donner de l'argent pour des actions de protection de l'environnement .	54%	+ 19
Peut citer un organisme s'occupant de la maîtrise de l'énergie .....	38%	+ 14
Estime que l'état de l'environnement dans le monde est mauvais .....	75%	+ 12
Pense que les découvertes scientifiques améliorent "beaucoup" la vie quotidienne	39%	+ 10

Exemple de lecture : 42% des individus prêts à accepter une augmentation de 10% ou plus du prix de l'électricité sont diplômés du bac ou du supérieur, soit 16 points de plus que dans l'ensemble de la population.

## **A N N E X E**

**Quelques tableaux d'évolution sur  
l'énergie idéale ou préférée  
pour le chauffage du logement**

### Comment votre logement est-il chauffé principalement ?

(en %)

	Fin 1988	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992
. Gaz naturel .....	25,9	24,9	28,9	27,7	<b>28,0</b>
. Electricité .....	25,0	24,6	23,3	27,1	<b>24,6</b>
. Fioul-mazout .....	23,7	21,8	23,4	20,4	<b>23,0</b>
. Bois .....	11,0	12,5	11,6	12,8	<b>12,8</b>
. Chauffage urbain .....	3,8	3,9	3,1	2,9	<b>2,5</b>
. Gaz bouteille (butane - propane) .....	2,2	2,2	1,8	2,4	<b>2,4</b>
. Charbon .....	3,2	3,4	2,9	1,7	<b>1,8</b>
. Autre .....	0,9	1,7	1,1	0,8	<b>0,9</b>
. Ne sait pas (*) .....	4,3	5,0	3,9	4,2	<b>4,0</b>
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

(\*) Dans le cas de certains chauffages collectifs.

NB - On rappelle que la taille de l'échantillon étant de 2 000, des écarts de l'ordre de deux points entre valeur observée et valeur réelle peuvent se produire dans près de 5 % des cas.

**Quelle source d'énergie vous paraît idéale pour le chauffage de votre logement,  
d'abord pour son confort (sans considération de coût) ?**

(en %)

	Fin 1988	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992
. Electricité .....	39,1	39,6	42,1	42,0	37,6
. Gaz .....	27,9	29,8	31,9	30,6	33,1
. Fioul-mazout .....	17,0	16,1	12,5	12,5	16,2
. Bois .....	8,1	8,0	6,6	9,1	7,5
. Chauffage solaire .....	1,0	1,4	0,8	1,0	1,6
. Chauffage urbain .....	-	1,0	2,0	1,7	1,5
. Charbon .....	1,3	1,5	1,5	0,7	0,6
. Mixte .....	1,1	0,4	0,4	0,2	0,1
. Pompe à chaleur .....	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
. Autre .....	1,8	0,1	0,4	0,4	0,5
. Ne sait pas .....	2,7	2,0	1,6	1,8	1,2
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Quelle source d'énergie vous paraît idéale pour le chauffage de votre logement  
en tenant compte du coût ?**

(en %)

	Fin 1988	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992
. Gaz .....	33,1	37,0	42,0	40,8	40,5
. Fioul-mazout .....	25,2	20,6	14,4	17,9	21,9
. Bois .....	15,7	16,4	18,3	16,8	15,8
. Electricité .....	15,0	16,3	15,2	15,5	12,7
. Charbon .....	2,6	2,1	2,4	1,3	1,6
. Chauffage urbain .....	-	1,3	2,0	2,3	1,6
. Chauffage solaire .....	0,9	1,1	1,3	1,0	1,4
. Mixte .....	1,4	0,9	0,5	0,2	0,3
. Pompe à chaleur .....	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2
. Autre .....	1,5	0,2	0,6	0,5	0,3
. Ne sait pas .....	4,4	4,0	3,2	3,6	3,7
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Si vous deviez, aujourd'hui, remplacer votre système de chauffage  
dans votre logement actuel, quelle énergie choisiriez-vous  
pour effectuer ce remplacement ?**

	(en %)				
	Fin 1988	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992
. Gaz naturel (gaz de réseau) .....	26,7	31,9	36,4	36,0	<b>38,7</b>
. Electricité .....	35,9	31,7	29,6	29,2	<b>23,5</b>
. Fioul .....	17,0	16,0	12,4	14,2	<b>17,5</b>
. Bois .....	9,2	9,9	11,2	11,3	<b>10,0</b>
. Chauffage urbain .....	3,1	3,6	3,4	3,0	<b>2,8</b>
. Gaz bouteille (butane - propane) .....	3,6	2,6	2,0	2,7	<b>2,7</b>
. Charbon .....	1,5	1,2	1,1	0,7	<b>0,9</b>
. Autre .....	2,0	2,1	3,0	1,9	<b>2,7</b>
. Ne sait pas .....	1,0	1,0	0,9	1,0	<b>1,2</b>
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Si vous deviez, aujourd'hui, remplacer votre système de chauffage dans votre logement actuel, quel serait l'élément le plus déterminant de votre choix ?**

(en %)

	Fin 1988	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992
. Coût d'utilisation .....	37,2	34,1	38,0	34,7	<b>36,1</b>
. Confort d'utilisation (simplicité, propreté)	26,5	30,4	29,1	27,3	<b>31,3</b>
. Sécurité .....	21,7	20,1	20,5	19,8	<b>19,3</b>
. Coût d'équipement .....	13,0	14,0	10,2	16,1	<b>11,3</b>
. Autre .....	0,5	0,5	1,3	1,2	<b>1,2</b>
. Ne sait pas .....	0,7	0,9	0,9	0,9	<b>0,8</b>
. Non concerné .....	0,4	-	-	-	-
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Parmi les six sources d'énergie suivantes, quelles sont actuellement, selon vous, les deux qui présentent pour le chauffage le plus d'intérêt ou d'agrément, selon les critères suivants :

*Pour le coût d'équipement (première réponse)*

	(en %)					
	Fin 1987	Fin 1988	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992
. Electricité .....	43,8	42,5	40,0	39,3	39,8	39,4
. Gaz naturel (gaz de réseau) ..	21,4	21,5	21,5	24,1	22,2	24,4
. Bois .....	18,2	16,4	15,3	16,3	15,0	13,8
. Fioul .....	9,0	12,5	10,5	7,6	8,9	11,1
. Gaz bouteille (butane, propane)	*	*	6,5	7,2	10,3	6,6
. Charbon .....	5,1	5,0	3,9	4,2	2,3	3,4
. Ne sait pas .....	2,5	2,1	2,3	1,3	1,5	1,3
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Regroupé avec gaz naturel

*Pour le coût d'utilisation (première réponse)*

	(en %)					
	Fin 1987	Fin 1988	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992
. Gaz naturel (gaz de réseau) ..	29,9	30,0	30,4	33,6	31,6	36,7
. Fioul .....	14,8	23,4	18,1	13,0	15,7	20,7
. Bois .....	22,7	20,5	20,2	25,2	21,2	19,5
. Electricité .....	24,1	18,4	17,4	14,7	17,2	12,5
. Gaz bouteille (butane, propane)	*	*	7,4	8,5	9,4	5,4
. Charbon .....	6,5	6,2	4,7	4,2	3,6	3,8
. Ne sait pas .....	2,0	1,5	1,8	0,8	1,3	1,4
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Regroupé avec gaz naturel

*Pour le confort d'utilisation (simplicité, propreté) (première réponse)*

	(en %)					
	Fin 1987	Fin 1988	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992
. Electricité .....	75,5	72,9	66,1	68,2	68,6	62,3
. Gaz naturel (gaz de réseau) ..	17,9	18,8	21,5	23,7	22,2	25,6
. Fioul .....	3,4	5,1	6,3	3,8	3,7	6,6
. Bois .....	2,7	2,2	3,2	2,1	1,5	2,8
. Gaz bouteille (butane, propane)	*	*	1,9	1,6	2,9	1,9
. Charbon .....	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,5
. Ne sait pas .....	0,6	0,6	0,7	0,3	0,8	0,3
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Regroupé avec gaz naturel

*Pour les qualités thermiques (niveau de température, degré d'humidité de l'air) (première réponse)*

	(en %)	
	Fin 1991	Fin 1992
. Electricité .....	34,0	<b>30,7</b>
. Gaz naturel (gaz de réseau) ...	28,2	<b>30,6</b>
. Bois .....	15,4	<b>15,7</b>
. Fioul .....	13,1	<b>15,0</b>
. Charbon .....	3,8	<b>3,3</b>
. Gaz bouteille (butane, propane)	2,5	<b>2,3</b>
. Ne sait pas .....	3,0	<b>2,4</b>
Ensemble .....	100,0	<b>100,0</b>

*Pour la sécurité (première réponse)*

	(en %)					
	Fin 1987	Fin 1988	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992
. Electricité .....	72,5	72,2	69,3	70,8	70,3	<b>65,9</b>
. Gaz naturel (gaz de réseau) ..	8,9	10,6	12,9	13,9	11,2	<b>14,2</b>
. Fioul .....	6,9	8,8	8,0	6,2	7,4	<b>10,1</b>
. Bois .....	7,9	5,2	6,4	5,6	6,3	<b>5,7</b>
. Charbon .....	2,4	2,1	1,3	1,7	1,9	<b>1,9</b>
. Gaz bouteille (butane, propane)	*	*	0,8	1,1	1,4	<b>1,3</b>
. Ne sait pas .....	1,4	1,1	1,3	0,7	1,5	<b>0,9</b>
Ensemble .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>

\* Regroupé avec gaz naturel

